Faculté de Psychologie et des Sciences
de l'Éducation
Université de Liège

“Le bien-être individuel et relationnel au sein des familles recomposées”

Mémoire réalisé par Fanny MONTULET

Promotrice : Stéphanie HAXHE
Lectrices : Marie-Thérèse CASMAN
Géraldine RINGLET

Année académique 2017-2018

Table des matières

Table des matières 2
Remerciements 1
Introduction et contexte 2
Revue de la littérature 4
I. La famille 4
1.1. L'histoire et l'évolution de la famille à travers les époques 4
1.2. Les nouvelles familles 9
II. Le couple 11
2.1. Le premier mariage 11
2.2. Le divorce 12
2.3. Le nouveau couple post-divorce 15
III. La recomposition familiale 16
3.1. La fratrie 18
3.2. Les beaux-parents 21
3.3. Les enjeux rencontrés 24
3.4. Le cycle de vie des familles recomposées 29
3.5. La cohabitation 30
3.6. Les recompositions multiples 31
3.7. Le bien-être 32
3.8. La famille élargie 32
3.9. L'éthique relationnelle 33
Hypothèses et questions 37
Méthodologie 38
I. Le déroulement 38
II. La population choisie 38
Obstacles et complications dans le recrutement 39
III. Les outils utilisés 40
3.1. L'entretien semi-structuré 40
3.2. Le test du pique-nique (Frascarolo & Favez, 2005) 42
3.3. Le Schwartz Outcome Scale – 10 (SOS) (Blais et al., 1999) 45
3.4. Le Child Behaviour Check List (CBCL, Achenbach 1991) 46
3.5. Le Dyadic Adjustment Scale (DAS) (Spanier 1976) 48

3.6. Le Relational Ethic Scale (RES) (Hargrave, Jennings et Anderson, 1991) 49
Analyse des données 51
I. Famille A 51
1.1. Caractéristiques de la famille 51
1.2. Génogramme 51
1.3. Présentation de la famille 51
1.4. Analyse de l'entretien 52
1.5. Le jeu du pique-nique 57
1.6. Résultats des questionnaires 59
1.7. Analyse thématique des données 61
II. Famille B 67
2.1. Caractéristiques de la famille 67
2.2. Génogramme 68
2.3. Présentation de la famille 68
2.4. Analyse de l'entretien 68
2.5. Le jeu du pique-nique 71
2.6. Résultats des questionnaires 73
2.7. Analyse thématique des données 75
III. Famille C 79
3.1. Caractéristiques de la famille 79
3.2. Génogramme 80
3.3. Présentation de la famille 80
3.4. Analyse de l'entretien 81
3.5. Le jeu du pique-nique 84
3.6. Résultats des questionnaires 86
3.7. Analyse thématique des données 89
IV. Famille D 94
4.1. Caractéristiques de la famille 94
4.2. Génogramme 94
4.3. Présentation de la famille 94
4.4. Analyse de l'entretien 95
4.5. Le jeu du pique-nique 98
4.6. Résultats des questionnaires 100
4.7. Analyse thématique des données 102
Discussion 106

I. Le bien-être individuel 106
1.1. L'espace personnel 106
1.2. Les besoins individuels 107
II. Le bien-être relationnel 107
2.1. Les relations avec la famille élargie 107
2.2. Le temps dans la recomposition familiale 107
2.3. Les fratries 108
2.4. L'égalité des traitements 109
2.5. Les enfants en commun 110
2.6. L'appartenance familiale 110
2.7. Le logement 110
2.8. Les relations entre le conjoint et ses beaux-enfants 111
2.9. Les recompositions multiples 111
III. Le bien-être conjugal 111
3.1. La compétition entre le rythme conjugal et le rythme des enfants 111
3.2. Les finances 112
3.3. Les ex-partenaires 112
3.4. La satisfaction relationnelle 112
3.5. La communication 113
3.6. Les moments conjugaux 113
IV. Le bien-être parental 113
4.1. Le rôle du beau-parent 113
V. Le bien-être des enfants 115
5.1. Le deuil du premier couple 115
5.2. Les relations avec l'autre parent 115
5.3. Les problèmes comportementaux 115
5.4. La prise en compte des besoins de l'enfant 116
VI. Le temps de transition 116
Conclusion et perspective 117
Bibliographie 119
Annexes 125
I. Légende des génogrammes 125
II. Le « Revised Picnic Assessment Scales » (Re-PAS) 126
III. Consentements 128

Résumé 134

Remerciements

Avant toute chose, il me paraît important de rappeler qu'un mémoire est un long travail qui demande un grand investissement. Mais ce travail ne peut être réalisé par une seule et même personne. Derrière le nom qui apparaît associé au mémoire, il y a un grand nombre d'autres personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'avancement de ce dernier. Je vais donc consacrer cette page à toutes ces personnes qui m'ont permis d'arriver au bout de ce travail.

Merci à Stéphanie Haxhe, ma promotrice, qui m'accompagne depuis mon premier Master et qui a répondu à mes nombreuses questions.

Merci à mes lecteurs, Marie-Thérèse Casman et Géraldine Ringlet, qui ont pris le temps de lire mon travail.

Merci à Bérénice Dal Bò, amie et psychologue, qui m'a beaucoup aidée grâce à son expérience, et rassurée durant mes deux dernières années de psychologie.

Merci à Sonia Vella, ma maître de stage, qui m'a transmis énormément de connaissances par rapport à la systémique et qui m'a épaulée durant cette dernière année d'étude.

Merci à tous mes professeurs qui m'ont inculqué, chacun à leur manière, durant cinq ans, des compétences qui m'ont aidée à réaliser mon mémoire.

Merci à ma famille et mes amis, qui m'ont félicitée dans mes victoires et soutenue durant les moments plus difficiles.

Et finalement, un grand merci aux familles qui ont participé à mes recherches et qui m'ont fait confiance. Sans elles, ce travail n'aurait pu être possible.

Introduction et contexte

« Vivre, c'est pour les groupes comme pour les individus, sans cesse se désagréger et se reconstituer, changer d'état et de forme, mourir et renaître. Et toujours ce sont de nouveaux seuils à franchir… » - A. Van Gennep (1909 dans Les rites de passage).

Mon choix pour l'option systémique m'a semblé aller de soi. La famille représentant une part très importante dans la vie de tout un chacun, d'une façon positive et négative. Elle est à la base de nombreuses facettes de l'individu. Elle est l'origine de toute chose. Il n'y a pas d'individu seul mais en prise à de nombreux systèmes. Je ne peux qu'être d'accord avec les propos de Parsons qui dit que la famille doit assurer la socialisation de l'enfant et la stabilisation de la personnalité de l'adulte.

Il m'a paru naturel de travailler sur le thème des familles recomposées à travers mon mémoire étant donné que cette problématique me concerne personnellement et me touche ainsi de près. Cependant, je reste consciente que je dois laisser de côté mes croyances pour étudier et observer ce sujet.

Il est évident que de nombreuses études ont déjà abordé le sujet des recompositions familiales. C'est d'ailleurs suite aux mémoires de Justine Appruzzesse (2016) et de Bérénice Dal Bo (2017) que l'on a pu dire que le temps de transition entre la rencontre du couple et l'emménagement de la famille recomposée sous le même toit a un impact sur le vécu de ses membres. Ce mémoire s'inscrit donc dans la continuité de ces deux travaux avec comme nouvelle dimension le fait d'évaluer de quelle manière cet aspect a un impact sur le bien-être individuel et relationnel des membres de la famille.

Nous évoquerons dans un premier temps la recomposition familiale d'un point de vue théorique à travers plusieurs chapitres reprenant un thème en particulier. Ainsi, nous naviguerons de la famille en général à la famille recomposée avec les différentes problématiques qu'elle recouvre. Ensuite, nous exposerons nos différentes questions de recherche.

Pour tenter d'y répondre, nous allons rencontrer dix familles recomposées et les observer dans les différentes dimensions qui rendront compte du bien-être de chacun. Nous allons d'abord rencontrer la famille lors d'un entretien semi-directif au cours duquel nous leur demanderons de parler de l'histoire de leur famille et de nous aider à compléter un

génogramme. Ensuite, nous utiliserons le test du Pique-Nique. Et enfin, il leur sera demandé de remplir quatre questionnaires afin de compléter les observations réalisées durant le test du pique-nique : le Schwartz Outcome Scale – 10 (Blais et al., 1999), le Child Behaviour Check List (Achenbach, 1991), le Dyadic Adjustment Scale (Spanier, G., 1976) et le Relational Ethic Scale (Hargrave, T. D., Jennings, G. & Anderson, W., 1991).

Étant donné que nous avons rencontré quatre familles, il est important de rappeler que nous ne pourrons pas généraliser les résultats obtenus à l'ensemble de la population. Cette étude est donc qualitative. Nous espérons quand même que ce travail permettra d'amener de nouvelles connaissances par rapport aux familles recomposées et à tout ce que cela engendre.

Revue de la littérature

I. La famille

Il est évidemment impossible de se mettre d'accord sur une définition commune du terme « famille » tant il existe de représentations différentes la concernant. Je ne peux donc citer une définition exacte de ce qu'est aujourd'hui une famille, mais je vais reprendre les propos de Miermont (2001) expliquant que les différents paramètres constitutifs d'une famille ont évolué selon les époques donnant des définitions toutes différentes de ce qu'est une famille. Ces paramètres sont la topique, la symbolique, la génétique, l'économique et la dynamique.

Selon Ferréol et Noreck (1989), la famille apparaît être la première instance de socialisation. Il est dès lors très important de réaliser un travail qui étudie les différentes relations et dynamiques qui se vivent en son sein étant donné les conséquences que cela peut avoir sur chacun.

Il me paraît crucial de commencer chaque sous-sujet évoqué par les statistiques s'y rapportant pour envisager de comprendre qui ces enjeux impliquent. Cependant, il n'est pas toujours aisé de trouver des statistiques justes concernant la population en question et qui soient également récentes, c'est donc avec la plus grande prudence que je vais avancer ces données.

1.1. L'histoire et l'évolution de la famille à travers les époques

D'abord je vais tenter de retracer l'évolution de la famille en Occident à travers le temps. En effet, depuis toujours, la famille change et évolue en fonction des enjeux propres aux différentes époques. L'évolution du contexte socio-culturel dans lequel les familles évoluent entraîne une modification des relations entre parents et enfants, ainsi qu'un bouleversement des repères et une structuration différente des personnalités d'enfants issus de ces nouvelles familles (Lazartigues, 2002). Ainsi, la famille standard composée d'un père, d'une mère et d'un ou plusieurs enfant(s) n'est pas le modèle familial unique qui persiste à travers tous les temps. Chaque époque est associée à sa représentation propre de la famille, il n'y a pas un modèle unique.

Le temps où les gens organisaient leur famille de façon rigide en fonction du récit biblique est loin de nous, mais étant donné que ce dernier a orienté durant longtemps les mœurs, il me paraît tout de même important de le rappeler. Ainsi, l'ordre donné par Dieu était : croissez et multipliez-vous ! La famille était monogame, polygame, voire incestueuse, et sa structure était patriarcale, c'est-à-dire que l'autorité parentale était exclusivement paternelle. Ensuite, nous pouvons voir que la tragédie grecque du cinquième siècle avant Jésus-Christ puise son inspiration dans les conflits entre des familles maudites par les dieux. Des thèmes comme l'interdit de l'inceste ou le secret sur ses origines pouvant amener des traumatismes sont illustrés durant ces représentations théâtrales (Weiss, 2010).

Dans les sociétés traditionnelles, non occidentales, comme l'indique Lacan, la famille était un groupe plus large, incluant, dans les familles paysannes, par exemple, l'ancêtre propriétaire des terres et les enfants mariés ainsi que leurs propres enfants, tous ces petits groupes étant considérés comme des foyers et non comme une famille. Les rôles éducatifs étaient à ce moment-là partagés par tous les membres de la famille (grands-parents, oncles et tantes, parents, etc.). La famille était fondée sur les contraintes économiques et institutionnelles, avec une relation très hiérarchisée entre ses membres.

Selon Weiss (2010), à l'Antiquité romaine, le système familial est patriarcal et le choix du conjoint est décidé par les parents. Cette famille romaine recouvre trois formes : la famille proche, la famille élargie et l'« agnat » qui réunit les membres d'une famille par les hommes. Le lien parental est un lien volontaire car il ne suffit pas de naître dans une famille pour en faire partie, cela va beaucoup plus loin que ça.

Avec la Chrétienté en Occident médiéval, Weiss (2010) montre que l'Église impose le mariage, ainsi que le nom de famille à la population afin de fixer le groupe familial en maintenant le modèle nucléaire et d'en assurer la continuité religieuse. Le christianisme inscrit le mariage comme sacrement dont l'union du couple est indissoluble. De plus, les femmes sont vendues ou données par leur père aux maris. Dupont (2017) souligne qu'à cette époque, il n'y a pas de famille sans mariage.

Avant la Révolution française (1789 – 1799), la famille de l'ancien régime se créait autour d'un couple dont la conjugalité était mise en place par le groupe social dont le premier but était d'assurer la transmission des biens et des matériels génétiques.

Selon Dupont (2017), le modèle familial qui est présent à partir de la révolution présente les caractéristiques suivantes : une filiation de type indifférenciée à inflexion

patrilinéaire (l'enfant appartient aux deux lignées mais hérite du nom de son père), le principe de la résidence néolocale (le couple fonde son propre foyer), la transmission patrimoniale égalitaire (les enfants héritent de leurs parents à parts égales) et le principe d'alliance exogame (le mariage se fait avec des personnes qui ne partagent aucun lien de sang avec soi-même).

Haxhe (2017) souligne que le 18e et le 19e siècle représentent un tournant très important pour l'évolution de la famille. Cette période est marquée par une grande avancée de la médecine diminuant ainsi le taux de mortalité infantile. De ce fait, alors qu'auparavant on ne s'attachait pas aux enfants étant donné la probabilité de mortalité précoce, on voit une grande évolution par rapport à l'attachement. On observe également une valorisation de l'allaitement alors qu'avant on confiait cette tâche à une autre femme. Ces deux siècles sont caractérisés par une évolution de l'attachement à l'enfant. Cette auteure évoque en parallèle un repli de la famille sur elle-même et une distanciation par rapport à la société et à la famille élargie. Ainsi, Miermont (2001) explique que la famille devient le siège de l'intimité, du sentimental et du développement personnel.

Selon Dortier (2002), le déclin de l'autorité paternelle marque un moment charnière dans l'évolution des familles. En effet, au XXe siècle, la famille traditionnelle est représentée par un père froid, distant et autoritaire, tandis que la mère est affectueuse et chaleureuse. En Occident, avec l'émancipation de la femme, mais également des enfants, le pouvoir patriarcal se transforme au profit d'une libération de la tutelle du « mâle dominant ». Aujourd'hui, on est passé d'une notion d'autorité paternelle et marital à celle d'autorité parentale conjointe et d'égalité dans le couple (Casman, 2015).

Weiss (2010) indique que le XIXe siècle voit arriver la famille conjugale au moment de la révolution industrielle. Le mariage arrangé reste tout de même en vigueur. À ce même moment, les philosophes de l'époque considèrent la famille et le mariage comme une aliénation, car cela perturbe la façon de penser. Freud frappe également sur la famille en la rendant responsable de beaucoup de névroses, accentuées par les contraintes sociales et religieuses.

Pour ce qui est du XXe siècle, Weiss (2010) remarque que les grands bouleversements politiques et sociaux de cette période vont impacter nettement la famille. Après la Seconde Guerre mondiale, on observe l'augmentation du travail des femmes. Le mariage d'amour a, lui aussi, ses conséquences, car on attend de lui l'harmonie et la plénitude, rendant

insupportable l'impossibilité du rapport sexuel, ce qui entraîne une augmentation des divorces. Le Gall et Martin (1993) expliquent que la force du lien conjugal ne se fonde plus sur sa dimension institutionnelle, mais bien sur le rapport amoureux, ce qui amène davantage de fragilité. C'est ce qu'on appelle la « liberté sexuelle » des années 1970 avec l'arrivée de la contraception. On commence progressivement à entendre parler de familles recomposées et de familles monoparentales telles qu'on se les représente actuellement.

Jusqu'à nos jours, il y a eu de grandes évolutions qui ont amené des conséquences aujourd'hui observables :

Au niveau conjugal :

- Le mariage ne représente plus l'unique moyen de fonder une famille, et les valeurs qui lui sont attachées ont changé (Dortier, 2002). C'est ce que Théry (1993) appelle le « démariage » : le fait que la famille n'est plus structurée autour du mariage.
- Les partenaires se choisissent eux-mêmes en se basant sur leurs affinités et le couple n'est plus imposé par le groupe social pour suivre des intérêts économiques (Lazartigues, 2002) et des impératifs moraux ou sociaux
- La valeur centrale recherchée dans le couple est de trouver le bonheur et de s'épanouir, en s'émancipant de toute reconnaissance institutionnelle (Lazartigues, 2002)
- Les nouvelles normes nécessaires au maintien du couple sont, aujourd'hui, les sentiments amoureux et l'attirance sexuelle (Lazartigues, 2002)
- La dissociation entre l'activité sexuelle et la procréation. La religion n'étant plus investie comme auparavant et la valeur de l'épanouissement étant projetée en haut du tableau des objectifs de vie, les rapports sexuels ne sont plus utilisés dans le seul but de procréer (Neuburger, 2010)

Au niveau familial :

- La vie familiale s'est individualisée et démocratisée. Ainsi, la contrainte et la norme semblent avoir été mises de côté pour laisser place à la logique des sentiments (Dortier, 2002)
- La famille égalitaire a pris le pas sur la famille hiérarchisée. Cela entraîne une fragilité beaucoup plus importante. Actuellement, la nouvelle norme familiale est celle de l'authenticité et de l'autonomie de ses membres (Dortier, 2002)

- Un moindre soutien et encadrement de la part de la famille élargie (Goldbeter-Merinfeld, 2010)
- La valeur de la recherche du bonheur dans l'ici et le maintenant, il n'est plus question de vivre tourné vers le passé, trop obsolète, ou le futur, trop anxiogène (Lazartigues, 2002).
- La valeur de l'individualisme qui apparaît très clairement dans nos sociétés. Selon Lazartigues (2002), les voies pour arriver à ces valeurs ne passent plus par l'ancien allié qui était auparavant l'institution, renforçant ainsi l'image individualiste qu'on a du monde de nos jours.
- Une valeur qui, elle, tend par contre à disparaître c'est la référence à une transcendance.

De ces nouvelles valeurs descend directement une conséquence pour la moins importante : aujourd'hui, les enfants sont devenus plus rares. En effet, dans les familles contemporaines, lorsqu'un enfant est conçu c'est souvent à la suite d'une longue réflexion. L'enfant devient donc désiré et programmé, ce qui est très différent d'il y a quelques décennies. Cependant, malgré les grandes évolutions par rapport à la famille, on remarque qu'aujourd'hui encore la représentation de la famille est largement influencée par la religion. En effet, comme l'indique Haxhe (2010) l'objectif de la majorité des couples reste tout de même d'avoir des enfants et de constituer une famille. Et lorsqu'ils n'ont pas cet objectif, Haxhe (2010) explique qu'ils sont tout de même soumis à des pressions énormes de la société pour y répondre. A tel point qu'ils peuvent commencer à penser que le désir d'enfant vient d'eux-mêmes.

Un problème très important qui apparaît aujourd'hui dans les familles est la confusion que l'on a tendance à faire entre la quantité et la qualité. Cette problématique est bien illustrée par le fait de penser que plus on passera de temps avec l'enfant, meilleure sera la relation (Pitrou, 1996).

Selon Neuburger (2010), on peut considérer deux dimensions dans la famille :

- <u>Une dimension relationnelle</u> : unissant les différents membres. Par exemple entre les parents, entre les enfants, entre les parents/enfants, etc.
- <u>Une dimension d'appartenance</u> : en effet, selon Cyrulnik (1993), « pour exister il nous faut appartenir ». Cette dimension revêt donc une importance cruciale.

On observe que ces deux dimensions se retrouvent généralement opposées dans l'histoire. En effet, au début du siècle dernier, les enfants avaient peu de relations avec leurs parents, mais étaient insérés dans un réseau d'appartenance familiale et sociale. Tandis qu'à l'heure actuelle, alors que les enfants sont « nourris » sur le plan relationnel, ils manquent cruellement de structure au niveau de l'appartenance familiale, ce qui a comme conséquence des pathologies, des dysfonctionnements et des conduites à risque dans le but de se sentir exister (Neuburger, 2010).

1.2. Les nouvelles familles

Depuis les années soixante, nous tendons à appeler les « nouvelles familles » ces familles dont la structure diverge de la norme « mère-père-enfant(s) », c'est-à-dire les familles homoparentales, monoparentales, adoptives, recomposées, immigrées, etc. Cependant, Haxhe (2017) rappelle que ces familles ont toujours existé, mais sous des formes et dans des circonstances différentes de celles d'aujourd'hui.

Selon Dupont (2017), « la diversité des configurations familiales actuelles est moins une cause qu'une conséquence de la redéfinition de la famille ». En d'autres mots, c'est parce que la nature de la famille a changé que ces innovations ont pu être mises en place et ce ne sont pas ces nouvelles structures familiales qui ont modifié la définition de la famille.

Il faut être prudent lorsqu'on parle des enjeux présents dans les nouvelles familles et éviter le piège de la stigmatisation. En effet, comme le rappelle Neuburger (2010), alors qu'on dépasse tout doucement le raisonnement limité qui reliait les problèmes d'enfants de divorcés à la séparation de leurs parents, il est encore d'usage que quand un enfant adopté présente un problème, on attribue ce dernier à son statut. Il faut savoir que chaque souffrance est unique et on ne peut ainsi pas la relier de façon systématique à la situation dans laquelle elle se produit. Cette stigmatisation entraîne une pression sociale très importante sur ces familles qui ne correspondent pas à la famille « standard » telle que de nombreuses personnes se la représentent. Comme le rappelle Haxhe (2010), elles sont donc soumises à des stresseurs tels que le racisme, le sexisme, l'homophobie ou autres. Le modèle de famille « idéale » qui est véhiculé dans les sociétés occidentales est encore celui qui est caractérisé par les critères suivants : une famille blanche, nucléaire, de classe moyenne, hétérosexuelle, de religion judéo-chrétienne, un seul mariage (D'Amore, 2010).

Dès lors, la société a du mal à voir ces nouvelles familles de façon optimiste et leur prévoit déjà un échec futur ce qui entraîne des doutes quant à la façon de faire, une culpabilité

en cas d'échec et une peur de confirmer ces hypothèses hâtives. Face à cette prescription pessimiste, Haxhe (2010) fait remarquer que les parents tentent alors de tout faire pour démontrer la réussite de leur famille par un épanouissement des enfants qui vivent en son sein et par la création d'une fratrie soudée et complice.

Etant limité en quantité dans ce travail, il n'est pas possible d'aborder toutes les nouvelles familles, mais il apparaît nécessaire de faire le point sur les familles monoparentales qui représentent une étape la plupart du temps obligatoire dans une recomposition familiale. De plus, selon Dupont (2017) la plupart des familles recomposées et monoparentales n'apparaissent pas comme un idéal social mais plutôt comme un échec par rapport au modèle de famille traditionnel.

a) La famille monoparentale

Selon la ligue des familles (2015), en Belgique, en 2015, une famille avec enfant(s) sur quatre est une famille monoparentale (soit 475.615 en Belgique et 189.343 en Wallonie) et en 2014, plus d'un enfant sur six vivait avec un parent seul en Wallonie. Il faut également savoir que 82 % des familles monoparentales sont composées d'une mère seule en Belgique, en 2011. Ce qui laisse penser que ce phénomène serait majoritairement féminin. Enfin, entre 2000 et 2014, le nombre de ménages monoparentaux a crû de 28 % en Wallonie.

La famille monoparentale telle qu'on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire suite à une séparation ou un divorce, serait doucement apparue dans les années septante (Lazartigues, 2002). Il s'agit d'une famille qui ne comporte qu'un parent qui élève un/des enfant(s). Comme l'indique Dortier (2002) l'augmentation des divorces et ruptures induit une augmentation des familles monoparentales.

Selon Lazartigues (2002), cette période de monoparentalité qui suit généralement une séparation entraîne une expérience de relation quasi symétrique entre le parent et l'enfant. En effet, il a été démontré que les femmes divorcées sont moins enclines à être autoritaires avec leurs enfants (Lazar, Guttmann & Abas, 2009). De plus, l'enfant peut avoir le rôle d'un « pseudo conjoint » procurant ainsi de nombreuses satisfactions qui rencontrent les motions pulsionnelles œdipiennes. On peut également parfois observer un phénomène de parentification de l'enfant. Cette période de monoparentalité peut avoir des effets d'autant plus grands qu'elle perdure longtemps.

Il est évident que les transitions menant de la famille monoparentale à la famille recomposée ont un impact sur la nature des relations entre parents et enfants. En effet, comme

le montre Pryor (2014), l'attention du parent n'est plus uniquement focalisée sur l'enfant et ce dernier peut ressentir cela comme une intrusion de la part du beau-parent. Fisher, Leve et al. (2003) rapportent de leur étude que durant les premières années de la nouvelle relation, la qualité parentale se détériore. En effet, il y a une augmentation des conflits et une diminution du contrôle. Cela se remarque d'autant plus entre une mère et sa fille. Cependant, King (2009) relève que cette détérioration ne se produit que lorsque le beau-père est cohabitant, mais pas lorsqu'il est marié à la mère, synonyme de plus de stabilité.

Sweeney (2007) met en évidence que les jeunes venant d'une famille recomposée bénéficient d'un revenu familial plus élevé et d'une plus grande présence parentale à la maison comparé aux familles monoparentales.

II. Le couple

2.1. Le premier mariage

Eurostat (2017) indique qu'en 2015, il y a 40.049 personnes qui se sont mariées en Belgique. On remarque une diminution du nombre de mariages dans la population. En effet, selon la ligue des familles (2015), en Belgique, on a recensé 38 % de la population mariée en 2015, contre 41 % en 2010 et 44 % en 2005. De plus, les personnes se marient de plus en plus tard. Entre 2000 et 2014, l'âge moyen des personnes lors d'un premier mariage a augmenté de près de 4 ans. La majorité des enfants vivent tout de même avec des parents mariés puisqu'en 2014, cela concerne plus de trois enfants sur cinq (soit 66 % en Wallonie).

Nous abordons le thème du mariage parce que tous les partenaires des familles recomposées que nous avons rencontrées durant ce travail ont connu un premier mariage avant leur couple actuel. Cependant, il est vrai que toutes les familles recomposées n'ont pas le même parcours et le critère d'un premier mariage joue un rôle important. Pour illustrer cela, nous prendrons les résultats trouvés par Sweeney (2007) qui indiquent que les jeunes qui vivent dans une famille recomposée formée après un divorce tendent à bénéficier d'un meilleur bien-être émotionnel, d'un revenu familial plus élevé, d'une implication parentale plus importante et de mères plus instruites et en meilleure santé que ceux dont la famille recomposée s'est formée après une naissance sans mariage.

2.2. Le divorce

Avant de nous lancer dans l'histoire du divorce et de ses conséquences, il me semble important de rappeler ce qu'est le divorce et de le relier aux données statistiques de notre pays afin d'en illustrer l'importance. Le divorce est défini comme « une rupture (juridique) du lien conjugal existant entre deux époux. Cette rupture de lien entraine la dissolution du mariage. Elle doit se faire du vivant des deux époux et est consécutive à une décision de justice » (CNRTL, 2017). En 2015, 9 % de la population belge était divorcée selon l'État civil (soit 996.097 personnes). Selon Eurostat (2017), la même année, il y a par exemple eu 24.414 divorces (dont 29 % en Wallonie). L'année 2008 est celle qui a connu le plus de divorces (35.366 alliances ont été rompues en Belgique), mais depuis le nombre de divorces diminue chaque année. En 2014, en Belgique, on recense qu'un couple sur deux divorce et ainsi un mariage dure en moyenne 14,8 ans.

Lambert (2009) retrace toute l'histoire du divorce en commençant avec la Loi du 20 septembre 1792 qui autorise le divorce qui pouvait alors être prononcé pour deux causes : soit par consentement mutuel, soit par la volonté unilatérale d'un époux pour incompatibilité des mœurs. Cependant en 1804, le Code civil Napoléon va restreindre fortement le divorce en l'autorisant uniquement par consentement mutuel ou pour faute de l'un des deux époux. Il disparait tout de même en 1816 avec le retour de la Restauration et celui de la monarchie. Il faut attendre la Loi « Naquet » du 27 juillet 1884 pour réintroduire le divorce pour faute dans le Code civil et la Loi du 11 juillet 1975 pour que le divorce remède soit introduit en plus du divorce sanction. Ainsi, à cette époque il existait trois cas différents : soit consentement mutuel, soit divorce pour rupture de la vie commune, soit pour faute. Dans les années 1970 et avec la liberté sexuelle, on observe une banalisation du divorce.

Cadolle (2005) montre que les modifications du divorce à travers l'histoire sont dues à trois évolutions. Tout d'abord, il y a eu la montée de l'activité professionnelle des femmes atténuant l'enjeu financier, la prestation compensatoire n'étant plus la sanction du comportement d'un époux fautif. Ensuite, la montée de l'enjeu de l'intérêt de l'enfant et le fait qu'on attribue aujourd'hui les gardes selon ce dernier. Enfin, l'accent est mis sur le bonheur, la liberté individuelle et l'authenticité des sentiments. Le bonheur étant la nouvelle finalité du mariage, les liens sentimentaux s'évanouissent et cela entraîne une augmentation importante des divorces car les couples se défont plus facilement qu'avant. Casman (2015) dit « Si survient le désamour, il débouchera plus souvent sur la séparation et non sur la résignation ».

Goldbeter-Merinfeld (2010) évoque également un contraste pertinent à remarquer entre l'augmentation de l'espérance de vie triplant la durée de vie théorique des couples et la culture du vite fait et du zapping. Elle montre également que l'attente mythique du couple qui doit être source unique de bonheur quand tout le reste bascule fragilise le lien entre les partenaires. En effet, s'il ne remplit pas sa fonction surnourricière sur le plan affectif, le couple doit être détruit afin d'entreprendre une nouvelle expérience menant cette fois à la réussite. Certaines valeurs devenues dérisoires entraînent, elles aussi, une fragilisation : la stabilité ou l'ascension économique et sociale, le respect de la religion ou d'une philosophie, la transmission d'un patrimoine, etc. On peut ainsi comprendre que dans un tel contexte, le taux de séparations et de divorces est en perpétuelle croissance.

Selon Dortier (2002), alors qu'auparavant le divorce était vécu avec honte, aujourd'hui la norme veut que « Si l'on ne s'aime plus, alors on doit se quitter… ». Il apparaît même malsain de continuer à vivre avec quelqu'un que l'on n'aime plus. La stigmatisation du divorce a dès lors disparu.

Comme le fait remarquer Goldbeter-Merinfeld (2010), les séparations et les divorces devenant choses courantes aujourd'hui, il faut faire attention à ne pas les banaliser pour autant. Un divorce ne se déroule jamais sans une série de pertes et de deuils à devoir gérer pour tous les acteurs impliqués dans une telle situation. Les deuils sont liés à un passé qui ne se poursuit plus au présent et à un futur qui n'aura pas lieu. Ils représentent un processus psychique nécessaire à effectuer pour avancer et pour accepter les processus qui peuvent se produire par la suite, par exemple une recomposition familiale.

Goldbeter-Merinfeld (2010) expose les deuils vécus par les parents : deuil du partenaire, deuil d'une famille « idéale » et deuil d'un projet de couple. Le deuil d'un projet de couple se fait de façon différente pour chaque partenaire. En effet, lorsqu'il s'agit d'un consentement mutuel, il se façonne de manière synchrone chez chacun. Tandis que dans le cas d'un divorce imposé par l'un à l'autre, chaque deuil suivra un cours différent. Et finalement, il y a les deuils différés chez ceux qui ont quitté leur conjoint pour un(e) autre partenaire.

Je vais parler à présent des deuils vécus par les enfants dans un divorce, en suivant les explications données par Goldbeter-Merinfeld (2010). Ainsi, les enfants doivent faire le deuil de la famille idéale et le deuil du couple parental en renonçant au rêve de la réconciliation, en acceptant la perte d'un contact quotidien avec les deux parents simultanément et la disparition de la famille telle qu'ils l'ont connue. Ces processus intègrent le stade d'évolution du deuil de

chacun des parents, voire de la fratrie également. En outre, les deuils que les enfants doivent faire ne trouvent pas toujours un espace pour se déployer.

Grâce à mes recherches dans la littérature, j'ai pu me rendre compte d'une période charnière dans un divorce qui concerne le moment où les parents sont en plein conflit, mais n'ont pas encore pris la décision de se séparer. Cette période, qui peut durer quelques semaines, voire des années, peut amener de nombreuses conséquences négatives chez les enfants. Goldbeter-Merinfeld (2010) explique que les conflits, même lorsqu'ils sont camouflés au mieux par les parents, sont perçus par les enfants qui en sont conscients même très petits. Face à cette perception, ils peuvent adopter deux comportements : soit se faire transparent de peur de causer le divorce, soit attirer l'attention sur eux par toutes sortes de problèmes (scolaires, comportementaux, alimentaires, etc.) afin de rapprocher les parents dans le partage de l'inquiétude.

Nous ne pouvons parler de divorce sans aborder les modèles relationnels entre les enfants et les parents non-gardiens qui en résultent. Bonvalet met en évidence 3 modèles relationnels :

- Modèle de substitution : il s'agit de la formation d'une nouvelle famille pour effacer la précédente (Théry, 1987, cité par Bonvalet, 2005).
- Modèle de pérennité : le maintien des relations au sein du couple parental prévaut (Le Gall et Martin, 1993, cités par Bonvalet, 2005).
- Modèle intermédiaire : au sein duquel les enfants et les parents non-gardiens poursuivent un lien.

Au sein de ce travail, il s'agira également d'interroger les familles afin de comprendre autour de quel modèle s'organisent les relations entre les enfants et les parents non-gardiens.

Et enfin, il paraît important d'aborder les différences de systèmes de garde qui auront également une influence importante sur les relations au sein d'une famille recomposée. Effectivement, selon les enfants présents au sein du foyer recomposé, la dynamique familiale peut totalement changer.

Lorsqu'on compare les enfants qui vivent séparés de leur père de ceux qui vivent avec leurs deux parents, on observe que les premiers font face à plus de désavantages sociaux et économiques ce qui augmente le risque de problèmes comportementaux et d'échecs scolaires Cependant, il a également été mis en évidence que les pères qui ne résident pas avec leurs

enfants peuvent atténuer ces effets négatifs en maintenant une implication active et une relation proche avec leurs enfants (Hawkins, Amato & King, 2007).

2.3. Le nouveau couple post-divorce

Dans le cas des recompositions familiales actuelles, nous ne sommes plus dans une situation de remariage suite au décès du premier partenaire. Ici, le choix du partenaire suit un divorce ou une séparation. Ceci amène une dynamique tout à fait différente de celle qui régnait auparavant.

La façon dont le premier couple va gérer sa séparation est un facteur ayant une influence inconsidérée sur l'évolution de ces nouveaux noyaux familiaux (Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera, 2002 ; Cigoli, 2006 ; Emery, 2004). Il faut que cette séparation ait été élaborée suffisamment afin que la relation suivante ait une base assez solide sur laquelle se reposer. Pour qu'une nouvelle relation affective fonctionnelle s'instaure, il faut d'abord reconnaître ses propres « responsabilités » dans la fin de la relation et reconnaître les « compétences » éducatives de l'ex-partenaire (Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera, 2010).

Un autre sujet qui peut poser problème à ce nouveau couple est lié aux attentes. En effet, si les attentes sont trop élevées, il y a un risque de retour à des processus passés qui se sont montrés inadéquats et qui peuvent conduire à l'échec de la nouvelle relation. Par contre plus les attentes des partenaires concernant ce nouveau couple sont réalistes, plus le projet de vie commune du couple a de chances de réussir (Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera, 2010).

Ce que Mazzoni (2002) met également en évidence c'est que la différence avec le premier mariage réside dans le fait que les partenaires font couple après avoir été parents, ce qui fait qu'ils doivent « vivre leur lune de miel au milieu de la foule ». Ils ont une moindre intimité au milieu des enfants qu'il faut gérer par rapport à la situation. Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera (2010) évoquent une opposition entre les intérêts du nouveau couple, qui voudrait disposer d'une plus grande intimité, et des enfants qui souhaitent ne pas perdre les espaces ni le temps que le parent leur consacrait avant.

Il y a, en fait, énormément de sujets propres à ce couple post-divorce qui peuvent amener des conflits en son sein. Pryor (2014) liste de façon non exhaustive un certain nombre de choses qui doivent être négociées comme l'établissement de nouveaux arrangements par rapport aux finances, les enjeux liés aux ex-partenaires de chacun, les désaccords en lien avec la discipline et la parenté, les relations avec la famille élargie de chacun, etc.

Hetherington & Jodl (1994) observent que malgré les circonstances dans lesquelles s'est développée la nouvelle union, ces nouveaux couples rapportent un haut niveau de satisfaction relationnelle. Par contre, on remarque également qu'ils sont moins romantiques et plus réalistes que lors de leur première union. Et de plus, la qualité de la relation décline plus rapidement que celle de la première relation.

III. La recomposition familiale

À travers le temps, les familles se composent, se décomposent et se recomposent. Le thème de mon mémoire portera ainsi sur cette dernière étape qu'est la recomposition familiale. Une famille recomposée est une famille dont l'un des deux partenaires du couple actuel ou les deux ont un/des enfant(s) d'une première union. Comme l'indique Dupont (2017), on peut donc imaginer que si l'on se conforme de manière rigide à cette définition, ces familles peuvent changer. En effet, une famille traditionnelle peut devenir recomposée quand elle accueille un enfant né d'une précédente union selon le système de garde mis en place ou deux familles monoparentales peuvent devenir une famille recomposée lorsqu'ils cohabitent ensemble durant quelques jours.

Alors qu'on voit le terme « famille recomposée » apparaître discrètement en 1987, sa structure existe depuis bien longtemps mais dans des circonstances différentes de celles des nouvelles familles recomposées de nos jours. En effet, comme le rappelle Pryor (2014), avant les recompositions étaient communes, mais leur élaboration suivait la mort d'un parent poussant l'autre à se remarier rapidement pour avoir quelqu'un qui l'aiderait à élever ses enfants. Ainsi, au 16e et 17e siècle, au vu du nombre de femmes qui décédaient en couches à cause du manque de connaissance en médecine, le nombre de remariages était aussi élevé qu'aujourd'hui. Par contre, au 19e siècle, avec les progrès de la médecine moderne, le taux de remariages a commencé à diminuer en même temps que celui des décès en couches. Et puis, dans les années 1970 et avec la liberté sexuelle, on observe une banalisation du divorce et des remariages.

Dupont (2017) explique qu'avant les années 2000, sous l'influence du féminisme il était souvent décidé que suite à une séparation, c'était à la mère à continuer à élever ses enfants, le père disparaissant ainsi fréquemment de leur vie et si un beau-père entrait dans la famille il remplaçait presque immédiatement le père. Mais le principe de coparentalité a été revalorisé dans les années 2000 afin de conserver le lien entre l'enfant et ses deux parents.

La famille est devenue de plus en plus complexe et il est parfois très difficile de s'y retrouver. Pryor (2014) définit la famille recomposée comme étant « une famille dans laquelle il y a au moins un enfant qui n'est pas l'enfant biologique des deux parents ». Ainsi, selon lui, il ne doit pas spécialement y avoir un mariage, ni un foyer commun pour qu'une recomposition familiale ait lieu. Mais pour l'Institut national de la statistique et de l'étude économique (Insee), « il y a une recomposition familiale lorsque cohabitent dans une même résidence principale un couple et au moins un enfant qui n'est pas issu de ce couple, mais d'une union antérieure de l'un des deux conjoints ». On voit ainsi que la définition d'une famille recomposée change totalement selon l'auteur, l'organisation qui en parle.

On peut se retrouver face à une structure familiale relativement simple mais on peut également se perdre dans les recompositions familiales complexes, par exemple quand une famille est composée par une fratrie germaine, des demi-frères et demi-sœurs, mais aussi des quasi-frères et quasi-sœurs.

La trajectoire la plus commune d'une famille recomposée suit un long processus fait d'une mésentente conjugale puis d'un divorce ou d'une séparation, suivi d'une période plus ou moins longue de monoparentalité avant que le parent ne retrouve un nouveau partenaire et ne fonde une nouvelle famille avec ce dernier et ses possibles enfants (Lazartigues, 2002). La façon dont ce processus est géré et s'inscrit dans le temps va irrémédiablement laisser des traces chez chacun des membres de la famille, ainsi que dans les relations qui existent entre chacun d'eux.

Dans une recomposition familiale, il y a toujours une modification de la place de chacun qui se produit. Cela fait intervenir la notion de « script familial » définie par Byng-Hall (1995) comme suit : « les attentes partagées par toute la famille de la façon dont les rôles familiaux seront remplis dans des contextes variés ». L'idéal serait alors un script souple. Lorsque deux familles se rencontrent pour ne faire qu'une, cela entraîne la nécessité d'une redéfinition des scripts familiaux en confrontant les anciens scripts respectifs de chacune des familles et en conservant certains des apprentissages passés. Pour arriver à un script créatif, Bying-Hall (1995) explique que la famille doit se sentir en sécurité, c'est à dire si elle possède déjà d'autres scripts qui se répètent, constituant ainsi une base stable sur laquelle ses membres peuvent s'appuyer. Il associe cela à la notion d'« attachement sécure » que Bowlby utilise quand il explique que l'enfant qui connaît un attachement « sécure » a la possibilité d'explorer et découvrir le monde en toute sécurité. Haxhe (2010) rappelle que dans certaines familles

sujettes à de trop nombreuses remises en question, venant de la société ou des parents et de leur entourage, trouver une base stable est difficile.

Face à la tendance des médias à surestimer le nombre de familles recomposées, il semble pertinent de rappeler les chiffres exacts de ces familles. Selon l'enquête sur les familles recomposées réalisée par la Ligue des familles (2012), un adulte sur huit vit dans une famille recomposée en 2012 en Belgique. En plus, en 2014, un mariage sur trois est un remariage (soit 33 %) pour au moins l'une des personnes du couple.

Dupont (2017) indique qu'il est important de penser les familles recomposées comme des trajectoires en évolution en considérant leur rapport au temps :

- Au passé : sa capacité à entretenir une mémoire partagée sans s'enfermer dans son histoire
- Au présent : son aptitude à vivre l'instant présent, à partager des moments en commun sans trop se préoccuper du passé ou de l'avenir
- Au futur : sa capacité à anticiper l'avenir et à se projeter ensemble dans le futur

3.1. La fratrie

Aborder les relations au sein de la fratrie me semble nécessaire étant donné que chaque relation au sein de la famille recomposée influence les autres et réciproquement. Cependant malgré que cela soit une attente venant du nouveau couple, dans une recomposition familiale la fratrie ne nourrit pas toujours des relations chaleureuses et fonctionnelles. Selon Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera (2010), les problèmes relationnels au sein de la nouvelle fratrie sont fréquemment dus à des attitudes venant des adultes, comme par exemple les différences de traitement entre enfants biologiques et beaux-enfants pour ce qui touche aux règles de la vie familiale ou aux questions d'éducation.

Comme Haxhe (2010) l'explique, on rencontre de plus en plus de nouvelles fratries. Les caractéristiques du sous-système fraternel semblent de plus en plus diversifiées et se partagent autour du commun et du distinct. Ainsi, les frères et sœurs germains ont une base commune (gènes, environnement, etc.) et doivent créer du distinct afin de s'individualiser. Tandis qu'au sein d'une nouvelle forme familiale, les membres du sous-système fraternel semblent partir du distinct pour créer du commun.

Il faut rappeler qu'un individu peut vivre différents types de fratries à la fois. Ainsi, il peut être dans une fratrie germaine, mais également avoir des quasi-frères ou quasi-sœurs venant du partenaire de l'un de ses parents, puis enfin avoir des demi-frères ou demi-sœurs si

ce dernier décide des faire des enfants avec son parent. Il peut y avoir également une appartenance plus importante avec les membres d'une fratrie plutôt que d'une autre, que celle-ci soit biologique ou pas. Nous allons parler ci-dessous de ces trois types de fratries qui ont chacune leurs caractéristiques et leurs enjeux.

Dupont (2017) met en évidence trois types de configurations des familles recomposées en prenant le point de vue de l'enfant par rapport à la fratrie :

- Un tiers est issu de l'union des parents avec lesquels il vit. L'enfant n'a ainsi jamais rien connu d'autre et a toujours vécu avec son/ses demi-frère(s) ou demi-sœur(s).
- Un deuxième tiers provient d'une union antérieure et vit sans enfant(s) de l'union actuelle. L'enfant a ici vécu la séparation de ses parents, la période de monoparentalité qui a généralement suivi et la recomposition familiale.
- Un dernier tiers est né également d'une union précédente et cohabite avec un/des enfant(s) de l'union actuelle. Ici aussi l'enfant a vécu la séparation, la période de monoparentalité et la recomposition familiale mais également la naissance d'un/des enfant(s) de l'union actuelle.

Je rajouterai également aux deux dernières configurations la présence possible d'un/des quasi-frère(s) ou quasi-sœur(s), cet élément n'étant pas pris en compte par l'auteur.

Haxhe (2010) rappelle qu'il est important de se demander si les enfants, adolescents, jeunes adultes au sein d'une nouvelle famille ont également la liberté de ne pas se considérer comme une fratrie. Comme nous l'avons dit, les parents jouent un rôle très important dans la fratrie, surtout dans le cadre des nouvelles familles, étant donné qu'elle représente un indice de réussite familiale telle qu'elle est perçue par ces parents en proie aux pressions sociales. Ainsi, le développement d'une appartenance fraternelle sera le ciment de l'appartenance familiale. Mais il faut faire attention à ce que les parents ne prennent pas trop de place en s'immisçant dans les affaires de ce sous-système pour tenter de favoriser, canaliser, faire du lien, etc. ce qui pourrait provoquer l'effet inverse. Cette auteure explique également que ce qui entraîne ce sentiment d'appartenance est le sentiment d'être un sous-système indépendant du sous-système parental. Ce sentiment représente également le point commun entre les nouvelles fratries et les fratries traditionnelles. Ce sous-système à part entière accueille en son sein les dynamiques de rivalité, de solidarité et de complémentarité.

Un autre enjeu important à souligner est lié à l'histoire de loyauté fraternelle. En effet, Haxhe (2010) met en évidence la culpabilité ou le conflit de loyauté fraternelle possible liés à l'investissement d'un nouveau frère ou d'une nouvelle sœur. Cette problématique est à mettre en lien avec la notion de pertes. En effet, certaines nouvelles familles sont caractérisées par une excessive loyauté à ce qui a été perdu ou à ce qui risque de l'être, bloquant ainsi tout développement d'attachement. Il est donc important de permettre l'élaboration des différentes pertes en créant des espaces où elles peuvent être entendues et reconnues. Il faut également réaliser cette élaboration des pertes en tenant compte des sous-systèmes.

Dupont (2017) souligne que le processus selon lequel les différentes fratries se constituent un sous-système propre peut être ralenti si les enfants se voient trop rarement (un week-end sur deux ou sur quatre).

Les frères et sœurs biologiques

Pryor (2014) montre qu'après avoir expérimenté la rupture du couple parental puis la recomposition familiale, les frères et sœurs biologiques peuvent devenir soit plus proches et plus soutenants entre eux pour faire face au stress, soit plus négatifs et compétiteurs. Jacobs et Sillars (2012) expliquent que la fratrie d'une famille divorcée est caractérisée par une intensité affective plus forte tant pour les aspects négatifs que positifs de la relation. Milevsky (2004) indique qu'en comparant les fratries de parents divorcés et de parents non divorcés, on voit apparaître que les deuxièmes sont plus proches, communiquent plus et reçoivent plus de soutien de la part de leurs frères et sœurs que les premières. Cet auteur insiste sur le fait que les conflits de fratrie à l'âge adulte sont dus au divorce, mais plus spécifiquement aux conflits conjugaux des parents, il est donc intéressant de voir qu'une certaine nuance existe. En effet, la théorie de l'apprentissage social développée par Bandura (1977) explique qu'un enfant qui grandit dans un environnement familial disharmonieux, manquant de modèle pour les compétences sociales et interpersonnelles, pourrait développer des difficultés pour maintenir des relations interpersonnelles saines. Cela peut également s'expliquer par la question de loyautés croisées aux parents.

Les demi-frères et demi-sœurs

Les demi-frères et demi-sœurs sont les enfants du nouveau conjoint du parent biologique et de ce dernier. Ils partagent donc avec l'enfant un peu plus de bases que ce qui est le cas pour les quasi-frères et quasi-sœurs, mais moins que ce qui est le cas pour la fratrie germaine.

Pryor (2014) explique que malgré des différences d'âge parfois très importantes, les demi-frères et demi-sœurs sont souvent considérés comme de simples frères et sœurs sans différenciation. Par contre, les relations entre demi-frères et demi-sœurs ou quasi-frères et quasi-sœurs ne sont pas autant proches et intenses que celles entre la fratrie biologique.

Les quasi-frères et quasi-sœurs

Me rendant compte que les noms de « quasi-frères » ou « quasi-sœurs » n'étaient pas connus de tous, je vais rapidement les définir. Les quasi-frères et quasi-sœurs sont donc les enfants du nouveau conjoint du parent biologique. Ils n'ont donc aucun lien de sang avec l'enfant en question.

Il n'est pas toujours évident de déterminer la place que vont prendre les enfants du nouveau conjoint aux yeux des enfants du parent biologique. Sont-ils à considérer comme des frères et sœurs ? Si c'est le cas, à partir de quel moment est-ce possible ? Ces enjeux vont être imposés d'emblée aux enfants qui vont souvent devoir partager leur chambre, les corvées du foyer, leur parent, etc.

Il me paraît pertinent de rappeler l'existence d'un évènement pouvant avoir un effet très bouleversant sur la fratrie. Il s'agit de la modification de l'ordre de naissance. En effet, lors d'une recomposition familiale, l'aîné d'une première famille peut se retrouver à la place de l'enfant du milieu lorsque la deuxième famille est composée d'enfants plus âgés que lui. Le benjamin, habitué à sa place de petit protégé, peut également se retrouver propulsé dans cette position d' « enfant sandwich ». Peille (2005) dira «Il n'y a pas une place pire que l'autre» mais qu'en est-il de l'effet d'une telle modification des rangs de naissance ? Cette dernière entraîne un certain nombre de pertes, avec, à plus long terme, l'occasion d'expérimenter également de nouvelles choses. Mais encore faut-il, le rappelle Haxhe (2010), que cela soit géré adéquatement au sein de la fratrie et accompagné par l'entourage. Il est compliqué d'imaginer de façon systématique quelle sera l'organisation d'un groupe fraternel qui subit une telle modification. En effet, cette organisation se crée par l'expérimentation et est différente d'une famille à l'autre.

3.2. Les beaux-parents

À travers toutes les époques et toutes les histoires, il apparaît de façon claire que la belle-mère, surnommée la « marâtre », éprouve beaucoup plus de difficultés à faire sa place au sein de la nouvelle famille que le beau-père qu'on a tendance à laisser de côté. Pourtant, comme l'indique Pryor (2014), il existe également plusieurs stéréotypes sur les beaux-pères

tels que le fait qu'ils seraient intéressés ou abusifs par rapport à leurs beaux-enfants. Les études sur les familles recomposées montrent que les enjeux sont différents selon le sexe du beau-parent.

La représentation négative qui peut exister des beaux-parents provient de l'ancien régime où la recomposition familiale n'était pas due au divorce, mais plutôt à la mort de l'un des parents. Pryor (2014) met en évidence la différence de processus entre cette époque et maintenant. En effet, avant, les enfants avaient complètement perdu un parent alors qu'aujourd'hui, les enfants ne perdent pas littéralement un parent, ils gagnent simplement une nouvelle figure parentale. Lazartigues (2002) confirme ses propos en disant que le beau-parent va prendre une place dans une dynamique additive plutôt que de substitution comme ça a été le cas par le passé. Ce qui entraîne une dynamique familiale tout à fait nouvelle et régie par des enjeux différents.

Il faut souligner qu'alors que pour les partenaires il s'agit d'un choix mutuel, pour les enfants la venue du beau-parent est un choix forcé. Comme le rappellent Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera (2010), avec son arrivée, les enfants voient s'évanouir leur espoir d'une réunion familiale, entraînant déception et douleur. Ils peuvent également craindre que leur propre parent ne les abandonne.

Même si le beau-parent n'est pas lié à l'enfant par le sang, il lui est lié par une parenté domestique étant donné qu'il partage avec lui son quotidien. Cette parenté n'est cependant pas encore reconnue par la loi (Lazartigues, 2002).

Selon Goldbeter-Merinfeld (2010), la clarification des rôles de beau-père et/ou de belle-mère est cruciale dans la facilitation des deuils et des nouvelles adhésions. Or, bien souvent, ce rôle n'est clair pour personne. En effet, la plupart des beaux-parents ont des difficultés à comprendre s'ils doivent remplir une fonction amicale, parentale ou étrangère. Gallus (2015) explique qu'il faudrait voir comment faire en sorte que ce parent social puisse poser certains actes d'éducation de la vie quotidienne comme c'est le cas pour les relations avec l'école ou par rapport à la santé. Les beaux-parents se définissent aujourd'hui, selon Théry (2002), comme « ni parents, ni amis ». Nous parlions plus haut de différents types de styles parentaux et il est apparu à travers une étude que lorsque le beau-parent utilisait le style parental permissif (en étant chaleureux et soutenant, mais sans remplir le rôle disciplinaire), le niveau de bonheur familial et la qualité de la relation étaient plus élevés (Crosbie-Burnett & Giles-Sims, 1994). Cependant un élément qui a été mis en évidence par Lazartigues (2002)

comme rendant difficile la mise en place d'une structure générationnelle bien différenciée entre enfant et beau-parent est la technique de copinage que ce dernier réalise fréquemment au début dans le but de gagner sa place auprès de son beau-fils ou de sa belle-fille.

Les difficultés de la part de l'enfant pour laisser une place respectée au beau-parent peuvent être vues comme liées au fait que ce dernier met un terme à l'idylle de la période de monoparentalité qui avait pris place chez cette première famille.

Selon Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera (2010), un élément important à prendre en compte concernant la relation entre les enfants et le nouveau partenaire de leur parent est le fait que cette relation varie en fonction des différences de genre de chacun. En effet, pour le garçon, le fait que sa mère se trouve un nouveau conjoint lui permet de quitter son rôle de partenaire. Ici, la relation entre enfant et beau-parent s'améliore après la deuxième année d'existence du nouveau couple. Par contre, quand c'est le père qui a la garde des enfants qui amène une nouvelle partenaire, les filles ont l'impression de perdre leur place privilégiée et éprouvent un sentiment de rivalité. Au niveau des partenaires, on remarque que les beaux-pères ont plus facile à s'insérer que les belles-mères qui se heurtent à la pensée commune de la « mère unique » qu'on ne peut remplacer par une autre femme. Par contre, les beaux-pères peuvent éprouver quelques difficultés pour exercer les fonctions éducatrices et disciplinaires qu'on leur associe et les enfants peuvent accroître cette difficulté en n'entendant pas obéir à une personne avec laquelle ils n'ont aucune obligation de lien.

L'âge des enfants et du beau-parent joue également un rôle dans leur relation. Ainsi, les enfants en âge préscolaire et scolaire éprouvent moins de difficultés que les préadolescents et les adolescents (Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera, 2010). Et selon Dupont (2017), le jeune beau-parent sans enfant aura plus tendance à créer un lien d'ordre parental avec le/les enfant(s) de son/sa nouveau/nouvelle partenaire que celui qui a déjà des enfants et une longue histoire familiale derrière lui.

Pryor (2014) remarque que lorsque le beau-père a des enfants à l'extérieur du foyer, il peut éprouver des difficultés à s'engager dans une relation avec ses beaux-enfants s'il ressent une jalousie de la part de ses propres enfants. De la même façon qu'il est difficile pour les beaux-enfants de s'engager dans une relation avec leurs beaux-parents lorsqu'ils sont dans un conflit de loyauté par rapport à leur parent biologique extérieur au foyer.

Une ressource très importante est la mère qui représente fréquemment l'élément le plus stable dans la vie de l'enfant. C'est cette dernière qui se charge généralement de la modulation des relations entre son enfant et le beau-parent (Lazartigues, 2002).

Ce qui est également très important pour l'acceptation des beaux-parents de la part des enfants c'est le temps. Effectivement comme l'affirme Emery (2004), un beau-parent aura beaucoup plus de facilité à développer une bonne relation avec les enfants s'il arrive à agir graduellement dès le début de la relation, et qu'il lui sera bien plus difficile de faire marche arrière pour réparer ses erreurs s'il a brûlé les étapes.

Manning et Lamb (2003) mettent en évidence que lorsque les partenaires sont mariés, le beau-parent peut avoir une obligation plus clairement définie à l'égard de ses beaux-enfants que quand les partenaires sont juste cohabitants. Le mariage entraîne ainsi une attente d'implication plus importante de la part du beau-parent, ce qui a des conséquences positives sur le bien-être de l'enfant.

3.3. Les enjeux rencontrés

Comme l'indique Pryor (2014), une nouvelle séparation dans un deuxième mariage est estimée à plus de 70 %. J'ai décidé de partir de ce constat pour montrer que les enjeux dans les familles recomposées sont très nombreux et je vais tenter d'en éclaircir quelques-uns.

Une première croyance populaire fort négative stipule, selon Lazartigues (2002), que ces nouvelles familles « élargies » seraient sans repère et instables et qu'il en découlerait ainsi de nombreuses difficultés relationnelles au sein de tous les sous-systèmes. Il y aurait ainsi une ambiguïté des frontières et un flou des cadres structurant les liens familiaux. Or, il est important que l'enfant se représente une structure claire des liens familiaux pour se développer correctement, pour faire la différenciation des générations et pour que les relations avec les membres de la famille recomposée se déroulent au mieux. Broadly (cité par Boss et Greenberg, 1984) définira les frontières familiales ambiguës comme « un état dans lequel les membres de la famille sont incertains dans leur perception de qui est dans ou hors de la famille et qui joue quels rôles et tâches dans le système familial ». Théry (2002) va dans ce sens en disant que « rien ne va de soi dans ces « nouvelles tribus ». En effet, la constellation recomposée n'est pas le retour à la famille élargie d'autrefois. (…) Les places respectives de chacun n'y sont pas claires. »

Un deuxième enjeu à garder en tête est le fait d'arriver à « faire groupe » sans que toutes les composantes du système familial n'aient une histoire commune et partagée (Visher,

Visher, 1985). Cela renvoie au fait que chaque membre de la famille amène un bagage différent et il faut faire en sorte que ce dernier n'empêche pas les membres de se réunir en une famille. C'est également le cas, rappelle Goldbeter-Merinfeld (2010), pour la construction de nouveaux rituels qui sont sens cesse comparés aux anciens.

Selon Goldbeter-Merinfeld (2010), un enjeu complexe à gérer concerne la désynchronisation des rythmes de chaque membre de la nouvelle famille. Généralement, le nouveau couple adopte un rythme rapide, désirant obtenir le plus vite possible une famille « parfaite ». Tandis que les enfants sont encore aux prises avec des conflits de loyauté et avec un deuil à faire par rapport à leur famille d'origine, ce qui va ralentir leur rythme. On observe chez ces familles une « lutte pour le temps systémique », c'est-à-dire la nécessité de synchroniser au moins partiellement leurs temps alors qu'ils partent de rythmes et d'histoires différents.

Pour Théry (2002), les constellations familiales recomposées tentent de concilier le temps conjugal et le temps parental. Le temps conjugal doit être redéfini afin que la famille recomposée puisse fonctionner mais il dépend de la redéfinition du temps parental également. Il rajoute que « le réseau recomposé ne peut fonctionner que si les ex-époux parviennent à accepter que, dès lors qu'ils seront parents, leur séparation ne sera jamais totale, leur liberté jamais entièrement retrouvée. Ils doivent accepter que leurs relations perdurent, sous une forme différente. »

Papernow (2008) évoque quelques challenges supplémentaires auxquels les familles recomposées doivent faire face : le fait que le parent biologique soit perçu comme l'initié tandis que le beau-parent est vu comme l'étranger, les tâches parentales qui divisent les adultes en deux étant donné que l'un a déjà établi un style parental alors que l'autre doit le forger et les ex-conjoints qui sont toujours présents.

Monnier (2010) évoque, au sein de la recomposition, plusieurs étapes, dont la phase de négociation à l'intérieur de laquelle il y a une conciliation des besoins individuels, ainsi que ceux de chaque sous-système. Ces besoins qui se font compétition.

Selon Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera (2010), une tâche importante pour les enfants dans la recomposition est le maintien des liens avec le parent « biologique » (non cohabitant) et avec sa famille d'origine. Sans cela, il s'agirait d'un deuil supplémentaire dans la série de deuils que l'enfant a subis suite à la séparation de ses parents. Cependant, Monnier (2010)

explique que la famille recomposée doit savoir élaborer des frontières semi-perméables vis-à-vis des ex-conjoints.

Les facteurs de risque

Une des difficultés principales réside dans la manière dont la nouvelle union est née. Il est compliqué pour un jeune d'accepter le partenaire de son parent s'il estime que ses parents se sont séparés en partie de sa faute (Casman, 2008). Cela empêche ainsi l'élaboration des sentiments à l'égard du nouveau conjoint à cause de la modalité de rupture de la première union.

Ainsi, Cigoli (2006) explique que l'installation d'une nouvelle relation fonctionnelle par les nouveaux partenaires dépend de la modalité selon laquelle la séparation de la première a eu lieu. Il identifie ainsi quatre modalités différentes :

- L'échec de l'encastrement : dans ce cas, il n'est pas pensable que l'autre ait une existence propre. Ainsi, la tentative de nier tout ce qui concerne le lien précédent donne lieu à une recherche d'une relation idéale dans laquelle on finit par reproposer les mêmes modèles destructeurs.
- L'achèvement de la tâche : avec soit une acceptation pensée où les ex-conjoints peuvent s'investir émotionnellement dans une nouvelle relation, en gardant certains éléments positifs du lien précédent. Soit une intolérance de la fin de la relation où le « jeu » de l'hostilité à l'égard de l'ex-conjoint perdure et le « nouveau » partenaire y est bien souvent impliqué.
- L'évènement déconcertant (infidélité) : quand c'est le cas et qu'une période intermédiaire permettant l'élaboration de la séparation n'est pas respectée, le nouveau partenaire devient la cible de la rage des enfants puisqu'ils le considèrent comme responsable de la fin de l'union.
- La faiblesse de l'engagement : les relations futures sont souvent marquées par des comportements de désengagement affectif et peuvent contenir en elles cette même faiblesse du lien.

Ahrons (1987) propose un modèle mettant en lien la famille reconstituée et les modalités du processus de séparation. Je vais en résumer ci-dessous les 5 typologies qui en ressortent :

1) La dyade dissoute : ce sont les familles créées à partir de familles séparées où l'un des parents est absent. Lorsqu'un conflit existe entre les deux parents, ce sont les réactions des pères qui sont les plus influencées car ceux-ci préfèrent s'éloigner de l'enfant

plutôt que d'exprimer la conflictualité avec l'ex-conjointe à travers des actes explicites. De plus, on observe également fréquemment l'élévation d'obstacles par les mères contre la fréquentation et la valorisation de la figure maternelle. Il faut souligner que la parentalité après le divorce est l'un des premiers facteurs de risque pour la santé des enfants. Ainsi, si l'entrée d'un nouveau partenaire donne lieu à une dynamique de substitution de la figure parentale absente, on créée une famille « de substitution », apparemment fonctionnelle. Dans le cas où il n'y a plus de contact avec l'un des parents, les contacts avec la famille étendue de ce dernier finissent également par se perdre. On remarque également que la mauvaise qualité de la relation au père empêche indirectement la création d'une bonne relation entre l'enfant et le nouveau partenaire.

2) Les amis parfaits : ce sont des couples qui n'ont pas su élaborer leur séparation et continuent ainsi à partager des rituels de famille, à vivre des regains de passion et de complicité. Les enfants, jouissant quand même de relations adéquates avec les deux parents, sont dans un état fortement confusionnel à cause du flou de la situation et de la labilité des frontières. Quand un nouveau partenaire entre en jeu, il éprouve des difficultés à définir clairement son rôle et peut se sentir menacé par la continuité d'une telle relation avec l'ex-partenaire. L'apparition du nouveau conjoint pousse les anciens partenaires à élaborer la perte liée à leur séparation, rendant ce dernier responsable des désaccords et intervenant activement dans le conflit.

3) Les collègues fâchés : ce sont des partenaires qui n'ont pas pu atteindre le divorce psychique et qui continuent à se livrer des batailles juridiques des années après la séparation. Ils s'occupent ainsi des enfants de manière compétitive. Quand un nouveau partenaire apparaît, il prend une part active au conflit et peut également entrer en concurrence au niveau des fonctions parentales avec l'ex-partenaire. Les enfants, plongés dans l'ambiguïté de la relation, ont tendance à alterner des moments d'alliance et d'acceptation à des périodes de refus et d'hostilité à l'égard du nouveau partenaire.

4) Les ennemis furieux : ce sont des couples chez qui le conflit est tellement fort qu'ils doivent passer par une autorité externe (police, tribunal) pour régler l'exercice des tâches parentales. Chaque partenaire tente d'exclure l'autre de la vie des enfants en usant de manipulation, de dénigrements, etc. Le nouveau partenaire intervient activement dans le conflit et est souvent considéré comme un substitut de l'autre parent, augmentant encore un peu la compétition. L'enfant, quant à lui, peut le

percevoir comme une source de danger dans sa relation jusque-là exclusive avec le parent cohabitant.

5) Les collègues collaborants : ce sont des conjoints séparés physiquement et psychologiquement, pouvant ainsi investir leur affectivité dans une nouvelle relation. Ils sont capables de créer une relation basée sur le Nous du nouveau couple sans nier l'héritage des relations précédentes. Le nouveau partenaire a ainsi plus facile à s'insérer dans le noyau familial et dans la famille élargie. Les enfants ont des relations suffisamment bonnes avec leurs deux parents biologiques et leur partenaire respectif et ont l'avantage d'appartenir à une constellation familiale dans laquelle plusieurs figures éducatrices coexistent et collaborent (Théry, 2002).

Au niveau de la fratrie, dans son mémoire, Apruzzese (2016) évoque plusieurs facteurs inhibiteurs d'une relation harmonieuse comme la différence d'éducation, les inégalités de traitements, la prohibition répétée de l'inceste, etc.

Cartwright et Seymour (2002) rapportent, eux, plusieurs facteurs propres au parent biologique pouvant blesser les enfants durant une recomposition familiale et auxquels il faut faire attention : ne pas informer et consulter les enfants, les parents qui ne sont pas loyaux, encourager le beau-parent à discipliner ses beaux-enfants, ne plus porter attention à ses enfants et la mise en place de loyautés divisées entre les deux parents biologiques.

Les facteurs de protection

Il me paraît très important de rappeler tout de même qu'un élément auquel on a tendance à ne pas accorder assez d'importance est le temps. Il permet l'élaboration des sentiments de perte liés à la fin de la première union et la construction des relations entre chaque membre de la famille.

Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera (2010) listent un certain nombre de facteurs de protection : le respect de certaines étapes au moment d'introduire un nouveau partenaire, la non-adoption d'un rôle substituant dans l'éducation de l'enfant de l'autre, la création de rituels familiaux, valorisation de l'espace et du temps familial en évitant de les mettre en concurrence avec l'espace et le temps du couple, la manière dont le précédent lien conjugal s'est terminé et a été élaboré, la disponibilité à un nouvel élan génératif par rapport à la naissance d'un nouvel enfant du couple et à la construction de liens avec les enfants issus des unions précédentes.

Pour ces mêmes auteures, les facteurs facilitant la naissance de relations amicales au sein de la nouvelle fratrie sont la proximité d'âge, les expériences partagées et la solidarité réciproque. Dans son mémoire, Apruzzese (2016) évoque d'autres facteurs comme l'existence d'un enfant unique, la création de nouveaux rituels, la préparation à la première rencontre au rythme des enfants et en plusieurs temps, la correspondance des sexes, etc.

Cartwright et Seymour (2002) mettent en évidence quelques facteurs propres au parent biologique qui vont aider les enfants lorsqu'une recomposition a lieu : prendre du temps avec l'enfant et lui donner de l'attention, communiquer par rapport aux événements, respecter les émotions des enfants, mettre les choses en place tout doucement et continuer à être parent en faisant passer les enfants en premier.

Le fait que les deux partenaires soient mariés ou simplement cohabitants a également son importance. En effet, ils observent que les adolescents qui vivent au sein d'une famille recomposée où il y a eu un mariage expérimentent plus de comportements et de résultats scolaires positifs que ceux qui vivent au sein d'une famille recomposée cohabitante (Manning & Lamb, 2003).

3.4. Le cycle de vie des familles recomposées

Selon Malagoli Togliatti et Lubrano Lavadera (2010), les principales phases du cycle de vie des familles recomposées sont les suivantes :

1) Constitution d'une identité de couple solide
2) Redéfinition de la nature des liens entre les enfants, les parents biologiques et les familles d'origine de chacun
3) Développement des relations adéquates entre les beaux-parents, les beaux-enfants et les beaux-frères et belles-sœurs
4) Construction d'un sens d'appartenance à la nouvelle unité familiale

Papernow (2008) décrit sept phases majeures du développement d'une famille recomposée :

1) <u>L'étape fantaisie :</u> il s'agit de toutes les attentes irréalistes que nourrit la nouvelle famille, comme le fait que tous les problèmes se régleront ou que les enfants s'aimeront.
2) <u>L'étape d'immersion</u> : dans laquelle la réalité de la famille recomposée commence à avoir un impact sur chacun des membres en raison de tous les processus qui s'y jouent

(jalousie, loyauté, manque de clarté, reproches, etc.) et chaque membre de la nouvelle famille doit plonger dans l'univers des autres (valeurs, habitudes, histoire, etc.).

3) L'étape de la prise de conscience : qui comprend une prise de conscience des problèmes de la part des adultes. Ils peuvent enfin les articuler entre eux-mêmes et les autres. Cette étape est caractérisée par de la curiosité et de la compassion. À ce stade, lorsqu'il y a un moment de tension, il n'existe pas encore une famille, mais plusieurs qui sont en interaction.
4) L'étape de la mobilisation : dans laquelle les différences commencent à être discutées ouvertement et de légers changements sont observés. Si la communication n'est pas facile, cette étape est vécue difficilement.
5) L'étape de l'action : qui comprend la recherche de solution aux problèmes et la résolution des différences, entraînant une réorganisation importante de la famille avec la création de nouvelles règles et rituels familiaux.
6) L'étape du rapprochement : dans laquelle s'établit une réelle intimité dans les relations entre les membres. Il y a un certain arrangement de ce que devrait être une relation.
7) L'étape de la résolution : dans laquelle un sens de l'identité familiale est trouvé et sert de base pour faire face aux défis futurs. On y observe une consolidation des liens, des règles et des rôles de chacun. Il y a une famille unique qui peut évoluer vers une histoire commune.

3.5. La cohabitation

La transition entre la rencontre du nouveau couple et l'emménagement de la famille recomposée a des effets inconsidérés sur chacune des relations au sein de celle-ci. Mon mémoire portera d'ailleurs sur l'impact du temps entre ces deux évènements sur toutes les relations qui se jouent à l'intérieur de cette nouvelle famille. En effet, « les familles recomposées sont aujourd'hui définies comme des constellations familiales, dessinées par l'espace de circulation des enfants entre les foyers paternels et maternels, où les dimensions de temps et d'espace apparaissent fondamentales » (Clément & Bonvalet, 2005).

En 2004, Poittevin (citée par Bonvalet, 2005) souligne que la co-résidence est l'élément commun à tous les enfants de la recomposition familiale. Ce facteur apparaît donc être un élément crucial dans l'étude de ces dernières. Il faut également savoir qu'en fonction de la garde des différents enfants, les membres du foyer recomposé ne sont pas toujours les mêmes, ce qui va évidemment amener une dynamique et une ambiance familiale tout à fait différente.

L'installation du logement dépend du mode d'entrée en cohabitation. Dans les différents cas cela suppose de nombreuses négociations et une acceptation de chacun qui est plus ou moins bien vécue. Le choix entre ces deux solutions sera influencé par le rapport entre l'espace habitable et le nombre d'occupants, l'envie de préserver les enfants, les revenus de chacun, etc. Le Gall (2005) définit deux modes d'entrées en cohabitation :

- L'agrégation : quand l'un des conjoints va vivre chez l'autre. C'est le cas quand un des parents est gardien et l'autre, non ou n'a pas d'enfant. C'est ainsi souvent dans le logement de la mère gardienne. Dans les milieux populaires c'est le choix qui est fait par la majorité. Il s'agit parfois d'une stratégie de minimisation des risques liés à la recomposition familiale et de préservation de l'équilibre des enfants. Ce mode d'installation impose un réaménagement de l'espace domestique dans lequel certains avaient déjà leurs habitudes.
- L'emménagement : quand les deux conjoints prennent ensemble un nouveau logement. Il suppose une certaine aisance financière minimale. Cependant il possède bien des avantages comme la matérialisation concrète d'un nouveau départ où chacun se trouve sur un pied d'égalité et l'anticipation du manque d'espace.

Dans les deux cas, l'une des négociations les plus cruciales concerne le choix des meubles. Effectivement, le couple se retrouve généralement avec des doubles, il s'agira donc de trancher et de sélectionner. Dans l'agrégation, on remarque que le nouveau conjoint n'a généralement pas la possibilité de faire valoir ses meubles étant donné que sa simple présence est déjà bouleversante pour les enfants. Dans les deux cas, on observe une position dominante majoritairement de la part des mères gardiennes. Ceci s'explique par le fait que la conception de l'habiter et l'usage de l'espace domestique du foyer recomposé revient généralement aux femmes. Mais cela entraîne chez le conjoint non-gardien un coût affectif et pécuniaire (Le Gall, 2005).

3.6. Les recompositions multiples

Comme nous l'avions dit plus haut, le taux de dissolution d'un deuxième mariage est très élevé, ce qui peut expliquer que toutes les familles recomposées ne sont pas à leur premier essai. Pryor (2014) évoque quelques théories concernant la grande probabilité d'échec d'un deuxième mariage :

- Les partenaires qui ont déjà divorcé par le passé se montrent plus tolérants par rapport au divorce qu'ils perçoivent comme une solution à leurs problèmes de couple.
- Les stresseurs dus aux enfants de la famille recomposée contribuent à la probabilité plus élevée de divorce de cette deuxième union. Cela est également montré par le fait que les remariages sans enfant sont plus stables.
- Les adultes qui ne sont pas compétents dans les relations lors d'un premier mariage présentent des caractéristiques qui ont une plus grande probabilité pour faire échouer la nouvelle relation.

Par ces multiples recompositions familiales, les enfants doivent faire face à de nombreuses pertes relationnelles, mais doivent également développer de nombreuses fois de nouvelles relations. Ces accumulations peuvent représenter un facteur de risque ou un avantage.

3.7. Le bien-être

Pour un enfant, vivre au sein d'une famille recomposée est associée à un moindre bien-être comparé au fait de vivre dans une famille avec ses deux parents biologiques. Ce bien-être comprend le niveau d'éducation, la socialisation, l'initiative et les comportements internalisés et externalisés (Amato and Keith 1991; Astone and McLanahan 1991; Cherlin and Furstenberg 1994; Coughlin and Vuchinich 1996; Hetherington, Bridges, and Insabella 1998; Sandefur, McLanahan, and Wojtkiewicz 1992, cités par Sweeney, 2007).

Une autre étude rapporte que les enfants de familles recomposées sont plus à risque d'avoir un faible niveau d'éducation, un haut niveau de délinquance et des comportements externalisés que les enfants dont les parents sont encore ensemble (Barrett & Turner, 2005 ; Hofferth, 2006). Cependant, comme l'indique Pryor (2014) ce genre d'études se fixe souvent sur la structure de ces familles pour expliquer les effets sur les enfants en oubliant certains facteurs propres aux familles recomposées qu'il est important de prendre en considération : les facteurs de sélection (pauvre santé mentale, bas niveau socio-économique, etc.), les facteurs socio-économiques (bas niveau d'éducation), les facteurs familiaux (style parental), instabilité et transitions précédentes, exposition au stress (conflits).

3.8. La famille élargie

La littérature aborde beaucoup les questions concernant les différents acteurs d'une recomposition familiale mais bien souvent les recherches ne vont pas plus loin que le couple et les enfants concernés. Les autres personnes concernées comme c'est le cas pour les grands-

parents, les oncles et tantes, les amis de la famille, etc. sont souvent laissées de côté par la recherche. Or, le développement de relations avec la famille élargie du nouveau partenaire est un défi de taille.

Ainsi, les beaux-grands-parents ne savent pas toujours exactement quel rôle jouer dans cette grande famille. Ils peuvent ne pas être toujours en reste d'investir les nouveaux beaux-petits-enfants. Se pose aussi la question de l'ambivalence par rapport au nouveau conjoint de leur enfant (Lazartigues, 2002). Il y a, selon Pryor (2014), un certain nombre de facteurs qui ont un impact sur l'établissement et la qualité de la relation. Tout d'abord le fait que le beau-parent vit ou non avec l'enfant. S'ils vivent ensemble, il y a plus de probabilités qu'une relation se crée avec les beaux-grands-parents. Ensuite l'âge du beau-petit-enfant joue un rôle car un jeune enfant aura plus de chances de nouer une relation étroite avec ses beaux-grands-parents qu'un jeune plus âgé. Et enfin, lorsque les beaux-grands-parents ont déjà des petits-enfants biologiques, il est difficile de traiter les beaux-petits-enfants et les petits-enfants biologiques de façon égale. Schneider & Mietkiewicz (2001) citent certains facteurs facilitateurs tels que l'existence d'une identité « grand-parentale » solide, la fréquence élevée des relations et la disponibilité d'un espace symbolique.

3.9. L'éthique relationnelle

Étant donné que l'une de nos questions de recherche concerne la façon dont se voit l'éthique relationnelle au sein des familles recomposées, nous allons introduire ici ce concept.

Nous ne pouvons pas parler d'éthique relationnelle, sans parler de la théorie contextuelle d'Ivan Boszormenyi-Nagy dont elle est tirée. Elle se base sur les principes de la psychiatrie, de la philosophie, de l'analyse psychologique et des théories sur les systèmes. C'est l'intégration des approches individuelles et systémiques dans la thérapie. Dans un premier temps, il semble nécessaire de commencer par la définition que Nagy (1986) donne du contexte « Par contexte, on entend le fil organique, entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent, qui forme une toile de confiance et d'interdépendance. Le contexte humain embrasse les relations actuelles d'une personne autant que son passé et son avenir. Il est constitué de la totalité de tous les livres d'équité dans lesquels les mérites et les obligations de telle personne sont enregistrés. Son critère dynamique relève de la considération due et non de la réciprocité de donner et de recevoir. »

Selon lui, le contexte est constitué de quatre aspects (Gangamma, 2008) :

- La dimension factuelle : ce sont les évènements qui se déroulent dans la famille ou le contexte social et qui peuvent avoir un impact sur le développement des relations familiales (maladies physiques, handicaps, décès, les finances, l'ordre des naissances, etc.). La famille n'a pas ou peu de contrôle sur ces faits. Les injustices factuelles peuvent avoir des conséquences sur les générations suivantes.
- La psychologie individuelle : c'est le monde interne de l'individu (les motivations poussant à l'action, les facteurs psychologiques contribuant à la force et à la compréhension dans les relations, les pensées, les espoirs, les blessures passées, les déceptions, etc.)
- Les patterns de comportement observable et de communication interpersonnelle (ou transactions) : les modèles qui existent au sein d'une famille et qui sont réciproquement affectés par tous les membres. Les familles sont des systèmes d'autorégulation (elles produisent des changements ou maintiennent le statu quo). Un système familial est sain d'une part, quand les objectifs de l'individu et ceux des membres de la famille sont atteints, et d'autre part, quand le système reste dynamique, c'est-à-dire qu'il évolue.
- L'éthique relationnelle : sur laquelle nous allons nous concentrer et que nous développerons ci-dessous.

L'envie de se baser sur les concepts de la thérapie contextuelle provient de la similarité entre nos croyances et les objectifs de ce courant. Reprenons l'une des prémisses citée par Heireman (1989) des interventions contextuelles : « les conséquences des décisions et des actions d'une seule personne peuvent influencer la vie de toutes les personnes qui sont liées à elle ». Cette dernière est d'autant plus pertinente au vu des hypothèses de recherche que nous avons développé dans ce travail.

Nous allons donc nous arrêter sur la quatrième dimension de la réalité relationnelle qui est la conviction que chaque individu a droit à une juste considération de sa survie et de son bien-être en raison de sa naissance et de son existence. Nagy explique que l'éthique relationnelle n'est pas une notion juridique mais s'inscrit dans le contexte de droits et de redevances mutuelles entre les personnes au sein d'une perspective transgénérationnelle. Ainsi, « l'éthique relationnelle, c'est la responsabilité d'une personne vis-à-vis d'une autre, c'est le fait de prendre l'autre en compte » et « (…) c'est une propriété dynamique intrinsèque des relations humaines selon laquelle chaque partie de la relation est intrinsèquement redevable à l'autre » Pour Nagy (Cité par Heireman, 1989, p. 45.), l'éthique relationnelle fait

référence à la notion de justice au sein des relations, à la balance entre « ce que je donne » et « ce que je reçois ». Elle fait également appel aux concepts de loyauté, de confiance et de légitimité. La confiance est la principale ressource relationnelle à partir de laquelle se fait l'apprentissage des interactions avec les autres. La loyauté se réfère d'abord au lien existant entre les parents et leurs enfants puis avec les autres personnes importantes dans la vie de l'individu. Le droit se rapport à la garantie éthique de prendre soin de l'autre. (Nagy, 1987 ; 1994 ; 1996 ; Heirman, 1989).

Un premier concept appartenant à la dimension d'éthique relationnelle est celui de loyauté familiale. Cette dernière s'inscrit dans la parenté, c'est-à-dire qu'à partir du moment où l'enfant reçoit la vie, il éprouve un devoir éthique envers son parent et ses origines, devoir dont il veut s'acquitter. Cette loyauté s'exprime de façon ouverte ou, si cela n'est pas possible, de manière voilée. La loyauté est, selon Nagy, une force régulatrice des systèmes. On ne peut parler de loyauté sans parler de conflit de loyauté. C'est une situation où la personne est divisée entre deux objets de loyauté qui sont en compétition mais qui ne sont pas exclusifs. On peut parler également de loyauté clivée, ce sera la cas si chaque parent exige de son enfant qu'il lui soit loyal et qu'il rejette l'autre parent. L'enfant se retrouve donc dans une situation impossible où il ne peut être loyal à un de ses parents sans être déloyal envers l'autre. Les conflits de loyauté sont inhérents aux familles recomposées où l'enfant ne peut se montrer déloyal envers son parent biologique alors que le nouveau couple cherche l'intimité instantanée, quitte à nier le passé. Se montrer loyal envers l'ancien et le nouveau groupe familial s'annonce dès lors très complexe pour l'enfant. Au sein de la loyauté familiale, il y aussi la balance de justice. De façon imagée, il s'agit d'un livre familial qui comptabilise les rapports en son sein, en termes de mérites et de dettes accumulés par ses membres. C'est donc la balance entre donner et recevoir. Ces dettes et ces mérites sont comptabilisés de génération en génération. Cependant cette balance de justice n'exige pas de la réciprocité, mais bien de l'équité.

Le deuxième concept important est celui de la légitimité. Selon Nagy (1986, p. 416), « c'est une garantie éthique qui ne peut naître que dans une relation et qui peut accumuler des mérites du côté de celui qui s'est rendu méritoire ».

Nous faisons appel au concept d'éthique relationnelle car il nous paraît intéressant dans le cadre d'une analyse des liens entre les membres d'une famille recomposée. Nous utiliserons ainsi la Relational Ethics Scale (RES), un test qui évalue les relations interpersonnelles et qui est directement en lien avec l'approche contextuelle de Nagy. Grâce à

ce questionnaire, nous pourrons accéder aux ressentis des membres de la famille autour des concepts de justice, de confiance, de loyauté et de droits. D'une part, de façon verticale, c'est-à-dire entre les enfants et les parents, d'autre part, de façon horizontale, c'est-à-dire entre les partenaires du couple.

Hypothèses et questions

Étant donné que nous allons tenter d'explorer une caractéristique des familles recomposées sur laquelle peu, voire pas de recherches ont porté, il nous paraît normal de ne pas poser trop rapidement une hypothèse fermée. C'est pour cette raison que nous poserons une question relativement ouverte, laissant peut-être les chercheurs suivants approfondir le sujet en posant une hypothèse plus spécifique.

A un niveau général, par ce travail nous voudrions approfondir le bien-être individuel et collectif à un niveau relationnel au sein des familles recomposées. Nous travaillerons sur la transition entre la rencontre du nouveau couple et l'emménagement de la famille recomposée ensemble. Plus précisément sur l'impact du temps entre ces deux évènements sur toutes les relations à l'intérieur de la famille recomposée. Dès lors, nous serions tentés de poser l'hypothèse selon laquelle plus cette transition est courte, plus elle peut bousculer les membres dans leurs besoins respectifs et impacter leurs relations. Mais au vu de la faible quantité de littérature portant sur ce sujet, il apparaît trop précoce de s'aventurer aussi loin dans nos a priori.

Nous traiterons ainsi les questions suivantes :

- Y a-t-il un impact du temps de transition entre la rencontre du couple et l'emménagement de la famille recomposée sous le même toit sur le bien-être individuel ?
- Quel est l'impact de ce temps de transition sur le bien-être relationnel ?
- Est-ce que le bien-être individuel est corrélé avec le bien-être parental ?
- Est-ce que le bien-être individuel est corrélé avec la satisfaction conjugale ?
- Est-ce que le bien-être individuel est corrélé avec le bien-être des enfants ?
- Est-ce que la satisfaction conjugale est corrélée avec le bien-être des enfants ?
- Est-ce que le bien-être individuel est corrélé avec l'éthique relationnelle ?
- Est-ce que le bien-être individuel est corrélé avec le bien-être collectif ?

Il est important de rappeler que les résultats qui ressortiront de notre étude ne pourront faire l'objet d'une généralisation à la population entière des familles recomposées. Ils ne pourront qu'être utilisés intelligemment pour orienter les recherches suivantes sur cette thématique.

Méthodologie

I. Le déroulement

Pour mener à bien ce travail, nous rencontrerons les familles à deux reprises.

La première rencontre avec la famille se déroulera dans les locaux universitaires et sera divisée en deux temps. Le premier durant lequel nous conduirons un entretien avec elle dans le but d'en apprendre davantage sur les liens qui unissent chaque membre de la famille, sur leur histoire, etc. tout en complétant le génogramme de la famille. Le deuxième temps durant lequel nous procéderons au test du Pique-Nique. A la fin de cette rencontre, nous renverrons un feedback par rapport à ce que nous avons pu observer durant l'activité ludique et nous leur donnerons les différents questionnaires (cfr les explications plus bas) afin qu'ils puissent les compléter à leur aise jusqu'à la deuxième rencontre. Cette rencontre sera filmée par deux caméras disposées à l'avant et à l'arrière de la pièce, cela dans le but de capter toutes les interactions entre les membres de la famille tout en restant actif pendant l'entretien. Nous distribuerons par la suite, aux familles qui le désirent, un CD reprenant la vidéo de leur pique-nique en famille.

Quelques semaines après, il s'agira pour nous d'aller au domicile de la famille pour reprendre les différents questionnaires donnés plus tôt.

II. La population choisie

Il existe tellement de familles recomposées avec des caractéristiques différentes, telles que la structure, la religion, le statut socio-économique, la race, la sexualité, la culture, etc. Malheureusement nous ne pourrons approfondir tous ces critères dans ce travail. Ainsi, nous avons essayé de trouver un groupe de familles le plus homogène possible.

Pour ce faire, nous avons décidé d'une liste de critères auxquels doivent satisfaire les familles qui participent à ce travail :

- Il devra s'agir de familles recomposées dont tous les membres vivent ensemble, sans qu'il n'y ait spécialement eu un mariage entre les partenaires.
- En ce qui concerne la première union des partenaires, il faut que celle-ci se soit terminée par une séparation ou un divorce mais pas par un décès.

- Chaque partenaire devra avoir eu un ou plusieurs enfants de cette première union, sans qu'il n'y ait obligatoirement un enfant commun aux deux.
- Concernant ces enfants, il faudrait qu'au moins l'un d'eux soit âgé de moins de douze ans.
- Afin de ne pas faire intervenir des variables supplémentaires dans nos recherches, nous ne prendrons pas de famille homoparentale, adoptive ou provenant de l'immigration.

Dans un premier temps, nous voulions évaluer les effets du temps entre la rencontre du nouveau couple et l'emménagement de la famille recomposée, il s'agissait donc de créer deux groupes de familles afin de les comparer l'une à l'autre. Le premier groupe aurait contenu cinq familles pour lesquelles cette transition aurait pris entre 6 mois et un an, tandis que le deuxième groupe contiendrait cinq familles pour lesquelles cette transition a pris entre 18 mois et deux ans. Cependant, au vu des difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés dans le recrutement de familles recomposées, nous avons dû quelque peu modifier notre méthodologie. Au vu du faible nombre de familles trouvées, il ne s'agissait plus de réaliser une comparaison entre deux groupes mais d'analyser pour un seul et même groupe l'impact du temps de transition entre la rencontre et l'emménagement sur les différents types de bien-être au sein de ces familles.

Pour rechercher ces familles, nous avons d'abord pensé à en parler dans notre entourage, notre famille, nos amis, etc. afin que le contact se fasse directement. Nous avons tout de suite pensé à utiliser également les réseaux sociaux, se montrant à l'heure actuelle plus utiles que bien d'autres démarches. Suite à cela, ne trouvant pas le nombre suffisant de familles correspondant aux critères mis en place, nous nous sommes tournés vers les écoles où nous avons déposé des flyers à l'attention de tous les élèves sans distinction. Nous avons également contacté plusieurs psychologues pour qu'elles disposent dans leur lieu de consultation des affiches de recrutement.

Obstacles et complications dans le recrutement

Malgré tous ces efforts, après plus d'un an de recherche de participants, nous n'avons pu obtenir la participation directe que de deux familles. Cela peut paraître étonnant étant donné que les recompositions familiales sont de plus en plus répandues et touchent de nombreuses familles. Ce problème rencontré dans le recrutement de notre population peut s'expliquer par plusieurs raisons. La première est que, comme nous l'avons vu dans la littérature, ces familles sont généralement un peu plus fragiles que les familles non-

recomposées. Cela rend déjà compte d'un certain nombre de familles que nous avons contactées et qui se sont séparées ou ont rencontré des problèmes familiaux rendant impossible leur participation à ce travail. Une deuxième raison au problème de recrutement est le frein que représentait le fait que tous les membres de la famille devaient être présents lors de la première rencontre. Or, nous imaginons comme il est difficile pour une famille de ce type de prendre en compte l'emploi du temps de chacun entre les différents systèmes de garde des enfants, les horaires de travail des parents et les loisirs de chacun. Beaucoup d'entre elles expliquaient avoir déjà du mal à se réunir ensemble pour une activité familiale de leur choix. Un troisième obstacle dans la participation à ce travail est le fait que la famille devait se déplacer jusqu'au Sart Tilman étant donné que le jeu du Pique-Nique devait se réaliser dans le laboratoire standardisé du CPLU. Et enfin, indépendamment des caractéristiques de cette population, nous devions également prendre en compte les plages horaires qui nous étaient destinées pour utiliser le laboratoire.

En plus des deux familles qui ont donné leur accord pour participer à notre travail, nous avons contacter deux autres familles qui avaient déjà réalisé un entretien et un test du Pique-Nique dans le cadre du cours « Laboratoire d'observation et d'évaluation des relations familiales et de couple ». Ce sont d'autres étudiants qui ont réalisé l'entretien autours de leur histoire et qui se sont occupés du Pique-Nique. Pour notre part, nous avons pris contact par la suite avec ces familles pour leur distribuer les différents questionnaires propres à notre travail.

III. Les outils utilisés

Pour réaliser ce travail, nous allons réaliser un entretien, utiliser un test qualitatif et quatre questionnaires plutôt quantitatifs. Ensuite, nous allons comparer les différents outils entre eux afin de voir si nous obtenons les mêmes résultats et clarifier également le contenu de tous ces résultats en les mettant en lien avec les facteurs de rythme de la recomposition familiale. Nous ferons finalement un résumé des résultats ressortant des outils sous forme d'analyse thématique.

3.1. L'entretien semi-structuré

L'entretien, nous permet d'accéder à l'histoire, ainsi qu'au vécu (narratif) des membres de la famille.

Durant l'entretien qui aura lieu avant le test du pique-nique, nous demanderons à la famille de nous aider à réaliser un génogramme de leur famille. Ainsi, cela nous permettra d'y voir plus clair dans les relations qui unissent chacun des membres et de mettre en lumière

l'existence éventuelle de scripts au sein de la famille plus élargie. Pour se faire, nous nous baserons sur la méthodologie de Goldrick et Gerson (1994).

Ensuite, nous mènerons un entretien semi-structuré avec plusieurs questions réfléchies au préalable par rapport aux éléments importants qui sont ressortis de notre analyse de la littérature sur ce sujet :

Ex-partenaire / co-parents

- Avez-vous encore des liens avec le parent de vos enfants ? Diriez-vous que la co-parentalité se passe bien ?
- Quel est le système de garde qui est mis en place ?

Ce premier point permet d'appréhender les liens qui existent avec l'ex-partenaire autours de la parentalité. Nous aborderons également le système de garde installé car la littérature nous a appris que cela a une influence sur les relations au sein d'une famille recomposée.

Couple

- Depuis quand chaque partenaire était séparé/divorcé au moment de leur rencontre ?
- Quand et comment votre couple s'est-il formé ? Quand et comment vous êtes-vous rencontrés ?

Ce deuxième point prend en compte le temps entre la rupture avec le parent du/des enfants issu(s) de la première union et le début du nouveau couple. Nous avons appris au travers de la littérature que la modalité de rupture et ce temps de transition avaient toute son importance dans la qualité des relations au sein de la famille recomposée actuelle. Nous discuterons également de la manière dont le couple actuel s'est formé et la durée de cette relation, ceci recouvrant une partie de nos questions de recherche.

Rencontre avec les enfants du conjoint

- Combien de temps après la rencontre du couple, la rencontre conjoint-enfants et enfants-enfants s'est-elle faite ?
- Comment cette rencontre s'est-elle organisée ? Qui a rencontré qui en premier ? Aviez-vous organisé quelque chose de particulier pour la rencontre des enfants ?

Ce troisième point permet d'accéder aux modalités de la rencontre entre les partenaires et les enfants de l'autre, ainsi que la rencontre entre les enfants. Cela permet d'aborder la manière dont ces rencontres se sont faites et le temps que cela a pris après la rencontre du couple.

Emménagement

- Combien de temps après votre rencontre, avez-vous emménagé ensemble ?
- Comment cet emménagement s'est-il réalisé ? Vers le logement d'un partenaire ou vers un nouveau logement ?
- Comment l'avoir annoncé aux enfants ? Quelles ont été leurs réactions ?

Ce quatrième point permet d'aborder la deuxième partie du thème de notre question de recherche, à savoir le temps de transition entre la rencontre du couple et l'emménagement de la famille recomposée. Nous apprendrons par ces questions le temps que cela a pris avant que la famille n'emménage ensemble, la manière dont cela a été annoncé aux enfants, les réactions que cela a suscité, la façon dont l'emménagement a été géré, l'agencement de l'espace personnel de chacun, etc.

Recomposition familiale

- Quelles difficultés avez-vous rencontrées durant la recomposition familiale ? Et quelles ont été les ressources que vous avez trouvées pour que la recomposition se passe au mieux ?
- Avez-vous gardé le même réseau social ? Comment ont réagi vos familles, parents/frères et sœurs ?
- Y a-t-il eu d'autres recompositions familiales avant celle-ci chez chaque partenaire ?

Ce cinquième et dernier point aborde le quotidien d'une famille recomposée à travers les difficultés rencontrées, les ressources utilisées pour les surmonter, ainsi que l'entourage social et leurs réactions.

3.2. Le test du pique-nique (Frascarolo & Favez, 2005)

Comme l'explique Frascarolo-Moutinet et Favez (2013), le **test du pique-nique** est un test qualitatif, il s'agit de la mise en scène d'un pique-nique familial pour évaluer les interactions père-mère-enfant(s). Contrairement à son prédécesseur, le Jeu Trilogique de Lausanne (LTP), il permet d'étudier les familles avec plusieurs enfants. C'est une qualité on ne peut plus pertinente dans le cadre de ce mémoire, étant donné que nous étudions les relations au sein de familles recomposées qui comptent plusieurs enfants. L'âge des enfants peut aller de quelques mois à 12-13 ans mais des adolescents de 14-20 ans peuvent également y participer, c'est pour cette raison que nous devons trouver des familles dont au moins un enfant est âgé de moins de douze ans.

La famille doit jouer un pique-nique tandis qu'une caméra les filme afin d'évaluer les différents aspects des interactions familiales par une observation systémique et selon certaines dimensions précises définies par Frascarolo-Moutinet et Favez (2013) . Les trois premières dimensions sont issues du modèle de l'alliance familiale : la participation, la structuration de la tâche et la chaleur familiale. Trois autres permettent l'évaluation du fonctionnement du couple : la distribution du leadership, le coparentage et les échanges conjugaux. Les deux suivantes concernant les relations parents-enfants : la pose de limites et l'autonomie du sous-système « enfant(s ». Finalement, la dernière provient de la pratique clinique dans une perspective systémique : la richesse et la fluidité des configurations.

- **Participation** : l'engagement dans le jeu, la cohésion de la famille et le fait d'être ensemble.
- **Distribution du leadership** : l'organisation et la coordination de la tâche par les parents, leur rôle de parents.
- **Structuration de la tâche et transitions** : le déroulement du jeu, la présence des différents moments précisés dans la consigne et les transitions entre ces derniers, la richesse et la capacité de mettre en scène.
- **Richesse et fluidité des configurations** : la façon dont les membres utilisent différentes configurations, la fluidité avec laquelle ils passent d'une configuration à l'autre et les échanges entre les sous-systèmes.
- **Coparentage** : le degré de coopération et de soutien entre les parents dans leur rôle de parent (compliments, validations et renforcements mais également les interférences, la compétition et les conflits).
- **Echanges conjugaux** : des signes non-verbaux jusqu'aux échanges verbaux très explicites, négatifs ou positifs.
- **Pose de limites** : l'attitude parentale par rapport aux limites en termes de laxisme et/ou de coercition versus de limites claires et adaptées avec souplesse.
- **Chaleur familiale** : l'évaluation du climat affectif ressortant des interactions familiales, de l'expression et du partage d'affects, positifs et négatifs.
- **Autonomie du ou des enfants** : définie comme l'aptitude à être seul quand on en a la possibilité et les capacités, et l'aptitude à solliciter l'autre de façon adéquate quand les capacités propres sont dépassées.

Le matériel qui est mis à disposition de la famille est le suivant : une table et autant de chaises qu'il y a de membres dans la famille, un grand banc, un panier en osier contenant de la dînette et un petit sac rempli de jouets pour chaque enfant. L'espace qui est mis à disposition pour le test est délimité par un tapis vert.

D'abord, nous invitons la famille à venir dans l'espace de jeu, ensuite la consigne suivante leur est donnée : « Nous vous demandons de jouer que vous partez en pique-nique. Imaginez que vous allez en famille dans un parc, le tapis vert délimite la zone de gazon que vous pouvez utiliser. Vous prenez le pique-nique tous ensemble, par terre, ou sur le banc ou autour de la table. Il y a là, dans le panier, toute la dînette pour pique-niquer et il y a aussi des jouets dans ce(s) sac(s). Vous vous organisez comme vous voulez. Vous êtes invités à tout ranger quand vous avez fini. Prenez votre temps. En général, le tout prend un petit quart d'heure. Vous me faites signe quand vous avez fini. » (Frascarolo-Moutinet et Favez, 2013).

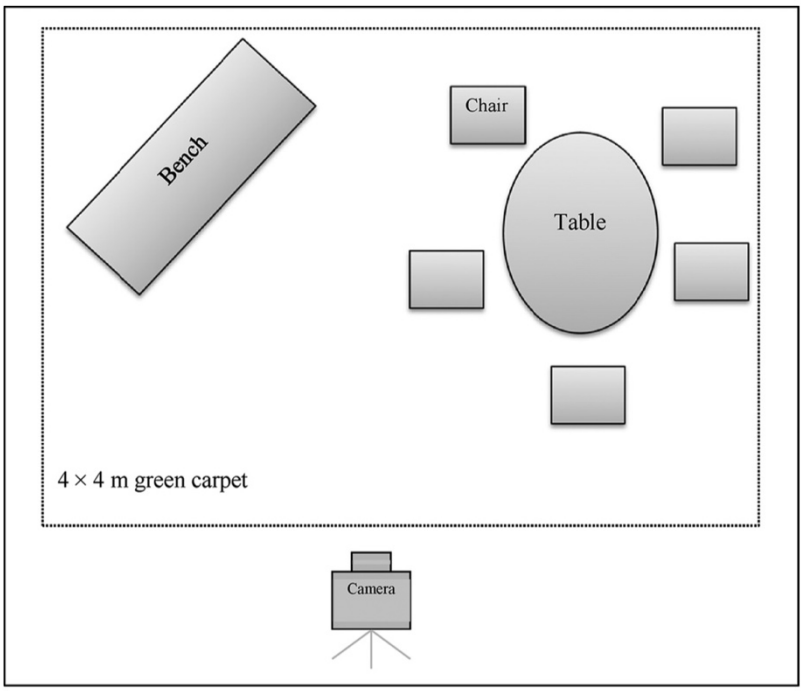

Selon Lacroix (2003), McDonough (1995) et Frascarolo-Moutinet et Favez (2013), cet outil est très riche pour la clinique car lors du feed-back qui est fait aux familles, il permet de leur exposer les aspects positifs de leurs interactions, de les aider à mieux comprendre chaque membre de la famille, de les pousser à des changements positifs dans leur fonctionnement ensemble, de renforcer l'estime de soi des parents, de mieux identifier les besoins des enfants, etc. Il est important pour le psychologue qui mène l'entretien de feed-back de souligner les différentes ressources auprès des parents mais il est également utile de relever les quelques comportements de cafouillage.

Cet outil nous permet d'observer l'ensemble de la famille en direct dans ses interactions.

Pour interpréter les résultats du Jeu du Pique-Nique, nous nous sommes basés sur le « Revised Picnic Assessment Scales » (Re-PAS), proposé par Frascarolo et al., (2007). C'est une évaluation qui se fait sur 5 des 9 dimensions utilisées dans l'évaluation clinique :

- La structuration de la tâche et les transitions
- Le coparentage
- Les échanges conjugaux
- La pose de limites
- La chaleur familiale

Les grilles d'évaluation de ces cinq dimensions se trouvent en annexe.

3.3. La Schwartz Outcome Scale – 10 (SOS) (Blais et al., 1999)

Nous allons administrer ce questionnaire aux adolescents et aux adultes de la famille. Nous l'utiliserons pour les adultes et les enfants à partir de 13 ans. Dans la littérature, le test n'est pas administré à des sujets moins âgés donc nous nous fierons à cela pour fixer l'âge minimum de passation du test à 13 ans. C'est une échelle auto-rapportée de dix items qui mesure la santé psychologique et le bien-être psychologique des personnes. Les scores de chaque item sont répartis de 0 (jamais) à 6 (tout le temps ou presque tout le temps). On obtient un score final compris entre 0 et 60, où plus le score est élevé, meilleures sont la santé psychologique et le bien-être. Cependant un score de 0 ou de 60 ne peut être considéré comme une valeur authentique.

Cette échelle composée de dix items porte sur la vie et le bien-être des personnes en se basant sur la façon dont ils se sont sentis durant les 7 derniers jours (Blais et al., 1999, p. 372).

Nous l'interprèterons en nous référent aux scores moyens qui sont ressortis de la littérature. Le premier score moyen de 43,3 a été trouvé sur un échantillon de sujets âgés de 18 à 68 ans est de 43,3 (Haggerty et al, 2013). Pour les sujets qui ont moins de 18 ans, nous nous réfèrerons au score moyen de 37,82 qui résulte d'un échantillon de sujets âgés de 13 à 17 ans (Haggerty et al, 2010).

Ce questionnaire permet également d'évaluer la détresse émotionnelle et le dysfonctionnement psychologique : un score compris entre 1 et 22 rend compte d'une détresse émotionnelle sévère, entre 23 et 32 modérée, entre 33 et 39 douce et entre 40 et 59 minimale. Nous n'utiliserons pas ces normes excepté en cas de score très bas.

Le choix de cette échelle se base sur notre volonté d'évaluer le bien-être de chaque membre de la famille recomposée, c'est-à-dire le bien-être individuel. De plus, ce questionnaire possède une forte consistance interne avec un alpha de Cronbach de 96, de bonnes corrélations test-retest et une bonne validité. Il est également très rapide et facile à administrer et à coter (Haggerty et al, 2013).

3.4. La Child Behaviour Check List (CBCL, Achenbach 1991)

Le Child Behaviour Check List est un instrument qui a été mis en place par Achenback en 1991. Nous allons demander aux parents de répondre à ce questionnaire par rapport à chacun de leurs enfants âgés de 1 an et demi à 18 ans en se basant sur leur comportement actuel et au cours des deux derniers mois. Dans sa version longue, il comporte une centaine d'items auxquels les parents peuvent répondre en quelques minutes. Il y a deux versions à la CBCL selon l'âge de l'enfant :

- La version préscolaire : pour les enfants âgés de 1 an et demi à 5 ans. Elle est constituée de 100 items.
- La version âge scolaire : pour les enfants âgés de 6 à 18 ans. Elle est constituée de 113 items.

Ces items sont organisés en deux facteurs globaux, les problèmes extériorisés et intériorisés, eux-mêmes composés de sous-échelles.

Pour la version 6 – 18 :

- Anxiété / dépression (Anxious / Depressed) : items 14, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 45, 50, 52, 71, 91, 112.
- Retrait / dépression (Withdrawn / Depressed) : items 5, 42, 65, 69, 75, 102, 103, 111.
- Plaintes somatiques (Somatic Complaints) : items 47, 49, 51, 54, 56a, 56b, 56c, 56d, 56e, 56f, 56g.
- Problèmes sociaux (Social Problems) : items 11, 12, 25, 27, 34, 36, 38, 48, 62, 54, 79.
- Problèmes de pensées (Thought Problems) : items 9, 18, 40, 46, 58, 59, 60, 66, 70, 76, 83, 84, 85, 92, 100.
- Problèmes d'attention (Attention Problems) : items 1, 4, 8, 10, 13, 17, 41, 61, 78, 80.

- Enfreintes des lois et règlements (Rule Breaking Behavior) : 2, 26, 28, 39, 43, 63, 67, 72, 73, 81, 82, 90, 96, 99, 101, 105, 106.
- Comportements agressifs (Aggresive Behavior) : 3, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 37, 57, 68, 86, 87, 88, 89, 94, 95, 97, 104.
- Autres problèmes qui mesurent les compétences de l'enfant en termes d'activités, de relations sociales et de fonctionnement scolaire (Other Problems) : items 6, 7, 15, 24, 44, 53, 55, 56h, 74, 77, 93, 98, 107, 108, 109, 110, 113.

Pour la version 1/5 – 5 :

- Emotionnellement réactif (Emotionally Reactive) : items 21, 46, 51, 79, 82, 83, 92, 97, 99.
- Anxiété / dépression (Anxious / Depressed) : items 10, 33, 37, 43, 47, 68, 87, 90.
- Plaintes somatiques (Somatic Complaints) : items 1, 7, 12, 19, 24, 39, 45, 52, 78, 86, 93.
- Retrait (Withdrawn) : items 2, 4, 23, 62, 67, 70, 71, 98.
- Problèmes de sommeil (Sleep Problems) : items 22, 38, 48, 64, 74, 84, 94.
- Problèmes d'attention (Attention Problems) : items 5, 6, 56, 59, 95.
- Comportements agressifs (Aggresive Behavior) : items 8, 15, 16, 18, 20, 27, 29, 35, 40, 42, 44, 53, 58, 66, 69, 81, 85, 88, 96.
- Autres problèmes (Other Problems) : items 3, 9, 11, 13, 14, 17, 25, 26, 28, 30, 31, 32, 34, 36, 41, 49, 50, 54, 55, 57, 60, 61, 63, 65, 72, 73, 75, 76, 77, 80, 89, 91, 100.

Pour chaque item, les parents peuvent attribuer 0 (pour « pas vrai »), 1 (pour « parfois / un peu vrai ») ou 2 (pout « souvent / toujours vrai »).

Au niveau de de l'interprétation et des normes, un résultat inférieur à 21 est considéré comme « normal », un résultat compris entre 21 et 24 est considéré comme « limite » et un résultat supérieur à 25 est considéré comme « déficitaire » (Al-Hendawi, Keller & Cloninger, 2016).

Notre choix du CBCL s'explique par le fait qu'il s'intéresse indirectement au bien-être de l'enfant et il s'agit d'une modalité essentielle à ce travail. En effet, nous désirons accéder à l'état de bien-être des enfants de ces familles afin d'évaluer si ce dernier pouvait être influencé par la recomposition familiale.

3.5. La Dyadic Adjustment Scale (DAS) (Spanier 1976)

Nous allons administrer ce questionnaire à chaque partenaire du couple. Il s'agit d'une échelle qui va évaluer la qualité du mariage et d'autres données similaires. Quand nous parlons de la qualité du mariage, il s'agit de la satisfaction conjugale. En effet, il peut être utilisé avec les couples mariés ou les couples qui sont juste cohabitants. C'est un questionnaire d'autoévaluation qui est constitué de 32 items faisant référence à des évènements qui peuvent potentiellement avoir lieu au sein de la relation du couple. Ils sont évalués par une échelle de likert allant de 0 à 6 points. Ce questionnaire engendre un score de détresse globale se référant à l'ajustement marital, ainsi que les scores à 4 sous-échelles :

- La dimension « consensus » : composée de 13 items (16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 31, 32). Elle fait appel à la perception qu'a l'individu de l'accord de son couple sur plusieurs problèmes relationnels de base (finances, loisirs, religions, amis, beaux-parents, etc.). Des couples capables d'avoir des consensus sur ces différents points ont un score élevé à cette dimension et sont considérés comme ayant un consensus dyadique plus élevé.
- La dimension « satisfaction » : composée de 10 items (1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15). Elle représente la perception qu'a l'individu des questions concernant les discussions autour du divorce, le fait de quitter la maison après une dispute, les confidences faites au conjoint, l'engagement dans l'avenir de la relation, etc. Les personnes qui ont des scores élevés à cette sous-échelle ont des niveaux plus élevés de satisfaction dyadique.
- La dimension « cohésion » : composée de 5 items (24, 25, 26, 27, 27). Elle examine le partage des connexions émotionnelles positives qui a lieu au sein du couple (l'engagement dans des intérêts extérieurs, les échanges d'idées stimulantes, le fait de rire ensemble, les discussions autour d'un projet, etc.). Les personnes qui ont des scores élevés à cette sous-échelle sont en mesure de partager ces activités ensemble et ont des hauts niveaux de cohésion dyadique.
- La dimension « affectivité » : composée de 4 items (4, 6, 29, 30). Elle fait appel à la perception qu'a l'individu de l'accord de son couple sur les démonstrations d'affection, les relations sexuelles, le fait d'être trop fatigué que pour avoir une relation sexuelle, etc. Les couples qui évaluent ces items de manière plus positive ont une expression affective supérieure (Sabourin & Valois, 2005).

Le choix pour cette échelle s'est réalisé dans l'objectif d'évaluer le bien-être conjugal qui est l'une des variables qui nous intéresse à travers ce mémoire pour répondre à l'une de nos questions de recherche. Cette dernière concerne le lien qui existe entre le bien-être conjugal et le bien-être individuel de chacun des membres de la famille.

Pour interpréter les résultats obtenus par les partenaires de chaque couple à la DAS, nous nous baserons sur les scores moyens suivants qui sont ressortis de la littérature afin d'effectuer des comparaisons (Baillargeon, Dubois & Marineau, 1986). On obtient ainsi un score moyen de 49,7 pour la dimension consensus, de 39 pour la dimension satisfaction, de 16,5 pour la dimension cohésion et de 8,4 pour la dimension affectivité. Le score moyen d'ajustement dyadique est de 113,7. Les corrélations obtenues entre les scores totaux des deux échelles sont de .86 pour les gens mariés.

3.6. La Relational Ethic Scale (RES) (Hargrave, Jennings et Anderson, 1991)

Nous allons administrer ce questionnaire aux membres de la famille à partir de 18 ans. Dans la littérature, le test n'est pas administré à des sujets moins âgés, donc nous nous fierons à cela pour fixer l'âge minimum de passation du test à 18 ans. Elle concerne les relations familiales et plus particulièrement la façon dont on se sent considéré, en lien avec l'approche contextuelle de Boszormenyi-Nagi. Il s'agit d'un questionnaire de 24 items qui sont évalués par une échelle de likert sur cinq points. Les items négatifs (2, 3, 6, 8, 9, 12, 14, 15, 18, 19, 22, 23) sont calculés de manière inversée. Le score total est donc compris entre 12 et 60. Plus le score total est élevé, meilleure est l'éthique relationnelle.

Cette échelle se divise en deux parties : 12 items qui mesurent l'éthique relationnelle par rapport à la famille d'origine (= relations verticales) et 12 items qui mesurent l'éthique relationnelle par rapport aux relations actuelles avec le partenaire ou autre relation proche (= relations horizontale). Ces deux sous-échelle se subdivisent encore en 6 dimensions :

- <u>Justice et vérité (verticale)</u> : composée de 6 items (1, 2, 7, 8, 10, 12). Dont le score moyen est de 11, 7.
- <u>Loyauté (verticale)</u> : composée de 3 items (3, 5, 11). Dont le score moyen est de 7,3.
- <u>Droit (verticale)</u> : composée de 3 items (4, 6, 9). Dont le score moyen est de 6,1.
- <u>Justice et vérité (horizontale)</u> : composée de 6 items (14, 16, 18, 20, 23, 24). Dont le score moyen est de 14,1.

- Loyauté (horizontale) : composée de 3 items (13, 17, 21). Dont le score moyen est de 8,4.
- Droit (horizontale) : composée de 3 items (15, 19, 22). Dont le score moyen est de 7,2.

Pour interpréter les résultats obtenus à la RES, nous utiliserons les scores moyens qui sont ressortis de la littérature comme référence. Ainsi, les scores moyens à la sous-échelle des relatons verticales sont de 41,20 (pour les femmes) et 44,70 (pour les hommes) et ceux à la sous-échelle des relations horizontales sont de 39,86 (pour les femmes) et 42,87 (pour les hommes) (Gangamma et al., 2015). Un score total est également obtenu

Nous avons choisi cette échelle car la perception que chaque membre de la famille a de la façon dont il est traité rejoint le bien-être qu'il va ressentir au sein de sa famille, c'est-à-dire le bien-être relationnel.

Analyse des données

I. Famille A

1.1. Caractéristiques de la famille

Enfants	Système de garde	Date de la rencontre du couple	Date de l'emménagement
Madame : une fille de 9 ans et une fille de 8 ans	Garde exclusive sauf un week-end sur deux et un mercredi sur deux	2009	2009 (quelques mois après leur rencontre)
Monsieur : un fils de 13 ans et une fille de 12 ans	Garde alternée		

1.2. Génogramme

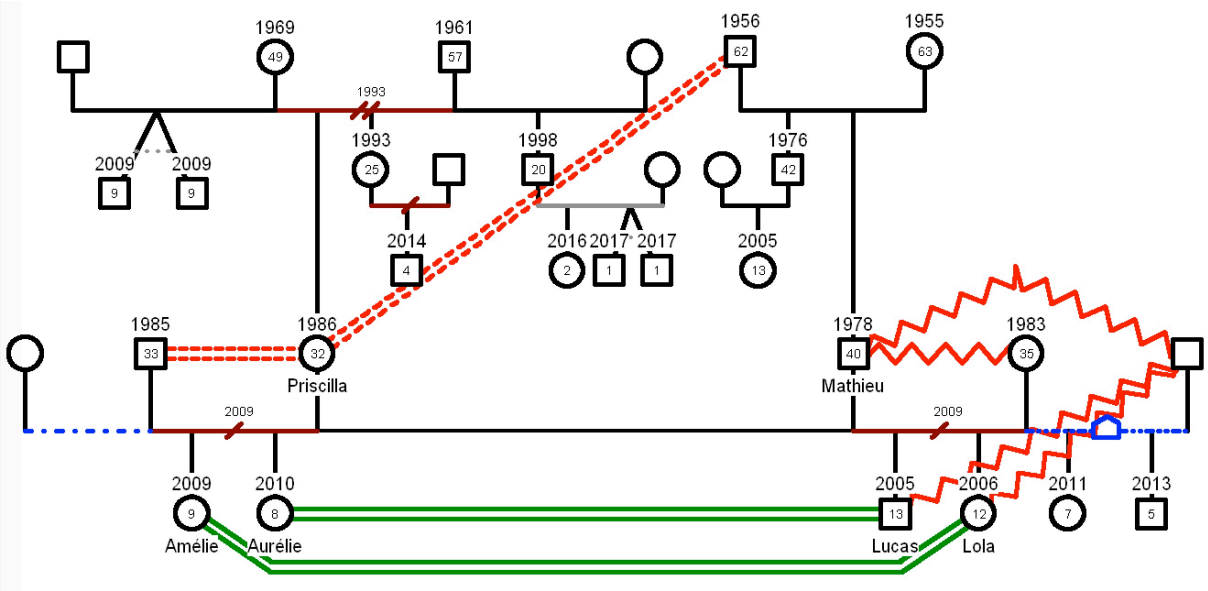

1.3. Présentation de la famille

Nous avons trouvé cette famille par le biais des réseaux sociaux suite à une annonce que nous avions publiée sur l'un de ces derniers. C'est la dame qui m'a contactée pour participer à ce travail, désireuse de savoir le ressenti des enfants de sa famille.

La rencontre s'est déroulée de façon chaleureuse. C'est Priscilla qui a majoritairement raconté l'histoire de leur famille, tandis que son mari ne répondait qu'aux questions lui étant directement adressées. Amélie et Aurélie étaient bien à leur place durant l'entretien, n'hésitant

pas à donner leur avis. Lucas et Lola étaient beaucoup plus discrets mais restaient très attentifs.

La famille se compose comme suit :

- Mathieu, 40 ans, père de Lucas et Lola
- Priscilla, 32 ans, mère d'Amélie et Aurélie
- Lucas, 13 ans
- Lola, 12 ans
- Amélie, 9 ans
- Aurélie, 8 ans

Priscilla est âgée de 32 ans. Elle travaille en tant que coiffeuse à domicile ce qui facilite son quotidien par rapport aux 4 enfants qu'elle doit gérer. Elle a eu sa première fille, Amélie, avec son ex-compagnon à l'âge de 23 ans. Quand cette dernière a eu 8 mois, elle tomba enceinte de sa deuxième fille, Aurélie. Elles ont respectivement 9 et 8 ans. Sa deuxième grossesse fut une surprise et elle dû accepter ce deuxième enfant non désiré (elle explique cela devant Aurélie). C'est en 2009, durant cette grossesse, que son ex-compagnon la quitta. Ils étaient alors cohabitants et propriétaires d'une maison.

Les parents de Priscilla ont divorcé quand elle avait 7 ans. Elle a une sœur de 25 ans, issue de cette union, qui a un petit garçon de 4 ans. Elle est séparée du père de cet enfant. La mère de Priscilla s'est remariée avec un homme avec qui elle a eu deux jumeaux de 9 ans. Le père de Priscilla s'est également remarié avec une femme avec qui il a eu un fils de 20 ans qu'elle ne côtoie plus. Ce dernier a eu une petite fille de 2 ans et deux jumeaux de 1 an. Priscilla a donc également connu une recomposition familiale étant jeune.

Mathieu est âgé de 40 ans. Il travaille dans les chemins de fer. Il a eu Lucas à 27 ans et Lola à 28 ans avec son ex-compagne. Ils ont respectivement 13 et 12 ans. Son ex-compagne le quitta en 2009. Ils étaient alors cohabitants et propriétaires d'une maison.

Les parents de Mathieu sont toujours mariés et sont toujours ensemble. Le père est de nationalité sicilienne. Il a un frère de 42 ans qui est marié et qui a une fille de 13 ans.

1.4. Analyse de l'entretien

Ex-partenaire et co-parents

Priscilla explique que la qualité des liens avec son ex-conjoint dépend de la vie, des finances et d'autres facteurs. Cela arrive qu'ils soient en conflit quand il s'agit d'argent. Ils

sont également souvent en conflit quand il s'agit des nouvelles relations de son ex-compagnon étant donné qu'il change très fréquemment de compagnes et qu'il les présente systématiquement à Amélie et Aurélie. Cela pose problème à Priscilla. Cependant, elle explique que quand il y a un évènement commun, ils font des efforts pour s'entendre bien pour les enfants. Elle précise que ce n'est que depuis quelques temps que leur relation se passe plutôt bien. Au début de leur rupture, il y avait beaucoup de conflits. Amélie renchérit en disant que c'est ennuyant que leur père leur présente souvent des filles. Elle raconte qu'une fois il était avec une compagne avec qui ça ne fonctionnait pas et qu'ils se disputaient devant elle et Aurélie. Il est actuellement avec une femme depuis deux semaines. Priscilla et ses filles rigolent en disant cela. Priscilla explique que personne ne voit l'éducation de la même façon (ex : durée des punitions, obligation de manger toute son assiette, heures du coucher, etc.). Tout change d'un côté à l'autre, ce n'est donc pas évident. Elle dit que soit le beau-parent prend trop de place, soit il n'en prend pas assez. Elle se prend elle-même comme illustration en disant que déjà en tant que parent il n'y a pas de recette donc que c'est d'autant plus dur en tant que beau-parent.

Quant à l'ex-compagne de Mathieu, elle est avec un homme depuis 8 ans. Ils ont eu ensemble une fille de 7 ans et un garçon de 5 ans. C'est très conflictuel avec elle par rapport aux enfants et à son compagnon. Mathieu n'a d'ailleurs aucun contact direct avec le compagnon à qui il reproche de se permettre des choses qu'il ne devrait pas par rapport à Lola et Lucas au niveau de l'autorité. Lucas explique que l'entente qu'il a avec le compagnon de sa mère dépend d'un moment à l'autre. Pour le moment, cela ne se passe pas bien. Il y a beaucoup de disputes. Il dit que ça part d'un détail avant de s'enflammer. Il met en évidence une différence dans l'éducation qu'on lui donne à lui et à sa sœur de celle qu'on donne aux deux autres enfants. Lola confirme.

Les filles de Priscilla sont tout le temps chez elle sauf un week-end sur deux et un mercredi sur deux. Il s'agit donc d'une garde exclusive. Au niveau des trajets, ils arrivent à s'arranger mais cela dépend d'où habite le père et de sa possibilité d'avoir une voiture. S'il n'a pas de voiture, c'est Priscilla qui fait tous les trajets car elle souhaite que ses filles profitent de leur père.

Les enfants de Mathieu sont en garde alternée. Ils vont donc une semaine sur deux chez leur mère et l'autre chez leur père. L'échange se fait à l'école pour éviter les conflits directs avec son ex-compagne. Ils vont ainsi à l'école le mardi matin et c'est leur mère qui les récupère le mardi soir. En congé scolaire, c'est celui qui a la garde qui ramène les enfants

chez l'autre. La majorité du temps, les seuls contacts directs qu'ils ont se fait uniquement par téléphone.

Le couple

C'était en 2009. Ils se sont rencontrés via des amis en commun qui voulaient les mettre en relation. A ce moment-là Priscilla était enceinte et venait de rompre avec son ex-compagnon donc elle ne voulait pas de nouvelle relation. De son côté, Mathieu avait quelques appréhensions à contacter une fille enceinte. Quelques mois se sont passés avant que Mathieu ne lui fasse une demande sur Facebook, puis ils ont parlé ensemble durant 3 semaines de leur précédente histoire amoureuse car ils ont vécu tous les deux une rupture imposée par l'autre partenaire. Dans un premier temps, ils ont commencé à se voir avec les enfants en tant qu'amis, ils ont vu que tout se passait bien et progressivement ils sont tombés amoureux. Ils se sont mis ensemble quelques semaines après, quand Aurélie était âgée de 4 mois et Amélie de 1 an et demi. Lucas était alors âgé de 4 ans et Lola de 3 ans.

Ils viennent de se marier il y a peu.

La rencontre avec les enfants du conjoint

La spécificité de cette famille est que Mathieu et Priscilla se sont d'abord vus avec les enfants dans un contexte amical avant d'évoluer vers un contexte amoureux. La première rencontre s'est faite autour d'un souper durant lequel ils ont beaucoup discuté pendant que les enfants jouaient. Les filles de Priscilla étant alors âgées de 4 mois et 1 an n'ont aucun souvenir de la première rencontre avec Mathieu. Quant aux enfants de ce dernier, ils n'ont que quelques vagues souvenirs du début de la relation entre leur père et Priscilla.

L'emménagement

Selon eux, l'emménagement a été un peu forcé. Effectivement, quelques semaines après avoir rencontré Mathieu, Priscilla a dû vendre la maison qu'elle avait avec son ex-compagnon. Quand elle a été mise en vente, elle a eu un délai de trois mois pour retrouver un logement mais étant sur la mutuelle et sans emploi, elle ne trouvait rien de satisfaisant. Mathieu lui a donc proposé de l'héberger en attendant. Elle a accepté mais a continué à chercher un logement jusqu'à ce que Mathieu lui propose de rester chez lui étant donné que tout se passait très bien. Ils n'éprouvent aucun regret par rapport à la façon dont les choses se sont orchestrées. Priscilla énonce les difficultés qu'elle a éprouvées au début dues au fait d'arriver dans une maison qui était auparavant celle de Mathieu et de son ex-compagne. Elle

ne se sentait pas chez elle. Mais ils ont changé beaucoup de choses dans l'intérieur et Mathieu lui a même proposé de changer de maison si elle le souhaitait. Finalement elle a commencé à se sentir chez elle.

Au niveau des différents espaces, avant que Priscilla n'emménage chez Mathieu, Lucas et Lola étaient dans la même chambre. Ensuite, il y a eu la chambre des filles (Lola, Amélie et Aurélie), la chambre de Lucas et la chambre des parents. Actuellement, il y a une chambre pour Amélie et Aurélie, une chambre pour Lucas et Lola et une chambre pour les parents. Il y a tout de même une cloison dans les chambres partagées par les enfants afin de diviser l'espace personnel de chacun. Priscilla explique qu'elle a lu dans beaucoup d'articles sur les familles recomposées, qu'il était important que chaque enfant ait au moins son lit et son armoire.

Selon eux, il n'y a pas eu de grandes difficultés pour aucun des membres de la famille lors de cet emménagement. Ils expliquent même qu'ils ont l'impression avec le recul que les enfants étaient quasiment plus en harmonie au début de la recomposition familiale qu'à présent.

La recomposition familiale

Priscilla et Mathieu expliquent qu'ils parlent énormément entre eux. Ils racontent que beaucoup de gens leur demandent comment ils font pour que les choses se passent aussi bien. Ils disent essayer de ne faire aucune différence entre les enfants. D'abord, d'un point de vue financier, ils ne font aucune différence excepté au niveau de la quantité de vêtements étant donné que Priscilla a la garde exclusive des filles tandis que Lucas et Lola sont en garde alternée chez leur père. Quand on leur demande le nombre d'enfants qu'ils ont, Priscilla répond « deux et j'en élève quatre », tandis que Mathieu répond « quatre ».

Amélie explique que Mathieu est comme un papa pour elle et sa sœur. En effet, elles le voient plus que leur père et il s'occupe d'elles plus que leur père. Elle raconte qu'il les a élevées quand leur père ne les prenait plus. Lucas dit qu'ils ont plus ici que chez leur mère. Il trouve qu'ils reçoivent plus d'attention et que l'éducation est meilleure.

Lola s'entend mieux avec Amélie qu'avec son frère. Tandis que Aurélie s'entend mieux avec Lucas. Ce qui fait que durant certaines activités, il y a souvent deux duos qui se forment entre quasi-frères. Cependant au début de la recomposition, c'est Lola et Amélie qui se disputaient. Lola avait beaucoup de mal à accepter l'arrivée d'Amélie et de partager ses

jouets. De plus, ce sont deux caractères forts selon leurs parents. Il a fallu un certain temps pour que ça aille mieux.

Priscilla explique avoir regardé beaucoup de reportages et avoir lu beaucoup d'articles sur les familles recomposées. Ils ont réalisé beaucoup de vidéos sur leur famille durant les vacances ou les moments de la vie quotidienne. Ce qui leur permet dans certaines périodes où les choses ont l'air d'aller moins bien de se rendre compte que dans l'ensemble cela se passe bien. Ils racontent avoir beaucoup de discussions de couple sur la recomposition familiale. Ils se comparent souvent aux autres familles recomposées où cela se passe nettement moins bien. Mais ils se comparent aussi aux familles qui ne sont pas séparées pour se rendre compte qu'il y a des conflits dans toutes les familles. Financièrement, tout est en commun. Ils paient toutes les factures avec le compte de Mathieu et ils paient les courses avec le compte de Priscilla. Pour les frais scolaires ou les frais extras (appareils dentaires, lunettes, etc.), c'est divisé avec l'ex-conjoint.

Mathieu évoque des difficultés relationnelles avec son ex-compagne et son nouveau conjoint. Il explique qu'à leur retour, les enfants racontent beaucoup les problèmes qu'ils rencontrent quand ils vont chez leur mère. Quand ce n'est pas justifié, Mathieu téléphone à son ex-compagne pour avoir une explication ce qui envenime la situation car apprenant cela, cette dernière se « venge sur les enfants » en les punissant.

Priscilla, au contraire de Mathieu, a éprouvé beaucoup de peurs par rapport à leur recomposition familiale. Tout d'abord, elle a eu quelques appréhensions par rapport au nombre d'enfants à élever. Elle a également eu peur qu'il y ait des problèmes au niveau financier mais ils ont appris à gérer. Et enfin, elle a actuellement quelques peurs d'un point de vue relationnel par rapport à l'adolescence de Lucas et Lola.

Quand ils ont appris qu'elle se mettait avec Mathieu, les parents de Priscilla l'ont encouragée par rapport au nombre d'enfants qu'elle aurait à élever. Ils lui ont partagé leur peur par rapport à son couple qui ne tiendrait sûrement pas selon eux à cause des enfants. Quant aux parents de Mathieu, il a fallu un an pour que Priscilla puisse y aller. Son père est de nationalité italienne avec des principes fort carrés selon Mathieu. Priscilla a d'abord été bien accueillie puis cela s'est dégradé. Ils ont à présent déménagé loin et ils n'ont donc que 2-3 contacts par an avec eux. Quand c'est le cas, cela se passe bien. Priscilla explique quand même qu'elle se tait beaucoup pendant les repas de famille puis qu'ils en discutent quand ils s'en vont. Mathieu explique que ses parents n'ont pas accepté sa séparation avec son ex-

compagne, ni la recomposition familiale qui a fait mettre à Mathieu sa carrière et ses enfants de côté pour une femme. Effectivement, il a la possibilité d'évoluer dans son travail mais il ne le fait pas car il donne la priorité à sa famille au niveau des horaires. Les parents de Mathieu ont également critiqué le fait que Priscilla devienne la propriétaire de la maison de Mathieu en se mariant avec lui. Ils trouvent qu'elle vole l'héritage de leurs petits-enfants.

Pour ce qui est des amis de Priscilla et de Mathieu, ils les félicitent et les envient. On leur demande souvent comment ils font pour réussir ainsi la recomposition familiale.

1.5. Le jeu du pique-nique

Déroulement du jeu

C'est Amélie qui s'installe la première sur le banc de deux. Lucas s'assied ensuite en bout de table. Je leur donne alors les consignes. Toute la famille s'installe progressivement. Les deux filles de Priscilla sur le banc de deux, les enfants de Mathieu aux extrémités et le couple sur les deux chaises l'une à côté de l'autre.

Pendant toute la durée de l'activité, on remarque que Priscilla se pose systématiquement comme leader et prend les initiatives par rapport aux différents éléments du jeu. C'est également elle qui recadre lorsqu'il y a un débordement ou un non-respect des règles. Mathieu, quant à lui, reste très en retrait.

On observe beaucoup de plaisir et d'amusement partagé par la famille en début d'activité autour de la dînette. Cependant, quand la partie d'UNO commence, l'ambiance se refroidit légèrement.

Codage

a. <u>Structuration de la tâche et transitions</u>

Nous décidons de mettre une cote de 3 pour cet aspect du jeu. On observe une structure visible. C'est Priscilla qui prend l'initiative d'ouvrir le sac de dînette et elle invite Amélie à ouvrir celui des jouets. Avec l'aide de Mathieu et de Lucas, elle distribue à tout le monde la dînette. Voyant que le repas commence, Aurélie referme d'elle-même le sac de jouets et le remet plus loin. En effet, le temps du jeu est très court. Ils se servent très peu à manger et ne mangent pas vraiment. C'est après une bouchée et deux minutes de jeu que Priscilla est prête à arrêter. C'est parce que les enfants et Mathieu lui disent que ça doit durer 15 minutes que le jeu continue. Il dure finalement une dizaine de minutes. Après avoir mangé, c'est encore Priscilla qui reprend le sac de jouets pour les distribuer aux enfants. Lola propose

de débarrasser la table avant de jouer. Les quatre enfants rangent donc la dînette. Priscilla sort le UNO et indique à Mathieu de distribuer les cartes pendant qu'Amélie range les jouets de côté. Quand le UNO est fini, Priscilla prend le sac de jouets pour le ranger et signer ainsi la fin du jeu. Il n'y a aucun élément créatif.

b. Co-parentage

Nous codons cette dimension par le score de 3. Nous observons un net déséquilibre dans l'engagement parental. Effectivement, c'est Priscilla qui dirige à elle seule les opérations, tandis que Mathieu reste davantage en retrait et suit. Ce n'est que lorsqu'elle veut arrêter précocement le jeu qu'il recadre en expliquant qu'il doit durer 15 minutes. C'est Priscilla qui prend l'initiative de commencer et de terminer le repas. C'est également elle qui recadre les enfants, tandis que Mathieu reste silencieux. Il n'y a pas de compétition entre les deux parents, ni de soutien.

c. Échanges conjugaux

Nous décidons de coder cette dimension par le score de 3. En effet, il n'y a pas de moment conjugal et pas non plus de conflit. Il n'y a en fait pas, ou très peu d'échange direct entre les deux partenaires. Les seuls échanges qui ont eu lieu concernent la distribution des cartes du jeu UNO.

d. Pose de limites et qualité de l'encadrement

Nous codons cette dimension par le score de 3. Comme dit pour le point a, il y a la présence de limites claires. Par exemple, quand Aurélie répète à voix haute « des dinosaures, des dinosaures, des dinosaures », Priscilla lui demande de se taire tout en restant dans l'humour. Mais il y a aussi de la coercition. Effectivement, Priscilla met beaucoup de contraintes aux enfants durant le jeu de UNO. Par exemple, elle presse chacun des enfants à jouer rapidement quand c'est son tour sans lui laisser le temps de s'égarer (« A toi Lucas… Je t'en prie Lucas », « A toi Amélie… à toi ! »). Elle recadre également Lola quand cette dernière pense qu'elle peut jouer alors qu'elle doit passer son tour.

e. Chaleur familiale

Nous décidons de coder cette dimension par le score de 3, non sans difficulté. Effectivement, nous observons une atmosphère chaleureuse en début de jeu entre les différents membres de la famille. On remarque ainsi des rires les deux premières minutes de l'activité entre les enfants et les parents. Puis l'atmosphère redevient neutre à partir du

moment où le jeu UNO commence et elle semble parfois devenir même froide du côté de Priscilla. Elle s'arrête de rire et pendant le jeu UNO, elle demande même aux enfants de se taire quand ils discutent entre eux.

1.6. Résultats des questionnaires

Dyadic Adjustment Scale

Pour la dimension « Consensus », Priscilla obtient le score de 55, tandis que Mathieu obtient le score de 57. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 49,7, nous pouvons donc dire qu'ils sont dans la moyenne et présentent ainsi un haut degré d'accord.

Pour la dimension « Satisfaction », Priscilla obtient le score de 35 tandis que Mathieu obtient le score de 44. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 38, Mathieu est au-dessus de la moyenne et Priscilla est un peu en dessous. Priscilla ressent peut-être de façon plus importante les conflits et les interactions négatives qui ont lieu au sein de son couple, alors que Mathieu perçoit que ces derniers se déroulent rarement.

Pour la dimension « Cohésion », Priscilla obtient le score de 14, tandis que Mathieu obtient le score de 16. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 16,5, nous pouvons donc dire que Mathieu est dans la moyenne alors que Priscilla est un peu en dessous. Nous pouvons faire l'hypothèse que la fréquence d'activités communes convient à Mathieu, tandis que Priscilla voudrait qu'ils partagent plus d'activités en commun.

Pour la dimension « Expression affective », Priscilla obtient le score de 10, tandis que Mathieu obtient le score de 8. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 8,4, nous pouvons donc dire qu'ils sont légèrement supérieurs à la moyenne et présentent ainsi peu de problèmes affectifs ou sexuels.

Et enfin, pour l'échelle totale « Ajustement », Priscilla obtient le score de 114, tandis que Mathieu obtient le score de 125. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 113,7. Nous avons trouvé deux seuils supplémentaires par rapport à ce score total dans la littérature ; les scores inférieurs à 92 indique une détresse conjugale et les scores supérieurs à 107 indiquent qu'ils n'y a pas de détresse conjugale. Ils ne sont donc pas en détresse conjugale. Mathieu présente un plus haut niveau de satisfaction conjugale que Priscilla mais cette dernière reste dans la moyenne.

Relational Ethics Scale

Priscilla obtient un score de 29 à la sous-échelle des relations verticales et un score de 41 pour les relations horizontales. Selon la littérature, les moyennes des individus à ces échelles sont respectivement de 24,8 et de 32,7 ce qui indique que Priscilla se situe au-dessus et présente donc une bonne éthique relationnelle, autant dans ses relations avec sa famille d'origine qu'avec Mathieu.

Mathieu obtient un score de 30 à la sous-échelle des relations verticales et un score de 57 pour les relations horizontales. En se référant aux moyennes ci-dessus, nous pouvons observer qu'il se situe au-dessus et présente donc une bonne éthique relationnelle dans les relations qu'il a avec sa famille d'origine et encore meilleure dans les relations qu'il a avec Priscilla.

Schwartz Outcome Scale

Priscilla présente un score de 39 ce qui est inférieur à la moyenne de 43,3 trouvée dans la littérature pour les 18 à 68 ans. On peut donc faire l'hypothèse que Priscilla ne perçoit pas son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

Mathieu présente un score de 29 ce qui est inférieur à la moyenne de 43,3 correspondant à son groupe d'âge. On peut donc faire l'hypothèse qu'il ne perçoit pas son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

Lucas présente un score de 44 ce qui est supérieur à la moyenne de 37,82 trouvée dans la littérature pour les 13 à 17 ans. On peut donc faire l'hypothèse qu'il perçoit son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

Child Behavior Check List

Aurélie obtient un score T de 68 pour les comportements internalisés, de 58 pour les comportements externalisés et de 44 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés sont dit « cliniquement anormaux » car ils se situent au-dessus de la moyenne, tandis que ses résultats aux comportements externalisés et son score total sont cliniquement normaux. En observant en détails ses résultats, on remarque qu'elle présente un score élevé (score T de 75) à la dimension « problèmes somatiques » ce qui peut expliquer son score anormalement haut pour les comportements internalisés.

Amélie obtient un score T de 61 pour les comportements internalisés, de 70 pour les comportements externalisés et de 64 pour le score total. Ses résultats aux comportements

internalisés sont normaux, tandis que ses résultats aux comportements externalisés sont cliniquement anormaux. Quant à son score total, il est normal. En observant en détails ses résultats, on remarque qu'elle présente un score supérieur à la moyenne (score T de 70) pour la dimension « enfreintes des lois et des règlements » et un score limite (score T de 65) pour la dimension « Comportements agressifs » ce qui peut expliquer son score anormalement haut pour les comportements externalisés.

Lola obtient un score T de 63 pour les comportements internalisés, de 55 pour les comportements externalisés et de 55 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés sont dits « limites », tandis que ses résultats aux comportements externalisés sont cliniquement normaux. Quant à son score total, il est également normal. En analysant ses résultats dans les détails, on remarque qu'elle présente des scores limites pour les dimensions « Anxiété / dépression » et « Retrait / dépression » ce qui peut rendre compte de son score élevé pour l'échelle des comportements internalisés.

Lucas obtient un score T de 66 pour les comportements internalisés, de 67 pour les comportements externalisés et de 66 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés et externalisés sont cliniquement anormaux. Quant à son score total, il est normal. En analysant ses résultats dans les détails, on remarque qu'il présente des scores limites aux dimensions « Retrait / dépression » (score T de 68), « Problèmes sociaux » (score T de 67), « Enfreintes des lois et règlements » (score T de 66) et « Comportements agressifs (Score T de 13) ce qui peut rendre compte de son score cliniquement anormal à cette échelle.

1.7. Analyse thématique des données

Par ce dernier point, nous allons tenter de regrouper pour chaque famille les données récoltées en plusieurs thèmes qui sont reliés à nos questions de recherche. Cela nous permettra ainsi d'avoir une vue d'ensemble sur le bien-être en général au sein des familles recomposées et d'obtenir des pistes pour répondre à nos questions au sein de la discussion que nous retrouverons plus loin dans ce mémoire.

Le bien-être individuel

Dans sa globalité, cette famille se présente comme heureuse et fonctionnant très bien mais quand nous analysons la « Schwartz Outcome Scale » et les résultats qui en ressortent pour chaque membre, nous nous rendons compte qu'elle ne tend pas vers la direction d'un grand bien-être pour chacun des membres de la famille. Effectivement, les scores obtenus par Priscilla et par Mathieu laissent penser qu'ils ne perçoivent pas avoir un bien-être et une santé

psychologique positifs. Priscilla indique un faible score pour l'item « J'ai l'esprit tranquille », nous pouvons donc supposer qu'elle a du mal à lâcher prise et qu'elle réfléchit beaucoup. Mathieu a des scores faibles aux items « Je m'intéresse à ma vie, elle me passionne », « Je suis capable de m'amuser », « Je suis généralement satisfait de mon état de santé psychologique », « Ma vie se déroule selon mes attentes ». Nous pouvons donc faire l'hypothèse qu'effectivement son bien-être individuel n'est pas très bon. Par contre, Lucas, lui, perçoit son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons. Par ses réponses au même questionnaire, on voit qu'il se dit capable de s'amuser, que sa vie le passionne et qu'il est satisfait de son état de santé psychologique.

Au début de la recomposition familiale, on apprend que Lola avait quelques difficultés. Elle se sentait envahie dans son espace personnel et par conséquent, avait du mal à partager ses jouets avec les filles de Priscilla, par exemple.

Le bien-être relationnel

Il n'y a pas de distinction entre les deux fratries en ce qui concerne la qualité des relations. Au contraire, Lola s'entend mieux avec Amélie qu'avec son frère, tandis qu'Aurélie s'entend mieux avec Lucas qu'avec sa sœur. Ainsi, c'est entre quasi-frères et quasi-sœurs que les relations sont meilleures. Les relations entre les deux fratries n'ont pas toujours été bonnes. Au début de la recomposition familiale, Lola avait du mal à s'entendre avec Aurélie et Amélie du fait qu'elles arrivaient dans sa famille alors qu'elle avait toujours été la seule fille.

Les difficultés relationnelles qui ressortent à travers l'entretien concernent la famille élargie, ainsi que les liens avec les ex-partenaires. D'une part, la vie amoureuse mouvementée de l'ex-conjoint de Priscilla pose souvent question à cette dernière. Elle lui reproche de présenter systématiquement à ses filles chacune de ses nouvelles compagnes alors qu'il en change fréquemment (lors de l'entretien, il voyait une dame depuis une semaine et l'avait déjà présentée). D'autre part, Mathieu a de gros problèmes dans la relation qu'il a avec la mère de ses enfants. En effet, ils n'ont plus aucun contact direct, excepté pendant les vacances scolaires où le parent gardien doit ramener les enfants chez l'autre lors des changements de garde. Il reproche à son ex-compagne et au nouveau conjoint de cette dernière de ne pas être juste dans l'éducation qu'ils donnent à Lucas et Lola par rapport à celle qu'ils donnent aux enfants qu'ils ont eu de leur union actuelle. Les enfants de Mathieu souffrent également de la situation d'injustice qu'ils vivent chez leur mère et s'en plaignent beaucoup à leur père. Il

existe également un conflit caché entre Priscilla et le père de Mathieu car il n'a jamais accepté la séparation de ce dernier, ni la recomposition familiale qui s'en est suivie. Il reproche à son fils de faire passer sa vie conjugale avant ses enfants et son travail, il en veut donc indirectement à Priscilla. Cependant, à travers ses résultats au questionnaire « Relational Ethics Scale » qui évalue les relations verticales, c'est-à-dire avec la famille d'origine, on perçoit une bonne éthique relationnelle entre Mathieu et sa famille d'origine.

Priscilla éprouve une certaine appréhension par rapport aux problèmes relationnels qui pourraient arriver avec l'adolescence de Lucas et de Lola. Actuellement, il n'y a aucun problème mais elle précise tout de même cette peur.

La famille vit dans une ambiance chaleureuse qui peut devenir un peu plus froide quand il s'agit de faire respecter les règles. C'est du moins ce qui transparaît à travers la dimension « Chaleur familiale » du test du Pique-Nique. Effectivement, l'atmosphère est d'abord chaleureuse et légère avant que le jeu de UNO ne commence et que Priscilla ne rende les choses plus sérieuses en recadrant fréquemment et en pressant les membres de la famille à jouer quand c'est leur tour.

Priscilla et Mathieu évoquent l'importance qu'ils ont porté au fait que chaque membre de la famille ait son espace personnel. Ainsi, même si chaque enfant ne peut avoir sa propre chambre, ils ont veillé à disposer des cloisons afin que chacun ait son intimité. Priscilla insiste pour dire que tous les enfants ont également leur propre lit et leur propre armoire car elle a lu que c'était important.

Le bien-être conjugal

Les différentes étapes vers la formation de leur couple se sont faits en douceur et chaque partenaire du couple semble être satisfait de la manière dont les choses se sont déroulées. Ils se sont d'abord fréquentés amicalement avec leurs enfants respectifs avant que leur relation évolue vers des sentiments amoureux. Ils se sont mis ensemble il y a neuf ans et se sont mariés il y a peu.

Le couple communique énormément et cela leur permet de tomber souvent d'accord sur les décisions à prendre. On observe ainsi un score élevé pour la dimension « Consensus » au questionnaire « Dyadic Adjustment Scale » qui rend donc compte d'un haut degré d'accord entre les conjoints. Ils sont majoritairement d'accord par rapport aux sujets suivants auxquels sont fréquemment confrontés les couples : le budget familial, la religion, les amis, les conventions sociales, la philosophie de vie, la prise de décisions importantes et les décisions à

propos de la vie professionnelle. On apprend qu'ils sont parfois en désaccord sur leurs loisirs, sur la façon d'agir avec les parents ou les beaux-parents, sur les objectifs importants dans la vie, sur les tâches ménagères et sur les activités pendant les temps libres. Cependant, cette communication est également empreinte de certains conflits conjugaux comme le met en évidence le score de Priscilla légèrement en-dessous de la moyenne pour la dimension « Satisfaction » de ce même questionnaire.

Les partenaires partagent très peu de moments conjugaux à deux. Effectivement, la garde exclusive des filles de Priscilla rend cette possibilité difficile. Ils n'évoquent pas un rôle très actif de la part des grands-parents de ces dernières, ce qui nous laisse poser l'hypothèse qu'ils ne les font pas garder par une personne extérieure à la famille nucléaire. Cela ressort également par la dimension « Cohésion » de la Dyadic Adjustment Scale où le score inférieur à la moyenne de Priscilla tend à penser qu'elle aimerait partager plus d'activités communes avec son mari. A ses yeux, ils n'ont que quelques centres d'intérêt communs. Ils indiquent qu'ils travaillent ensemble sur un projet moins d'une fois par mois. On peut faire l'hypothèse qu'ils aimeraient que cela soit plus fréquent. Par contre, les deux partenaires énoncent savoir discuter calmement plus d'une fois par jour, cela rapporte une nouvelle fois qu'ils ont des facilités à communiquer. A travers l'activité du Pique-Nique, on n'observe effectivement aucun moment conjugal qui n'est partagé en dehors des échanges pratiques autour du jeu de UNO.

Priscilla et Mathieu semblent être satisfaits des marques d'affection qu'ils se témoignent l'un à l'autre. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'ils ne présentent pas de problèmes affectifs ou sexuels, ou du moins qu'ils ne sont pas significatifs.

On voit que Priscilla et Mathieu prennent beaucoup l'autre en compte dans leurs prises de décision et dans leur manière de fonctionner (au questionnaire Relational Ethics Scale, ils répondent tous les deux par le score de 5 aux items faisant appel à la loyauté dans les relations horizontales « J'essaie de rencontrer les besoins émotionnels de cette personne », « Avant de prendre une décision importante, je demande l'opinion de cette personne », « Nous donnons de nous-même pour le bien l'un de l'autre »). A travers l'entretien, nous apprenons qu'au début de leur cohabitation, Priscilla avait du mal à se sentir chez elle étant donné qu'elle entrait dans la maison qui était celle de Mathieu et de son ex-compagne. Selon elle, il lui a permis de changer beaucoup de choses dans l'intérieur afin qu'elle s'y sente mieux et il lui a même proposé de changer de maison si c'était mieux pour elle. On voit donc que le ressenti de Priscilla a été fortement pris en compte par Mathieu.

Les deux partenaires du couple perçoivent qu'ils sont traitées de manière juste au sein de leur couple (au questionnaire RES, ils répondent tous les deux par des scores de 5 aux items faisant appel à la justice dans les relations horizontales « Cette personne m'écoute et accorde de l'importance à mon point de vue », « Nous sommes des partenaires égaux dans cette relation », « Cette personne est à mes côtés dans les moments de difficulté ou de joie ».

Le bien-être parental

On observe une grande volonté de la part de ces parents de tout faire pour que la recomposition familiale se passe au mieux. Effectivement, Priscilla explique avoir regardé des reportages, avoir lu des articles, etc. sur les familles recomposées. Elle dit filmer beaucoup les moments familiaux afin de les visionner quand elle pense que les choses vont moins bien dans sa famille. La communication semble être aussi une ressource importante au sein de cette famille pour gérer les différentes problématiques qui peuvent se présenter dans le cadre de la recomposition familiale. Dans leurs discussions, ce couple se compare beaucoup aux autres familles, qu'elles soient recomposées ou non, pour se rassurer quant à leurs manières de faire et les conflits qu'ils vivent. Il ressort de ces comparaisons qu'il n'y a pas moins de problèmes dans les autres familles et cela les réconforte par rapport à leur façon de fonctionner.

Bien que conscients que les beaux-parents ne prennent jamais la place de parents, ils parlent des enfants de leur conjoint comme étant le leur (Priscilla explique « Quand on me demande combien j'ai d'enfants, je dis deux et deux ou deux et j'en élève quatre » et Mathieu dit « Moi je dis quatre et puis si on s'étonne, je leur explique que j'en ai deux et ma compagne deux »).

Les parents tentent de mettre tous les enfants sur un même pied d'égalité. Cela se fait d'abord d'un point de vue financier. En effet, ils ne font aucune différence à ce niveau-là, dès qu'un enfant a besoin de quelque chose, c'est ensemble que le couple paie. D'autre part, Priscilla s'occupe de conduire tous les enfants à l'école le matin. Il n'y a pas de système établit selon lequel chaque parent conduit ses propres enfants.

A travers la dimension « Co-parentage » du test du Pique-Nique, nous remarquons que c'est Priscilla qui est à l'origine des recadrages effectués à l'égard des enfants et des initiatives dans l'activité tandis que Mathieu a l'air de rester plus en retrait. Nous n'avons pas pu observer de soutien entre les parents. Cependant, au vu de la situation inhabituelle qu'est le test du Pique-Nique, nous ne pouvons dire si le déséquilibre observé dans l'engagement

parental est le même au quotidien. Quoiqu'il en soit, Priscilla a l'air d'accepter son rôle de leader.

Au niveau de la qualité de l'encadrement parental, nous relevons un certain nombre de contraintes qui sont mises sur les enfants de cette famille. Durant l'entretien, nous apprenons par exemple que les écrans sont interdits durant toute la semaine. Dans une société où les enfants naissent presque avec un écran dans la main, cela semble très rigide pour des enfants qui ont jusqu'à 13 ans. A travers la dimension « Pose de limites et qualité de l'encadrement » du test du Pique-Nique, nous observons une nouvelle fois que Priscilla impose une grande discipline durant le jeu de UNO en pressant chaque enfant à jouer très vite quand leur tour arrive ((« A toi Lucas… Je t'en prie Lucas », « A toi Amélie… à toi ! »). Elle ne leur permet également guère de s'égarer et de parler entre chaque tour.

Le bien-être des enfants

Lorsque l'on compare les enfants de Mathieu et ceux de Priscilla durant la rencontre, nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer que ceux du premier sont nettement plus en retrait que les filles de Priscilla qui ont l'air plus enjouées et n'hésitent pas à intervenir dans l'entretien et faire des remarques quand elles jugent cela nécessaire. Nous pouvons mettre cette différence de comportements en parallèle avec les systèmes de garde qui ne sont pas les mêmes entre les deux fratries. Effectivement, alors que Priscilla a la garde exclusive de ses filles, Mathieu a ses enfants en garde alternée. On peut donc faire l'hypothèse qu'il est plus facile pour les premières de prendre leur place au sein de la famille étant donné qu'elles vivent en son sein en permanence. De plus, lorsque la recomposition s'est faite, Amélie n'avait qu'un an et Aurélie quelques mois, ce qui fait qu'elles ont toujours connu le couple ensemble et ont grandi dans cette famille depuis qu'elles étaient bébé. Tandis que Lucas et Lola étaient légèrement plus âgés, ils avaient respectivement 4 et 3 ans. Les deux premières perçoivent Mathieu comme un père car il s'est occupé d'elles depuis leur plus jeune âge et étaient présent quand le leur ne l'était pas. Les enfants de Mathieu rapportent recevoir plus d'attention et une meilleure éducation au sein de cette famille qu'au sein de celle de leur mère, mais ils ne parlent quand même pas de Priscilla comme d'une deuxième mère.

Aurélie et Amélie montrent un grand enthousiasme durant toute la durée de la rencontre. Par le « Child Behavior Check List », nous pouvons apprendre qu'Aurélie présente des plaintes somatiques (elle fait des cauchemars, elle est très fatiguée, elle a des maux de tête, elle a parfois la nausée et elle a des maux de ventre). Quant à Amélie, elle présente un

score élevé à la dimension « Enfreintes des lois et règlements » (elle enfreint les règles à la maison, elle aurait de mauvaises fréquentations, elle aurait tendance à mentir un peu, elle préfère traîner avec des enfants plus âgés, elle dit des gros mots, etc.). Lola présente un score limite à la dimension « Anxiété / dépression » qui nous apprend qu'elle estime devoir être parfaite, qu'elle a parfois l'impression que personne ne l'aime, qu'elle a peu d'estime pour elle-même, qu'elle peut se montrer sensible et anxieuse par moment, qu'elle se sent facilement coupable. Elle présente également un score limite à la dimension « Retrait / dépression » mettant en lumière le fait qu'elle préfère parfois être seule, qu'elle peut se montrer secrète, qu'elle est trop timide et que par moment elle se replie sur elle-même plutôt que de se lier aux autres. Finalement, Lucas présente des scores limites aux 4 dimensions suivantes : « Retrait / dépression », « Problèmes sociaux », « Enfreintes des lois et règlements » et « Comportements agressifs ». Effectivement, il a tendance à se disputer, à agir sous l'impulsion, à se bagarrer, à mentir et à enfreindre les règles à la maison mais également à avoir l'impression que personne ne l'aime, à se cramponner aux adultes, à être facilement mal à l'aise et timide.

II. Famille B

2.1. Caractéristiques de la famille

Enfants	Système de garde	Date de la rencontre du couple	Date de l'emménagement
Madame : un fils de 21 ans Monsieur : une fille de 8 ans	Garde exclusive Garde alternée	2014	2014 (8 mois après leur rencontre)

2.2. Génogramme

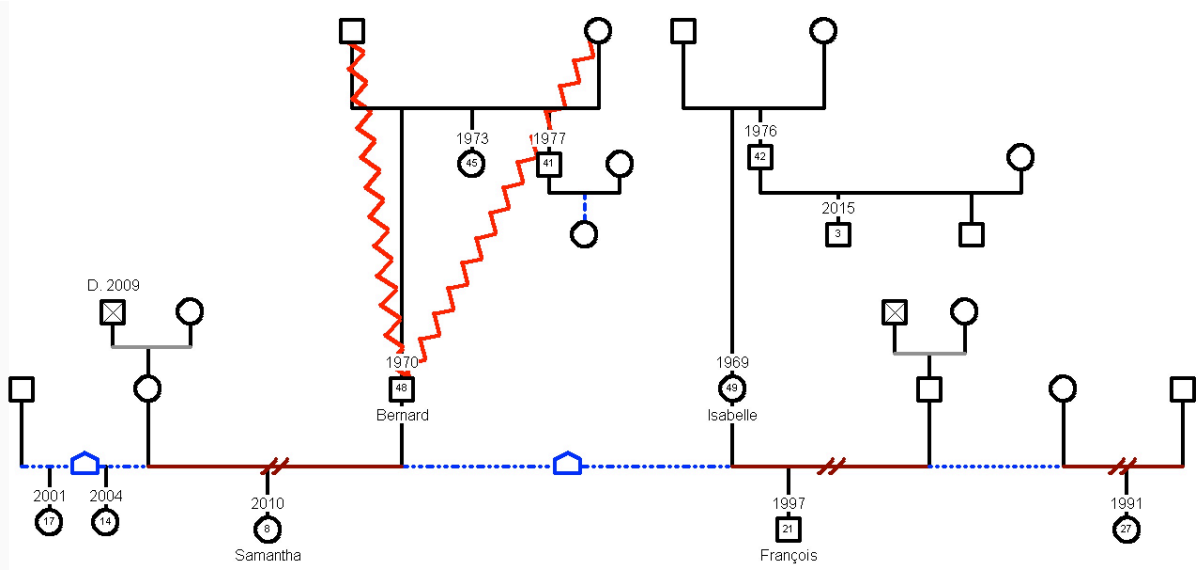

2.3. Présentation de la famille

C'est une nouvelle fois en passant par les réseaux sociaux que nous avons trouvé cette famille. C'est Bernard qui nous contacta en réponse à l'annonce que nous avions postée. Il exprima son envie d'apporter son aide. L'entretien s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse où beaucoup de rires ont été échangés.

La famille se compose comme suit :

- Bernard, 48 ans, père de Samantha
- Isabelle, 49 ans, mère de François
- Samantha, 8 ans
- François, 21 ans

Isabelle est âgée de 49 ans. Elle travaille en tant qu'institutrice primaire. Elle a donné naissance à François, 21 ans, qui vient d'être diplômé en tant qu'instituteur primaire.

Bernard est âgé de 48 ans. Il a une fille, Samantha, actuellement âgée de 8 ans. Il travaille comme professeur dans l'enseignement spécialisé.

2.4. Analyse de l'entretien

Ex-partenaire / co-parents

Bernard connaît une première recomposition familiale en se mettant en couple avec une dame qui avait deux filles d'une précédente union, âgées respectivement de 5 et 8 ans à l'époque. Ils ont ensemble Samantha, actuellement âgée de 8 ans. Nous comprenons durant

l'entretien que ce n'était pas une grossesse désirée. C'est un an après la naissance de Samantha que Bernard et sa première femme se marient. Le mois suivant, elle perd son papa et cela entraîne chez elle une lourde dépression. Deux ans après le mariage, ils prennent la décision de se séparer et font cela en bons termes. Cependant, pour des raisons matérielles, ils ont cohabité six mois supplémentaires sous le même toit, tout en mettant déjà en place une garde alternée pour Samantha : c'est-à-dire que chacun avait la responsabilité et le devoir de s'occuper d'elle une semaine sur deux.

Samantha est actuellement en garde alternée.

Isabelle a rencontré son mari à 17 ans et c'est 10 ans plus tard, en 1996, qu'elle donne naissance à François. Ils restent ensemble 28 ans et ils se séparent en 2014 suite aux « bêtises » de monsieur qu'elle n'approfondira pas plus durant l'entretien. Quelques mois après l'annonce de la séparation, François part pour une année d'échange en Australie. Au même moment, son père se fait interner suite à de nombreuses tentatives de suicide. Isabelle s'est sentie très démunie.

François est en garde exclusive chez sa mère. Cependant, il possède un kot à Liège ce qui le rend très autonome et peu présent à la maison. Il ne voit que très peu son père mais il explique entretenir de bons contacts avec lui.

Bernard évoque que les débuts de la recomposition familiale était un peu compliqué par rapport à son ex-femme. Cependant, aujourd'hui, les rapports avec cette dernière se déroulent sans accros. En effet, même Isabelle a de très bons contacts avec elle (« Un jour, elle m'a même ajoutée sur Facebook, donc j'ai accepté »).

Du côté de l'ex-mari de Isabelle, elle n'a de contact avec lui que beaucoup plus rarement. Mais au début de sa relation avec Bernard, son ex-mari a pris l'initiative de contacter ce dernier afin de lui donner son accord pour qu'il commence une relation avec Isabelle. Bien qu'ils se rappellent de cet évènement en rigolant, cela a permis qu'il n'y ait pas de tension de ce côté-là.

On voit ainsi que cette absence de conflits entre le couple et leurs anciens conjoints est un élément supplémentaire qui améliore l'équilibre de la famille recomposée.

Couple

Isabelle et Bernard se sont rencontrés une première fois en août 2013, participant tous les deux à un évènement auquel assistait le fils de la cousine de Isabelle. A ce moment-là, Bernard était célibataire depuis trois mois et Isabelle était toujours mariée. Ayant des affinités

professionnelles, ils font connaissance et Monsieur l'ajoute sur Facebook, mais ils ne se contacteront qu'un an plus tard lorsqu'ils seront tous les deux disponibles. Dès le lendemain de leur premier rendez-vous, Isabelle annoncera à François sa nouvelle relation avec Bernard.

Rencontre avec les enfants du conjoint

Tout s'enchaîne assez rapidement et Isabelle présente son nouveau conjoint à son fils lors d'un rendez-vous Skype dans les semaines qui ont suivi. Samantha, quant à elle, rencontre Isabelle trois semaines après la création du couple dans un endroit neutre, élément très important pour le papa.

Emménagement

Huit mois après le début de leur rencontre, Bernard et Samantha emménagent chez Isabelle, et ce, deux semaines à peine après le retour de François au domicile familial. En effet, il ne voulait pas emménager avant la rencontre et l'approbation de François. Toutefois, il est important de noter que l'emménagement officiel a eu lieu à ce stade alors que la chambre de Samantha avait déjà été aménagée depuis les vacances de Noël. De plus, l'emménagement était prévu pour le mois d'août ; emménagement qui a été précipité suite à la vente de la maison de Bernard. La maison occupée par cette famille recomposée est le domicile familial de Isabelle et François, dont Isabelle a racheté la part de son ex-mari.

Recomposition familiale

Quand nous évoquons les ressources de la recomposition, Monsieur évoque la communication. Madame enchaîne en disant ceci : « On n'avait plus envie d'être dans des non-dits comme dans le couple passé, on savait ce qu'on ne voulait plus ». Ensuite, elle poursuit en disant qu'il faut autant parler des choses qui ne vont pas, que des choses qui vont bien. Elle explique que cela a été difficile pour elle d'oser exprimer son ressenti ; chose qu'elle n'avait pas l'habitude de faire dans le passé, de peur d'énerver son mari. Ensuite, une des ressources qui semble importante aux yeux de cette famille est la délimitation des « domaines » de chacun. Par « domaine », on entend la notion de territoire propre à chaque membre de la famille. En effet, plusieurs règles – explicites et implicites – sont mises en place. Par exemple, Samantha sait, depuis toujours, qu'elle ne peut pas entrer dans la chambre conjugale avant 8 heures du matin. Il est demandé à chaque membre de la famille de respecter l'intimité des uns et des autres, notamment en prenant la peine de frapper à la porte avant d'entrer dans une chambre. De plus, quand François est dans son espace à lui, Samantha sait qu'elle ne doit pas le déranger. Le respect de l'intimité se prolonge au-delà du foyer puisque

le souhait de François de se retirer dans son kot est autorisé et valorisé par la famille. Enfin, un dernier indice est l'expérience commune de François et Bernard concernant les voyages à l'étranger. Effectivement, ce dernier étant également parti un an aux États-Unis, cela a permis de rapprocher le couple puisque Bernard, fort de son vécu, a été un réel soutien envers Isabelle en prise avec ses inquiétudes de maman. Par la suite, ces intérêts communs pour la découverte ont facilité les échanges entre François et son nouveau beau-père. Une autre ressource que le couple mentionne est le mode de garde défini et son application. De fait, le désir d'indépendance de François permet au couple de se retrouver seul une semaine sur deux, tout en partageant des moments à quatre les week-ends. Ces semaines sont bénéfiques pour eux puisqu'ils peuvent dire : « On peut être nous ! ».

Isabelle évoque une difficulté concernant le jeune âge de sa belle-fille. Effectivement, François ayant 18 ans à l'époque, elle avait pu à nouveau goûter à une certaine forme d'indépendance. Or, une enfant de 5 ans nécessite un certain niveau d'attention et de vigilance. Cette inquiétude a pu être énoncée également par son entourage. Toutefois, elle dit y avoir pensé quelques minutes mais que cela n'a pas été source d'angoisse démesurée.

2.5. Le jeu du pique-nique

Déroulement du jeu

Pendant toute l'activité, nous remarquons que Bernard prend beaucoup de place. C'est lui qui prend les initiatives et décide des transitions. Isabelle va dans son sens. C'est quand même elle qui prend la première l'initiative de commencer le pique-nique.

Malgré son âge, François se prête au jeu, n'ayant pas peur de rajouter plusieurs éléments imaginaires pour enrichir l'activité. Il apparaît bienveillant à l'égard de Samantha.

Le couple semble complice et partage plusieurs éclats de rire. La famille partage ensemble plusieurs moments de complicité.

Codage

a. <u>Structuration de la tâche et transitions</u>

Nous décidons de mettre le score de 3. Ce choix s'explique par les transitions brusques imposées la plupart du temps par Bernard. Par exemple, la famille n'ayant pas fini de manger, il lance « bon, et si on jouait un petit peu ? » en prenant le sac de jeux en main. Cette étape est perçue comme abrupte par le reste de la famille, Isabelle exprime son étonnement par rapport à cette transition rapide (« t'as déjà fini de manger toi ? »). Le moment du repas est ainsi très

court, il dure approximativement cinq minutes. Rajoutons également qu'après avoir dressé la table et servi à manger, ils ne mangent pratiquement pas. Cela est dû à l'achèvement soudain de l'activité par le papa. Néanmoins, bien que nous évaluons cette dimension avec un score de 3, nous avons observé quand même la présence d'éléments imaginaires tels que la proposition d'un barbecue par François, l'initiation de la baguette par Bernard, la demande de soupe par Samantha. Il y a également la présence d'éléments créatifs comme l'invasion de fourmis dans le sac de jeux par Isabelle et l'anticipation d'un orage par François.

b. Co-parentage

Nous décidons de coder cette dimension par le score de 3. En ce qui concerne l'engagement parental, nous observons un déséquilibre. En effet, il nous semble que Bernard dirige davantage les opérations, alors que Isabelle acquiesce ses différentes décisions. Par exemple, quand François demande un éclaircissement sur les règles du jeu UNO, Bernard impose les siennes mais n'hésite pas, par la suite, à les assouplir quand cela l'arrange sans que Isabelle ne dise mot. Le repas prend également fin quand le père le décide. C'est lui qui demande à la famille de ranger la dînette pendant que lui ouvre le sac pour regarder les jeux. Les autres membres, y compris Isabelle, ne s'y opposent pas. Ensuite, nous n'observons pas la présence d'un bloc parental. Effectivement, il semblerait que Isabelle soutienne davantage Bernard que l'inverse. Nous pouvons illustrer cela par le moment où Bernard demande à Samantha de ranger les dinosaures et que Isabelle va dans son sens en disant qu'elle en a déjà à la maison. Notons également que Bernard parle anglais quand il s'adresse à Samantha, ce qui exclut d'une certaine façon Isabelle de l'éventuelle co-parentalité qu'il pourrait y avoir. Malgré le score de 3 que nous avons mis, nous n'observons tout de même pas de compétition parentale.

c. Échanges conjugaux

Nous codons cette dimension par le score de 4. Il y a la présence d'éléments de complicité conjugale mais ils ne durent pas plus de quelques secondes. On observe cela quand ils rigolent autour de la proposition du verre de vin de monsieur lors de repas. Ainsi que lorsqu'ils évoquent une connaissance commune qui leur fait souvent remarquer qu'ils parlent en même temps. On n'observe pas de piques entre eux lors du jeu.

d. Pose des limites / qualité de l'encadrement

Nous décidons de mettre le score de 3. Il y a des limites claires et contraignantes de la part de Bernard principalement. Les initiatives des enfants sont très peu prises en compte par

les parents. Illustrons cela avec la proposition du barbecue par François, la suggestion de la soupe par Samantha, etc. On voit que face à cela, Bernard ne prend pas en compte leurs propositions et impose les siennes. Tandis que Isabelle n'y réagit pas non plus.

e. Chaleur familiale

Nous codons cette dimension par le score de 4. Ce choix s'explique par la présence d'une atmosphère familiale chaleureuse composée de moments de partage et de plaisir tous ensemble. Par exemple, nous remarquons beaucoup d'humour entre tous les membres de la famille. Néanmoins, à certains moments, l'atmosphère est plutôt neutre. Nous pouvons illustrer cela durant le jeu d'UNO où il y a un peu moins d'échanges affectifs. Selon nous, mettre un score de 5 était surestimer la scène que nous avions sous les yeux, étant donné qu'il n'y avait pas toujours de validation, ni de compréhension mutuelle des initiatives des enfants.

2.6. Résultats des questionnaires

Dyadic Adjustment Scale

Pour la dimension « Consensus », Isabelle obtient le score de 56, tandis que Bernard obtient le score de 62. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 49,7, nous pouvons donc dire qu'ils présentent un score nettement supérieur à la moyenne, ce qui indique un haut degré d'accord entre les partenaires.

Pour la dimension « Satisfaction », Isabelle obtient le score de 45, tandis que Bernard obtient le score de 49. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 39, nous pouvons donc dire qu'ils sont supérieurs à la moyenne ce qui indique une faible fréquence de conflits et d'interactions négatives.

Pour la dimension « Cohésion », Isabelle obtient le score de 20, tandis que Bernard obtient le score de 22. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 16,5, nous pouvons donc dire qu'ils présentent un score supérieur à la moyenne, ce qui indique une fréquence élevée d'activités communes.

Pour la dimension « Expression affective », Isabelle obtient le score de 12, tandis que Bernard obtient le score de 9. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 8,4, nous pouvons donc dire qu'ils présentent un score supérieur à la moyenne, ce qui indique qu'ils présentent peu de problèmes affectifs ou sexuels.

Et enfin, pour l'échelle totale « Ajustement », Isabelle obtient le score de 135, tandis que Bernard obtient le score de 142. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette

dimension est de 113,7. Nous avons trouvé deux seuils supplémentaires par rapport à ce score total dans la littérature ; les scores inférieurs à 92 indiquent une détresse conjugale et les scores supérieurs à 107 indiquent qu'ils n'y a pas de détresse conjugale. Ils ne présentent donc pas une détresse conjugale mais au contraire un haut niveau de satisfaction conjugale.

Relational Ethics Scale

Isabelle obtient un score de 46 à la sous-échelle des relations verticales et un score de 59 pour les relations horizontales. Selon la littérature, les moyennes des individus à ces échelles sont respectivement de 24,8 et de 32,7 ce qui indique qu'Isabelle se situe bien au-dessus et présente donc une très bonne éthique relationnelle, autant dans ses relations avec sa famille d'origine que dans son couple.

Bernard obtient un score de 18 à la sous-échelle des relations verticales et un score de 60 pour les relations horizontales. En se référant aux moyennes ci-dessus, nous pouvons observer qu'il se situe en-dessous de la norme pour le premier score, ce qui indique de mauvaises relations avec sa famille d'origine et il se situe bien au-dessus de la norme pour le second score, ce qui indique une très bonne éthique relationnelle au sein de son couple.

Quant à François, il obtient un score de 44 à la sous-échelle des relations verticales et un score de 42 pour les relations horizontales. En se référant aux moyennes ci-dessus, nous pouvoir remarquer qu'il se situe au-dessus de la norme et présente donc une très bonne éthique relationnelle, autant dans ses relations avec sa famille d'origine qu'au sein de sa relation la plus proche.

Schwartz Outcome Scale

Isabelle présente un score de 51, ce qui est supérieur à la moyenne de 43,3 trouvée dans la littérature pour les 18 à 68 ans. On peut donc faire l'hypothèse qu'elle perçoit son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

Bernard présente un score de 51, ce qui est supérieur à la moyenne de 43,3 correspondant à son groupe d'âge. On peut donc faire l'hypothèse qu'il perçoit son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

François présente un score de 45, ce qui est supérieur à la moyenne de 43,3 correspondant à son groupe d'âge. On peut donc faire l'hypothèse qu'il perçoit son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

Child Behavior Check List

Samantha obtient un score T de 0 pour les comportements internalisés, de 0 pour les comportements externalisés et de 1 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés et externalisés ainsi que son score total sont cliniquement normaux. Nous nous demandons quand même si les réponses de Bernard par rapport aux comportements de sa fille ne sont pas idéalisées. En effet, il n'énonce pas le fait qu'elle soit timide ou facilement mal à l'aise alors que durant l'entretien elle se retourne vers son père et le laisse répondre quand nous lui posons directement une question.

2.7. Analyse thématique des données

Le bien-être individuel

Isabelle et Bernard expliquent qu'un point primordial à leurs yeux est la délimitation des domaines de chacun, c'est-à-dire le territoire personnel des membres de la famille. Par exemple, Samantha ne peut pas entrer dans la chambre conjugale avant 8h du matin, chacun doit toquer à la porte avant d'entrer dans la chambre des autres, quand François ferme la porte de sa chambre c'est qu'il ne veut pas être dérangé mais c'est également le cas pour Samantha.

Isabelle, Bernard et François relatent un bien-être et une santé psychologique bonne. C'est effectivement ce qui transparaît à travers leurs résultats à la Schwartz Outcome Scale où chacun d'eux répondent positivement aux items suivants : « Je me sens optimiste envers mon avenir », « J'ai l'esprit tranquille », « Je suis généralement satisfait de mon état de santé psychologique », etc.

Le bien-être relationnel

La famille semble se mouvoir dans une ambiance très chaleureuse où sont mêlées la complicité, les rires et la bienveillance entre chacun des membres de la famille.

La relation qu'entretient Bernard avec son beau-fils ne peut qu'être différente que celle qui se lie entre Isabelle et Samantha étant donné la différence d'âge entre ces deux enfants. En effet, Samantha est encore une jeune enfant dont il faut s'occuper et il s'agit donc d'une relation asymétrique entre elle et Isabelle. Tandis que François est un jeune adulte et peut donc profiter d'une relation symétrique avec son beau-père. En effet, nous apprenons qu'ils partagent beaucoup d'intérêts communs comme leur métier ou encore leur passion pour les voyages (tous les deux ont réalisé un Erasmus au même âge). Cela a été difficile pour Isabelle de se retrouver confrontée à la fille de Bernard qui est fort jeune par rapport à son fils.

Elle qui avait pu goûter à une certaine forme d'indépendance dû au fait que son fils était très autonome, le fait de se retrouver avec une enfant de 5 ans nécessitait un retour en arrière. Toutefois, les choses se sont faites sans que cela ne lui pose finalement trop de problèmes.

Au début de la recomposition familiale, Bernard a vécu quelques problèmes relationnels par rapport à son ex-femme. Il ne rentre pas dans les détails lorsqu'il nous rapporte cela mais il explique qu'à présent tout est réglé et le courant passe même plutôt bien entre Isabelle et elle. Du côté d'Isabelle, son ex-mari a pris l'initiative de contacter Bernard pour lui donner son accord quant à la nouvelle relation qu'il allait commencer avec celle-ci. Selon lui, cela a permis qu'aucune tension ne se crée de ce côté-là. L'absence de conflits avec les ex-conjoints permet d'amener une certaine harmonie au sein de la famille.

Un second problème relationnel que vit Bernard est le conflit qui existe entre ses parents et lui. En effet, il dit à travers l'entretien avoir compris qu'ils n'étaient pas bienveillants à son égard et il a donc décidé de couper contact. Cela se ressent à travers ses résultats à la Relational Ethics Scale pour la sous-échelle qui évalue les relations verticales, c'est-à-dire avec la famille d'origine. Il indique par exemple que les individus de sa famille étaient blâmés pour des problèmes qui n'étaient pas de leur faute, que l'amour et la chaleur n'étaient pas donnés de façon égale à tous les membres de la famille, qu'il était utilisé injustement par sa famille, qu'il se sent souvent abandonné par sa famille, etc.

François juge qu'il est traité de manière juste dans sa famille. On voit cela par ses résultats à la Relational Ethics Scale où il indique par exemple pouvoir faire confiance à sa famille pour veiller sur ses intérêts, recevoir l'amour et l'affection qu'il méritait de sa famille, soutenir sa famille, etc.

Bernard et Isabelle expliquent qu'ils parlent énormément entre eux et que cela représente une ressource qui permet que la recomposition familiale se déroule au mieux. Isabelle exprime le fait qu'elle a appris à verbaliser son ressenti dans son couple actuel, chose qu'elle avait du mal à faire au sein de son couple précédent.

La famille expose l'importance que cela représente pour eux d'avoir des moments à quatre un week-end sur deux. Ils aiment se retrouver ensemble.

Le bien-être conjugal

La formation du couple d'Isabelle et Bernard s'est faite progressivement. Ils se sont rencontrés une première fois en 2013 et se sont ajoutés sur les réseaux sociaux. Ils n'ont

commencé à parler qu'un an après quand madame s'est retrouvée célibataire. Rapidement ils se sont rencontrés mais ce n'est que huit mois après qu'ils ont emménagé ensemble.

Samantha étant en garde alternée et François n'étant à la maison que les week-ends, cela permet au couple de profiter de moments conjugaux sans les enfants. Concrètement, ils passent ensemble les cinq jours de la semaine tous les quinze jours. Ils expliquent durant l'entretien qu'ils n'hésitent quand même pas à faire des sorties ou des activités de couple quand Samantha est là et que quelqu'un peut la garder. Leurs réponses à la Dyadic Adjustment Scale pour la dimension « Cohésion » va dans le même sens et indique qu'ils ont une fréquence élevée d'activités communes. Ils énoncent rire ensemble et discuter calmement plus d'une fois par jour et avoir un échange d'idées stimulant au moins une fois par jour. A travers le jeu du Pique-Nique nous pouvons observer une confirmer cette complicité entre les partenaires du couple. Ils rigolent ensemble à plusieurs reprises.

Isabelle et Bernard mettent en évidence, par leurs résultats à la Dyadic Adjustment Scale, une faible fréquence de conflits et d'interactions négatives au sein de leur couple. Tous les deux pensent que leur couple se porte bien et se confient l'un à l'autre.

Par leurs réponses à la Dyadic Adjustment Scale , nous pouvons voir que le couple présente un haut degré de consensus. Ils ont donc des facilités pour se mettre d'accord autour de sujets tels que le budget familial, les loisirs, la religion, la philosophie de vie, la façon d'agir avec les parents et beaux-parents, les objectifs de vie, la quantité de temps passé ensemble, les prises de décision importantes, etc.

Les deux partenaires du couple tendent à percevoir qu'ils sont justes l'un avec l'autre. C'est en effet ce qu'indiquent leurs résultats à la dimension « Justice et vérité dans les relations horizontales » de la Relational Ethics Scale. Ils répondent positivement aux items suivants : « Cette personne est à mes côtés dans les moments de difficultés ou de joie », « Nous sommes des partenaires égaux dans cette relation », « Cette personne m'écoute et accorde de l'importance à mon point de vue ». De la même manière, chacun énonce prendre en compte l'autre quant à leur manière de fonctionner. C'est ce qu'indiquent leurs résultats à la dimension « Loyauté dans les relations horizontales » à cette même échelle. Ils indiquent ainsi essayer de rencontrer les besoins émotionnels de l'autre, lui demander son opinion avant de prendre une décision importante et donner le meilleur d'eux-mêmes pour le bien l'un de l'autre.

Enfin, le couple semble ne pas avoir de problèmes affectifs ou sexuels comme l'indiquent leurs résultats à la dimension « Expression affective » de la Dyadic Adjustment Scale. En effet, ils montrent être satisfaits des marques d'affection et des relations sexuelles qu'ils échangent.

Le bien-être parental

Dans cette famille, les compétences parentales du type « recadrage » s'adressent majoritairement à Bernard par rapport à sa fille Samantha, étant donné que François est déjà un jeune adulte et vit principalement dans son kot. On remarque à travers le jeu du Pique-Nique que Bernard se positionne en leader de la famille et prend beaucoup de place. C'est lui qui prend les initiatives et décide de la direction que prend l'activité. Il impose et change même certaines règles du jeu quand cela l'arrange. De son côté, on voit qu'Isabelle suit et soutient les décisions prises par Bernard, même quand celles-ci ne sont pas forcément justes. Par la dimension « Pose de limites / qualité de l'encadrement » du jeu, nous remarquons que les initiatives de Samantha et François sont peu prises en compte par Bernard qui préfère imposer les siennes. Les limites qu'il met en place semblent être quelques fois contraignantes.

Bernard a pris énormément en compte le bien-être de sa fille à travers les différentes étapes de la recomposition familiale. Ainsi, il explique de lui-même qu'il lui a toujours donné priorité par rapport aux femmes avec qui il a pu avoir des relations. Au début de sa relation avec Isabelle, quand il avait la garde de Samantha, il se concentrait totalement sur elle sans donner beaucoup de nouvelles à sa compagne. Lors de la première rencontre entre Samantha et Isabelle, il a veillé à ce que cela se passe dans un endroit neutre afin de ne pas brusquer sa fille. Isabelle attache également de l'importance à l'avis de son fils. Étant donné que ce dernier était en Erasmus quand elle commencé à côtoyer Bernard, elle ne voulait pas en plus lui imposer l'emménagement de ce dernier chez elle. Elle a donc attendu qu'il revienne pour lui demander son accord et pour faire cela après qu'il ait au moins rencontré une première fois Bernard.

Au niveau de la dimension « Co-parentage » du jeu du Pique-Nique, nous avons remarqué que Bernard ne s'exprimait qu'en anglais à sa fille, ce qui exclut d'une certaine façon Isabelle quant à l'éventuelle co-parentalité qu'il pourrait y avoir.

Le bien-être des enfants

Bernard nous décrit plusieurs fois Samantha comme étant une enfant très autonome et indépendante qui sait s'occuper toute seule sans avoir besoin des adultes. C'est également ce

qui ressort de ses résultats au « Child Behavior Check List ». Effectivement, les seuls légers problèmes que Bernard met en évidence en évaluant le comportement de sa fille sont liés au fait qu'elle mange un peu trop mais il précise que cela reste raisonnable.

En observant François et en écoutant ce qu'il avait à dire durant l'entretien, nous nous représentons un jeune homme bien dans ses baskets. Il nous est rapporté durant l'entretien que son père s'est montré très instable (tentatives de suicide à répétition, internement psychiatrique, etc.) juste après la séparation avec Isabelle, et François ne le voit donc presque pas. Cependant, Isabelle nous apprend que durant cette période difficile à travers laquelle ils sont tous passé, François partait justement en Erasmus et en a profité pour vivre cette expérience à fond en essayant de se soucier le moins possible des évènements qui avaient lieu en Belgique au même moment entre ses deux parents. On voit donc une certaine capacité de résilience présente chez François. Actuellement, il dit ne plus voir beaucoup son père tout en précisant garder de bons contacts avec lui.

III. Famille C

3.1. Caractéristiques de la famille

Enfants	Système de garde	Date de la rencontre du couple	Date de l'emménagement
Madame : un fils de 16 ans, un fils de 14 ans et un fils de 12 ans Monsieur : un fils de 19 ans, une fille de 17 ans et un fils de 17 ans En commun : un fils de 2 ans	Garde alternée Garde exclusive sauf un week-end sur deux chez leur mère	2015	2015 (un mois après la rencontre)

3.2. Génogramme

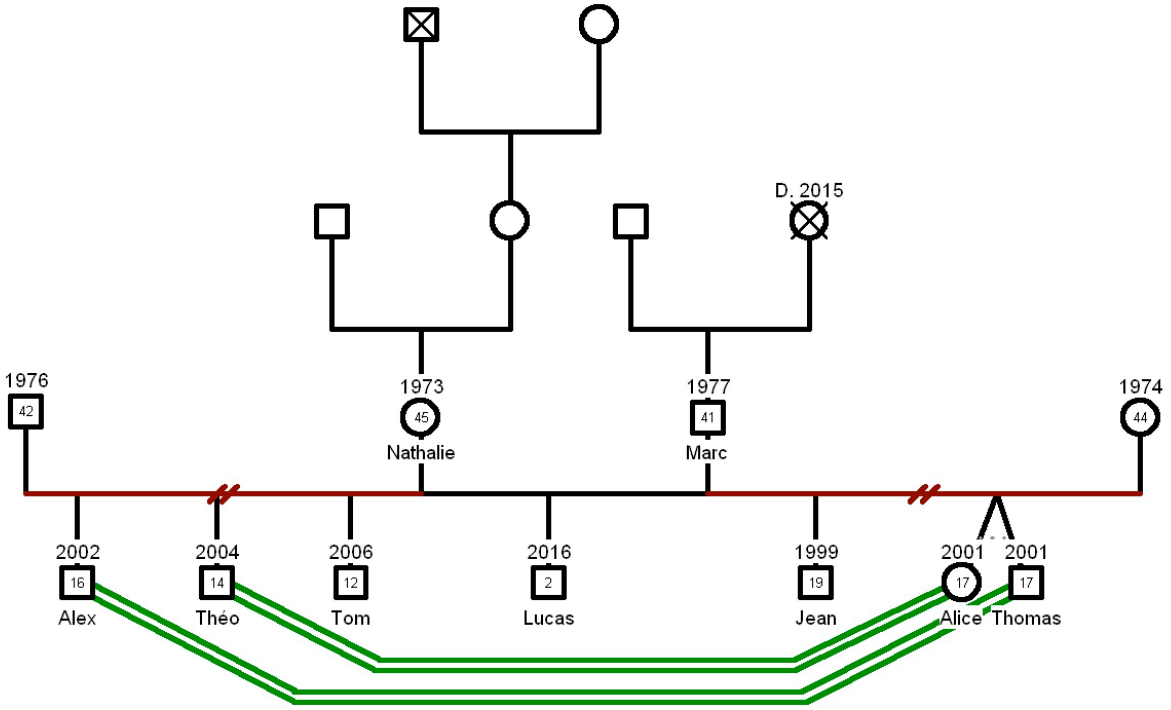

3.3. Présentation de la famille

Rencontrant de grosses difficultés pour trouver des familles recomposées, nous avons utilisé la vidéo de l'entretien et du test pique-nique de cette famille qui a été faite pour le cours « Laboratoire d'observation et d'évaluation des relations familiales et de couples » dispensé par Stéphanie Haxhe. C'est donc un autre groupe d'étudiants qui a rencontré cette famille, ensuite nous l'avons recontactée pour lui transmettre les différents questionnaires à compléter dans le cadre de ce mémoire. Nous exposerons dans les limites la problématique liée au recrutement de familles recomposées. Nous avons pu observer dans la vidéo que l'ambiance a changé pendant toute la durée de l'entretien. En effet, cette dernière était chaleureuse quand les membres de la famille racontaient les choses positives et devenait plus froide quand ils expliquaient les difficultés par lesquelles ils étaient passés.

Il nous apparaît important d'expliquer que lorsque la famille nous a contacté, quelques mois après le jeu du Pique-Nique, pour nous rendre les différents questionnaires, de l'eau avait coulé sous les ponts selon les termes utilisés par Nathalie. Effectivement, celle-ci nous expliqua que les deux jumeaux, Alice et Thomas, étaient allés vivre chez leur mère ne supportant pas les différences de traitement entre les enfants de Nathalie et ceux de Marc.

La famille se compose comme suit :

- Marc, 41 ans, père de Jean, Alice, Thomas et Lucas
- Nathalie, 45 ans, mère d'Alex, Théo, Tom et Lucas
- Jean, 19 ans
- Alice, 17 ans, jumelle de Thomas
- Thomas, 17 ans, jumeau d'Alice
- Alex, 16 ans
- Théo, 14 ans
- Tom, 12 ans
- Lucas, 2 ans, l'enfant commun du couple

Nathalie est âgée de 45 ans. Elle est enseignante dans le supérieur et responsable qualifiée. Elle a donné naissance à Alex, Théo et Tom d'une première union puis à Lucas de son union actuelle avec Marc.

Marc est âgé de 41 ans. Il est le père de Jean (19 ans), des jumeaux (17 ans), Alice et Thomas, qui ont la même maman. Lucas (2 ans) est l'enfant qu'il a eu avec Nathalie.

3.4. Analyse de l'entretien

Ex-partenaires et co-parents

Les trois premiers enfants de Nathalie (Alex, Théo et Tom) sont en garde alternée. Marc a la garde exclusive des deux jumeaux (Alice et Thomas) qui vont chez leur mère un week-end sur deux. Tandis que Jean vit chez sa mère et vient chez Marc et Nathalie un week-end sur deux. Nathalie explique que ces systèmes de garde sont purement théoriques car dans la pratique cela change beaucoup. Elle dit « chacun a construit des trucs chez leur père et chez leur mère ». On apprendra également plus tôt qu'Alex est à l'internat, donc ne vit pas chez Marc et Nathalie pendant la semaine.

Le couple

Leur rencontre a lieu en 2004 mais à ce moment-là ils se voyaient uniquement comme des connaissances car tous deux étaient mariés. C'est en 2014 qu'ils se sont recroisés à nouveau. Nathalie amenait son fils, Alex, à l'hôpital pour un rendez-vous médical quand elle croisa Marc. Ils discutèrent et il lui appris qu'il venait de divorcer. Nathalie fut surprise d'apprendre qu'il n'était plus avec sa femme et qu'il en était si mal. Ils continuèrent la discussion pendant quelques jours en passant par Facebook puis Marc proposa à Nathalie de

boire un café et ils se virent à plusieurs reprises pendant les mois qui suivirent. Nathalie expliqua pendant l'entretien qu'à ce moment-là elle avait peur de l'engagement car elle sortait de son divorce. Cependant, elle était enthousiaste à l'idée de construire quelque chose étant donné qu'ils avaient beaucoup de points en commun intellectuellement parlant. C'est finalement en 2015 que leur histoire commença.

La rencontre avec les enfants du conjoint

C'est d'abord Marc qui a rencontré les enfants de Nathalie lors d'un souper quelques semaines après qu'ils se soient mis ensemble. Cette dernière leur avait annoncé qu'un ami venait manger à la maison sans plus d'explications. Ce n'est qu'au fil de la soirée que les enfants se sont rendus compte par eux-mêmes que c'était plus qu'un ami. Elle explique n'avoir pas vraiment préparé ses enfants. Marc expliqua qu'il avait une vision très positives des enfants de Nathalie par rapport à ce qu'elle racontait d'eux. Il avait juste une petite appréhension par rapport à Alex car il est très spontané. Lors d'une rencontre suivante, c'est Marc qui est allé voir Tom dans sa chambre afin de lui expliquer qu'il était avec sa maman. Tom explique qu'il ne l'avait pas compris avant ce jour et qu'il ne s'y attendait donc pas mais qu'il a vu ça comme une bonne nouvelle.

Du côté des enfants de Marc, Alice et Thomas étaient déjà au courant qu'il était avec Nathalie. Il n'y a pas eu de scission entre la rencontre enfants-conjoint et enfants-enfants. Sans préparation, Marc a un jour demandé à Nathalie s'il pouvait venir avec ses enfants chez elle pour faire les présentations. Alice était effectivement curieuse de rencontrer la compagne de son père. Lors de l'entretien, cette dernière insista tout de même pour souligner qu'il s'agissait de curiosité et non d'enthousiasme car le délai avec le divorce de ses parents n'était pas assez long pour elle. Marc tenta de nuancer en disant que cela faisait quand même un an qu'il n'était plus avec leur mère. De son côté, Nathalie expliqua s'être sentie prise de court quand elle a ouvert la porte et qu'elle a vu Alice et Thomas. Elle a raconté qu'avant de les rencontrer, elle avait déjà une vision très positive des enfants de Marc. De part ce que lui avait raconté ce dernier, elle se les représentait comme très cultivés et très autonomes. Durant la rencontre cette vision positive persista. Elle les trouva très francs et spontanés. Quant aux enfants, Alice expliqua tout de suite qu'ils ne s'entendaient pas. Puis Théo rectifia en rappelant qu'ils s'entendaient bien les premiers jours puis que la situation s'est dégradée par la suite. Dans un premier temps, il y avait beaucoup de conflits entre Thomas, Théo et Tom, entre Alex et Alice et entre Théo et Marc. Puis Tom explique que par la suite, des groupes

d'affinité se sont créés (Le groupe informatique pour Alex et Thomas, le groupe musique pour Alice et Théo, etc.).

L'emménagement

Ils ont vécu rapidement ensemble, c'est-à-dire après un mois. C'est d'abord Thomas qui est venu vivre chez Nathalie. Marc travaillant de nuit, Thomas était souvent laissé seul à lui-même. De plus, il y avait un arrêt de bus juste devant chez Nathalie pour aller à l'école. C'était donc pour des raisons pratiques et matérielles que Nathalie lui a proposé qu'il dorme d'abord chez elle puis qu'il y emménage. Quelques semaines après, Marc a officiellement emménagé chez sa compagne avec ses trois enfants.

Alice explique qu'il y a des hauts et des bas dans cette vie en communauté. Nathalie renchérit en disant qu'il y a deux fratries et que cela se ressent beaucoup. Elle explique que les enfants de Marc étaient arrivés avec un bagage et une éducation qu'ils n'ont pas construite ensemble. Ils ont ainsi une façon de vivre tout à fait différente. Elle dit que le fait qu'ils soient venus dans sa maison à elle a fait qu'ils ont perdu beaucoup. Ils ont dû s'adapter énormément car il y avait un fonctionnement qui était déjà là avant leur arrivée. Les enfants de Marc expliquent qu'ils étaient beaucoup plus autonomes avant et qu'en arrivant dans la maison de Nathalie, ils se sont sentis très dépaysés. Cette autonomie est le premier sujet de conflit du couple. Ils expliquent d'ailleurs que le premier sujet de conflit concerne la différence entre « mes enfants ET tes enfants ». Alice dit qu'ils essaient de construire une famille soudée mais que les enfants n'ont pas les mêmes éducations. Elle ajouta qu'en emménageant elle a eu l'impression d'abandonner son passé et toute la vie qu'elle avait construite avant (ne plus voir ses parents ensemble, changer de maison, etc.).

Au niveau de l'emménagement physique, ils ont mis des cloisons pour diviser les chambres. Ainsi il y a la chambre de Jean et Théo, celle de Thomas et Alex, celle d'Alice, celle de Tom, celle de Lucas et celle des parents.

La recomposition familiale

Nathalie explique que Lucas, leur enfant commun, est arrivé par surprise car elle pensait être ménopausée. Elle est tombée enceinte trois mois après s'être mise en couple avec Marc. Beaucoup d'évènements sont arrivés au même moment, ils n'ont ainsi pas eu le temps de se poser beaucoup de questions. Cela a quand même été vécu comme un raz de marée pour toute la famille. Tom a d'ailleurs pleuré sous le choc de l'annonce (il pleura d'ailleurs encore une fois lors de l'entretien au rappel de cet épisode).

Ils expliquent partager très peu de moments en commun. Nathalie fait remarquer que chacun a tendance à être dans sa sphère. Effectivement, Alain et elle travaillent à temps plein et leur boulot leur demande beaucoup d'investissement. Alice raconte que lorsqu'elle descend en bas, elle ne sait jamais où se mettre alors elle remonte en haut. Tom est tout le temps sur les écrans et la cuisine n'est pas vraiment un lieu accueillant car c'est un endroit qui a tendance à inviter aux rassemblements tandis que Nathalie essaie de cuisiner, ce qui le met dans un état de stress. Cependant, lorsqu'une activité ludique a lieu, elle est souvent initiée par Tom.

Lorsque nous avons questionné les différentes ressources qui ont pu les aider pour la recomposition de leur famille, plusieurs éléments sont ressortis. Tom énonce d'abord la nécessité d'apprendre à se connaître et à accepter les choses (« on n'a pas eu le choix mais il faut l'accepter »). Alice explique qu'ils avaient mis en place des conseils de famille qui étaient utiles mais qui avaient tendance à partir en bagarre donc ils se sont arrêtés. Nathalie expliqua qu'il y avait énormément de flexibilité à avoir. Elle rajoute qu'il était important de régler les soucis hors de la présence des enfants, ce qu'ils n'arrivent pas toujours à faire. Elle énonça le fait de savoir trouver la distance adéquate à avoir par rapport à l'éducation des enfants de l'autre. Alice explique qu'il est important de décider tous ensemble des règles communes. Nathalie rétorque « les enfants réclament des règles communes mais ils n'ont pas tous les mêmes bagages donc c'est impossible de tous les traiter de la même façon ». Et finalement, tous insistent sur le fait de trouver du temps pour soi.

3.5. Le jeu du pique-nique

Déroulement du jeu

Deux tables sont disposées au vu de la taille de cette famille. Sur la première table, il y a Marc avec Lucas sur ses genoux, Thomas et Alice. Sur la deuxième table, il y a Nathalie, Alex, Théo, Tom et François.

Il n'y a pas vraiment de structure et d'étape durant l'activité. Tom s'active beaucoup pour installer la dînette et Nathalie suivie d'Alice le suivent dans sa démarche.

On observe plusieurs moments de complicité et d'amusement entre les membres de cette équipe.

On remarque également que Jean et Thomas sont par moment en retrait sur leur téléphone à la place de participer à l'activité.

Lucas est demandeur de beaucoup d'attention qui lui est finalement donnée. Les parents sortent quelques fois du jeu pour s'occuper de lui.

Codage

a. Structuration de la tâche et transitions

Nous mettons le score de 2. D'une part, on observe un début de jeu assez chaotique. Effectivement, le sac de jouets passe de Marc à Alex jusqu'à Alice qui sort le jeu de UNO tandis que Tom prend le sac avec la dînette qu'il commence à distribuer. Alex joue avec une voiture sur la table. A ce moment-là, personne ne se met d'accord sur l'organisation du jeu. Au début, il n'y a donc pas vraiment de structure. C'est Tom qui commence à dresser la table puis à faire des crêpes. Nathalie l'aide en s'assurant que tous les adultes ont du café. Alice finit par aider à disposer l'entièreté de la dînette à toute la famille. Personne ne mange vraiment. Nathalie tend le sac de jouets à Jean qui regarde son contenu. Alex rapproche les deux tables afin de construire un toboggan pour jouer avec la voiture. C'est finalement Alice qui propose de commencer à UNO, ce qui durera jusqu'à la fin de l'activité. Il y a peu d'éléments créatifs (Tom qui fait des crêpes, Nathalie qui distribue le café, Lucas qui chante joyeux anniversaire en offrant un cadeau à Nathalie).

b. Co-parentage

Nous codons cette dimension par le score de 3. En effet, il n'y a pas de compétition entre les deux parents mais on observe par moment un soutien dans la co-parentalité autour de Lucas (par exemple, quand Marc s'occupe de lui et que Nathalie interagit avec eux en entrant dans le jeu du cadeau d'anniversaire que Lucas veut lui offrir). Cette co-parentalité n'est tout de même pas énormément présente. Nous pouvons illustrer cela par les recadrages effectués par Nathalie pendant lesquels Marc ne réagit pas, sans non plus s'y opposer (par exemple, quand Nathalie annonce qu'ils finissent la partie puis qu'ils rangeront). Nous observons à un certain moment un certain évènement de parentification lorsque Lucas réclame à plusieurs reprises en pleurnichant qu'il veut de l'eau et qu'aucun adulte ne réagit. C'est finalement Tom qui se lève, va chercher une bouteille d'eau et donne à boire à Lucas.

c. Échanges conjugaux

Nous décidons de mettre le score de 4. On ne peut pas parler de moment conjugal et il n'y a pas non plus de conflit. Il y a quelques moments de complicité entre les partenaires qui durent quelques secondes (par exemple, quand Nathalie demande à Marc ce qu'il a préparé à

manger et que ce dernier lui sourit en lui montrant le panier vide puis qu'ils rigolent ensemble quelques instants).

d. Pose des limites / qualité de l'encadrement

Nous codons cette dimension avec le score de 3. On observe un certain laxisme autour de la mise en place d'une structure claire dans l'organisation de l'activité (illustrons cela par le début assez chaotique où Tom et Nathalie s'occupent de sortir la dînette du sac, pendant que Marc, Théo et Alice s'intéressent aux jouets puis par le moment où Alice propose de jouer à UNO alors que le repas n'est pas terminé). On remarque tout de même quelques recadrages effectués par Nathalie (par exemple, quand elle dit à Thomas « Et toi, tu es avec nous ? » lorsqu'il est sur son téléphone ou alors quand elle marque la fin de l'activité en disant « on finit la partie puis on range »).

e. Chaleur familiale

Nous décidons de mettre le score de 4. L'atmosphère familiale est majoritairement chaleureuse (on observe un court moment de câlin entre Tom et sa maman quand elle annonce qu'elle va jouer à UNO avec lui). On observe des moments de partage de plaisir tous ensemble. On voit que Jean et Thomas sont beaucoup sur leur téléphone et ont ainsi parfois un peu de mal à participer activement à l'activité (par exemple, Alex doit rappeler à Thomas de jouer quand il arrive son tour au jeu d'UNO).

3.6. Résultats des questionnaires

Pour cette famille, il n'a pas été possible de récolter les questionnaires d'Alix, Thomas et Jean pour le Schwartz Outcome Scale et de Jean pour le Relational Ethics Scale. Nous analyserons donc avec prudence le reste des données recueillies.

Dyadic Adjustment Scale

Pour la dimension « Consensus », Nathalie obtient le score de 52, tandis que Marc obtient le score de 44. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 49,7, nous pouvons donc dire qu'ils sont dans la moyenne et présentent ainsi un bon degré d'accord entre eux. Nathalie tirerait sûrement légèrement plus d'avantage des consensus.

Pour la dimension « Satisfaction », Nathalie obtient le score de 34, tandis que Marc obtient le score de 37. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 39, nous pouvons donc dire qu'ils sont en-dessous de la moyenne et présentent ainsi une fréquence modérée de conflits et d'interactions négatives.

Pour la dimension « Cohésion », Nathalie obtient le score de 16, tandis que Marc obtient le score de 14. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 16,5, nous pouvons donc dire qu'ils sont dans la moyenne et ont donc une fréquence satisfaisante d'activités communes.

Pour la dimension « Expression affective », Nathalie obtient le score de 9, tandis que Marc obtient également le score de 9. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 8,4, nous pouvons donc dire qu'ils sont légèrement supérieurs à la moyenne et présentent ainsi peu de problèmes affectifs ou sexuels.

Et enfin, pour l'échelle totale « Ajustement », Nathalie obtient le score de 117, tandis que Marc obtient le score de 106. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 113,7. Nous avons trouvé deux seuils supplémentaires par rapport à ce score total dans la littérature ; les scores inférieurs à 92 indiquent une détresse conjugale et les scores supérieurs à 107 indiquent qu'ils n'y a pas de détresse conjugale. Marc étant inférieur d'un point au seuil de 107, nous ne pouvons conclure à une détresse conjugale. Nathalie présente donc un niveau de satisfaction conjugale élevé, tandis que celui de Marc est plus faible.

Relational Ethics Scale

Nathalie obtient un score de 51 à la sous-échelle des relations verticales et un score de 54 pour les relations horizontales. Selon la littérature, les moyennes des individus à ces échelles sont respectivement de 24,8 et de 32,7 ce qui indique que Nathalie se situe bien au-dessus de ces normes et présente donc une très bonne éthique relationnelle, tant au sein de sa famille d'origine qu'au sein de son couple.

Marc obtient un score de 44 à la sous-échelle des relations verticales et un score de 38 pour les relations horizontales. En se référant aux moyennes ci-dessus, nous pouvons observer qu'il se situe au-dessus de ces normes et présente donc une bonne éthique relationnelle, tant au sein de sa famille d'origine qu'au sein de son couple.

Schwartz Outcome Scale

Nathalie présente un score de 39, ce qui est inférieur à la moyenne de 43,3 trouvée dans la littérature pour les 18 à 68 ans. On peut donc faire l'hypothèse qu'elle ne perçoit pas son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

Marc présente un score de 27, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de 43,3 correspondant à son groupe d'âge. On peut donc faire l'hypothèse qu'il ne perçoit pas son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

Théo présente un score de 46, ce qui est supérieur à la moyenne de 37,82 correspondant au groupe d'âge de 13 à 17 ans. On peut donc faire l'hypothèse qu'il perçoit son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

Alex présente un score de 49, ce qui est supérieur à la moyenne de 37,82 correspondant à son groupe d'âge. On peut donc faire l'hypothèse qu'il perçoit son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

Child Behavior Check List

Lucas obtient un score T de 37 pour les comportements internalisés, de 52 pour les comportements externalisés et de 44 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés et externalisés ainsi que son score total sont cliniquement normaux.

Tom obtient un score T de 69 pour les comportements internalisés, de 51 pour les comportements externalisés et de 61 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés sont cliniquement anormaux, tandis que ceux aux comportements externalisés sont normaux. Son score total se situe dans la limite. En analysant ses résultats en détails, nous pouvons observer qu'il a des scores limites aux dimensions « Anxiété / dépression » (score T de 67), « Plaintes somatiques » (score T de 68) et « Problèmes sociaux » (score T de 66) ce qui peut rendre compte de ses résultats à l'échelle des comportements internalisés et de son score total.

Théo obtient un score T de 61 pour les comportements internalisés, de 64 pour les comportements externalisés et de 62 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés sont normaux, tandis que ceux aux comportements externalisés sont cliniquement anormaux. Son score total est lui aussi cliniquement anormal. En analysant en détails ses résultats, nous pouvons observer qu'il présente des scores limites aux dimensions « Problèmes sociaux » (score T de 68), « Enfreintes des lois et règlements » (score T de 65) et « Comportements agressifs » (score T de 65), ce qui peut expliquer ses résultats anormalement hauts à l'échelle des comportements externalisés et son score total.

Alex obtient un score T de 47 pour les comportements internalisés, de 53 pour les comportements externalisés et de 55 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés et externalisés ainsi que son score total sont cliniquement normaux.

Alice obtient un score T de 60 pour les comportements internalisés, de 49 pour les comportements externalisés et de 56 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés et externalisés ainsi que son score total sont cliniquement normaux. Son score total est également normal.

Thomas obtient un score T de 69 pour les comportements internalisés, de 66 pour les comportements externalisés et de 62 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés et externalisés ainsi que son score total sont cliniquement anormaux. En analysant en détails ses résultats, nous pouvons observer qu'il présente un score anormalement haut pour la dimension « Problèmes de pensées » (score T de 74) et des scores limites aux dimensions « Anxiété / dépression » (score T de 65), « Retrait / dépression » (score T de 69) et « Enfreintes des lois et règlements » (score T de 69), ce qui peut expliquer ses résultats anormalement hauts aux échelles de comportements internalisés et externalisés, ainsi qu'à son score total.

3.7. Analyse thématique des données

Le bien-être individuel

Étant donné que la maison de Nathalie ne comportait pas assez de chambres pour chaque enfant, ils ont installé des cloisons pour diviser les chambres afin que chaque enfant ait quand même son espace personnel, son territoire.

Nathalie et Marc ne présentent pas de très bons résultats à la Schwartz Outcome Scale qui évalue le bien-être individuel des personnes. Ils évoquent avoir du mal à s'amuser, avoir du mal à se pardonner leurs défauts et à ne pas avoir l'esprit tranquille. A côté de cela, ils indiquent quand même que leur vie les passionnent et qu'ils peuvent se débrouiller malgré les conflits avec les autres.

Quant aux enfants de Nathalie qui avaient l'air d'être bien à leur place durant l'entretien, ils présentent un bon bien-être individuel. Ils indiquent au travers de la Schwartz Outcome Scale qu'ils ont suffisamment confiance en eux pour entretenir des rapports humains importants, qu'ils sont capables de s'amuser, qu'ils sont généralement satisfaits de leur été de santé psychologique et qu'ils ont l'esprit tranquille.

Les enfants de Marc, eux, présentent des comportements différents. Alice était fort présente dans l'entretien pour raconter l'histoire de sa famille et dénoncer également les difficultés qu'il y avait en son sein. Thomas et Jean se sont montrés beaucoup plus discrets,

n'hésitant pas à rester sur leur téléphone à certains moments. Il semble donc délicat de faire l'une ou l'autre hypothèse sur leur état de bien-être.

Le bien-être relationnel

Nathalie tend à présenter sa famille comme très chaleureuse et indique de très bonnes relations en son sein. C'est durant l'entretien que nous remarquons qu'Alice n'hésite pas à lever les yeux quand elle parle et à dénoncer les difficultés relationnelles par lesquelles cette famille est déjà passée ou rencontre actuellement. Par exemple, au début de la recomposition familiale le courant ne passait pas entre certains membres de la famille. Ainsi, il y avait beaucoup de conflits entre Thomas, Théo et Tom, ainsi qu'entre Alex et Alice et qu'entre Théo et Marc. Cependant, les choses se sont progressivement calmées amenant certains d'entre eux à former des groupes autour de centres d'intérêt communs (Alex et Thomas partagent une passion pour l'informatique, Alice et Théo échangent beaucoup autour de la musique). On observe cela par la dimension « Chaleur familiale » du jeu du Pique-Nique où l'atmosphère familiale est majoritairement chaleureuse exceptée durant les moments où les conflits sont évoqués.

Cependant, les deux partenaires du couple avait a priori une vision très positive des enfants de l'autre due à ce qu'il racontait de ses propres enfants. Cela les a aidés pour les premières rencontres malgré les quelques petites appréhensions qu'ils avaient.

Dans cette famille, le fait qu'il y ait deux fratries différentes apparaît clairement. Alice évoque son envie qu'il y ait des règles communes à tous les enfants qui soient mis en place mais Nathalie explique qu'ils n'ont pas les mêmes bagages et qu'il est donc impossible de tous les traiter de la même façon.

Comme nous l'avons expliqué plus tôt, il y a donc eu l'émergence d'un problème relationnel entre la rencontre avec la famille et aujourd'hui. Celui-ci concernant la différence de traitement entre les enfants de Nathalie et ceux de Marc.

Avec les systèmes de garde mis en place, les horaires professionnels et scolaires de chacun et les activités extras, Nathalie explique qu'ils font très peu d'activité tous ensemble. Ils sont effectivement chacun dans leur sphère, à commencer par les parents qui ont un travail à temps plein qui demande beaucoup d'investissement. Ils sont tout de même d'accord pour dire que quand ils font une activité ensemble, c'est souvent Tom qui initie cette dernière. Alice reproche le fait qu'ils n'ont aucun moment ni lieu pour se réunir en famille. Elle évoque le sentiment de ne pas savoir où se mettre quand elle descend en bas. En effet, la seule pièce

qui appelle au rassemblement est la cuisine et cela est stressant pour Nathalie d'avoir du monde autour d'elle quand elle prépare à manger.

Afin que les choses se passent bien à un niveau relationnel entre tous les membres de la famille, ils avaient mis en place un conseil familial. Ils expliquent que c'était utile mais que ça finissait en bagarre, ils ont donc arrêter de le faire.

Marc et Nathalie ont de bons rapports avec leur famille d'origine. C'est en effet ce qui ressort de leurs résultats à la Relational Ethics Scale pour la sous-échelle des relations verticales.

Le bien-être conjugal

Bien que le temps entre leur première rencontre (2004) et le début de leur couple (2015) est long, les choses se sont déroulées très rapidement après qu'ils se soient mis ensemble. Effectivement, c'est après un mois qu'ils ont commencé à vivre ensemble et c'est après trois mois que Nathalie est tombée enceinte. Cela a été vécu comme un raz de marée pour le couple mais également pour toute la famille.

Au vu de leur enfant en commun et des différents systèmes de garde mis en place pour chaque enfant de la famille, il apparaît très clairement que Nathalie et Marc n'ont aucun moment en tête à tête. En effet, alors que les trois enfants de Nathalie sont en garde alternée, Marc a Alice et Thomas en garde exclusive et Jean vient chez eux un week-end sur deux. A travers ses résultats à la dimension « Cohésion » de la Dyadic Adjustment Scale, Marc met en évidence cette faible fréquence d'activités communes, tandis que Nathalie perçoit cette fréquence d'activités communes comme suffisante.

Le degré d'accord du couple sur les éléments importants de la vie est plutôt bon. La dimension « Consensus » de la Dyadic Adjustment Scale en témoigne. On voit effectivement qu'ils sont presque toujours d'accord concernant les sujets suivants : le budget familial, la philosophie de vie, la façon d'agir avec les parents et beaux-parents, etc. De son côté, Marc évoque quand même quelques désaccords autour des conventions sociales, des loisirs, des amis, des objectifs de vie, des décisions à propos de la vie professionnelles, des tâches ménagères et des prises de décision importantes.

Par la dimension « Échanges conjugaux » du jeu du Pique-Nique, nous nous rendons compte qu'il y a très peu de moments de complicités échangés entre le couple. Il semble qu'il y ait parfois quelques conflits entre eux. En effet, à la Dyadic Adjustment Scale, le couple indique qu'ils se disputent parfois et qu'il arrive que le partenaire leur tape sur les nefs.

Cependant, ils perçoivent leur couple de façon positive et se confient l'un à l'autre. A travers ses réponses à la Relational Ethics Scale, Marc met cependant en évidence le fait qu'il a tendance à dire des choses blessantes à Nathalie quand il se sent blessé et à se défouler sur elle quand il est en colère.

Les marques d'affection semblent également être réalisées de manière satisfaisante au sein du couple. C'est ce que montre leurs réponses à la dimension « Expression affective » de la Dyadic Adjustment Scale.

Au sein de leur couple, chaque partenaire perçoit recevoir de l'autre ce qu'il mérite et juge que l'autre se comporte de manière juste envers lui. La Relational Ethics Scale met en évidence chacun d'eux le fait qu'ils essaient de rencontrer les besoins émotionnels de l'autre, qu'ils prennent en compte l'avis de l'autre avant de prendre une décision importante et qu'ils contribuent de façon égale à la relation.

Le bien-être parental

Dans une famille, il est toujours important de veiller à régler les conflits hors de la présence des enfants, d'autant plus quand cela les concerne. Nathalie évoque que c'est leur souhait mais qu'ils n'arrivent pas toujours à le faire.

Il est parfois difficile pour le conjoint de savoir comment se comporter avec les enfants de son partenaire au niveau de leur éducation. Ainsi, Nathalie explique qu'il faut savoir trouver la distance adéquat à avoir par rapport à l'éducation des enfants de l'autre.

Les parents de cette famille donnent beaucoup d'attention à Lucas, leur enfant en commun, qui en demandent également énormément. Pendant le jeu du Pique-Nique, nous observons que les parents se soutiennent dans la co-parentalité. Ils sortent du jeu de UNO à plusieurs reprises pour s'occuper de lui. Durant le feedback qui a été donné à la famille à la suite du jeu du Pique-Nique, cette dernière nous apprend que c'est généralement Marc qui s'occupe de Lucas.

Les recadrages sont majoritairement effectués par Nathalie pendant que Marc a tendance à rester légèrement plus en retrait. Ces recadrages ne sont tout de même pas très contraignants. On remarque par exemple un certain laxisme autour de la structure du jeu du Pique-Nique durant lequel la dînette est à peine mise qu'Alice sort le jeu de UNO pour jouer. Nathalie s'active tout de même pour rappeler à Thomas de participer à l'activité quand il est sur son téléphone et pour clôturer l'activité.

Le bien-être des enfants

Plusieurs enfants de la famille évoque le fait que certains de leurs besoins n'ont pas été respectés dans cette recomposition familiale. Pour Alice, les choses ont été trop vite entre le divorce de ses parents et la rencontre de Marc et Nathalie. Lors de l'emménagement, elle a eu l'impression d'abandonner son passé et toute la vie qu'elle avait construit avant. On perçoit qu'elle a eu du mal à faire le deuil de l'union de ses deux parents. Nathalie confirme que les enfants de Marc sont arrivés avec un bagage et une éducation différents de ceux de ses enfants. Leur façon de vivre était totalement différente et le fait qu'ils emménagent eux dans la maison de Nathalie a nécessité beaucoup d'adaptations de leur part au fonctionnement déjà présent chez elle.

Passant de la place de Benjamin à celle d'enfant du milieu, Tom a dû faire face à beaucoup de changement par rapport au rôle qu'il devait avoir. Lui qui a été le plus petit pendant dix ans, il est devenu le grand-frère avec tout ce que cela entraîne. Quand on lui a annoncé que Nathalie était enceinte, il a fondu en larme dû au choc qu'il a ressenti. Il explique durant l'entretien qu'on attend souvent des choses de lui des choses qu'on devrait attendre d'un enfant plus âgé. Nathalie confirme en disant qu'il est très autonome à présent. Cela se ressent durant le jeu du Pique-Nique où Lucas réclame à boire et c'est finalement Tom qui va lui apporter une bouteille d'eau étant donné que Nathalie et Marc ne réagissent pas à sa requête.

Nathalie rapporte que ses enfants sont globalement bien adaptés et ne présentent que très peu de problèmes. Elle écrit sur le CBCL qu'elle remplit pour Lucas « bien dans ses chaussures, un peu avancé pour son âge ». Elle indique que Tom a parfois un certain nombre d'idées négatives qui le suivent, qu'il pleure souvent, qu'il s'inquiète facilement, qu'il a tendance à parfois être un peu replié sur lui-même, qu'il demande de l'attention et qu'il se montre quelques fois désobéissant à la maison. Léo se dispute souvent, peut se montrer quelques fois cruel avec les autres, désobéit parfois à la maison, ne s'entend pas bien avec les autres enfants, peut avoir l'impression de ne pas être aimé par les autres et n'a pas toujours de très bons résultats scolaires. Finalement, Alex présente certains comportements similaires aux jeunes de son âge comme le fait de ne pas bien manger, de consommer de l'alcool sans l'autorisation des parents ou encore de fumer.

Marc rapporte que le comportement d'Alice est bien adapté. Contrairement à celui de son jumeau, Thomas. Selon son père, il présente des problèmes de comportements aux

dimensions « Problèmes de pensée » (« ne peut enlever certaines pensées de son esprit », « se fait délibérément du mal ou fait des tentatives de suicide », « a des comportements compulsifs », « accumule beaucoup trop de choses dont il n'a pas besoin », « a un comportement étrange », etc.).

IV. Famille D

4.1. Caractéristiques de la famille

Enfants	Système de garde	Date de la rencontre du couple	Date de l'emménagement
Madame : une fille de 15 ans Monsieur : une fille de 14 ans et une fille de 8 ans En commun : un fils de 2 ans	Garde exclusive (sauf un mercredi sur deux chez son papa) Garde alternée	2014	2015

4.2. Génogramme

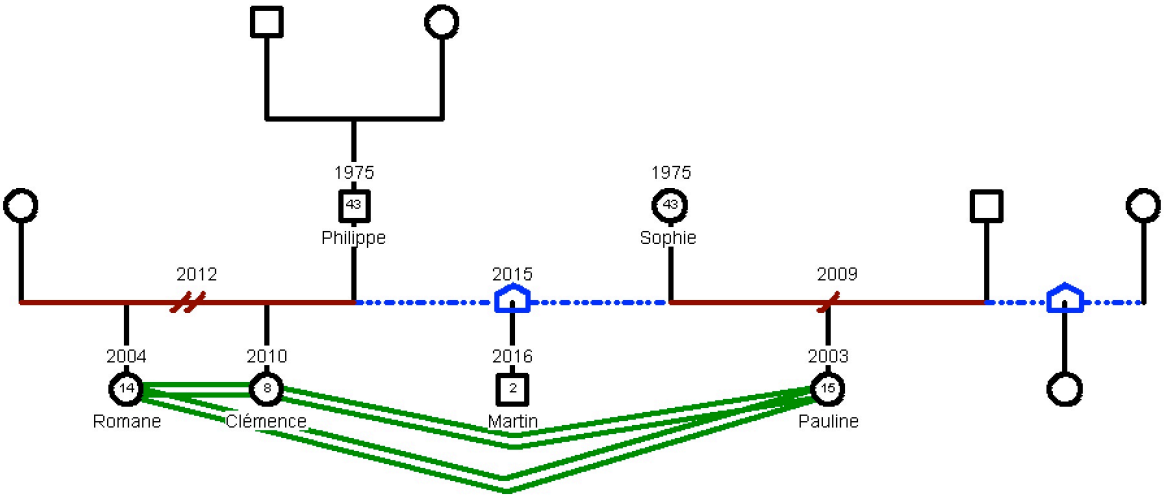

4.3. Présentation de la famille

Encore une fois, étant donné les difficultés que nous avons rencontrées pour trouver des familles recomposées, nous avons utilisé la vidéo de l'entretien et du test pique-nique de cette famille qui a été faite pour le cours « Laboratoire d'observation et d'évaluation des relations familiales et de couple » dispensé par Stéphanie Haxhe. C'est donc un autre groupe

d'étudiants qui a rencontré cette famille, ensuite nous l'avons recontactée pour lui transmettre les différents questionnaires à compléter dans le cadre de ce mémoire. Ils ont participé à l'activité pour rendre service.

Nous avons pu remarquer que l'ambiance familiale était plutôt chaleureuse tout au long de l'entretien. Durant l'entretien, on entend Martin qui fait énormément de bruits en secouant les jouets. Clémence va régulièrement vérifier ce qu'il fait ou lui demande de faire moins de bruit. Chaque fois qu'une question est posée à Clémence, elle se tourne vers son papa pour qu'il confirme ses propos. Pauline présente quelques difficultés pour exprimer ce qu'elle ressent lorsqu'on l'interroge.

La famille se compose comme suit :

- Marc, 43 ans, père de Romane, Clémence et Martin
- Sophie, 43 ans, mère de Pauline et Martin
- Pauline, 15 ans
- Romane, 14 ans
- Clémence, 8 ans
- Martin, 2 ans

Sophie est âgée de 43 ans. Elle est en charge des relations dans une entreprise. Elle a donné naissance à Pauline (15 ans) d'une première union puis à Martin de son union actuelle avec Philippe.

Philippe est âgé de 43 ans également. Il travaille dans la gestion financière d'un groupe de construction. Il a deux filles d'une première union, Romane (14 ans) et Clémence (8 ans), puis Martin (2 ans) avec Sophie.

4.4. Analyse de l'entretien

Ex-partenaires / co-parents

Les filles de Philippe sont en garde alternée. Il explique les avoir chez lui du mercredi au mercredi de la semaine suivante. Tandis que Sophie a sa fille en garde exclusive. Elle ne va dormir chez son père qu'un jour par semaine, du mercredi au jeudi, bien qu'elle retourne chez lui tous les jours après l'école vu qu'il habite tout près. Sophie va la chercher là-bas après son travail. En pratique, un week-end sur deux Romane et Clémence ne sont pas là mais Martin et Pauline, eux, sont là tous les week-ends.

Le couple

Ils se sont rencontrés il y a trois ans, en août 2014. Madame était séparée depuis 2009 et monsieur a divorcé en 2012. Ils se sont rencontrés dans un salon professionnel où ils travaillaient pour des employeurs différents. Au début de leur rencontre, ils expliquent ne pas avoir l'idée de refaire une famille ensemble.

La rencontre avec les enfants du conjoint

La rencontre avec les enfants du conjoint s'est faite 2-3 mois après leur rencontre. Philippe demande à Pauline si elle se rappelle de cette rencontre et elle raconte quelques détails. Sophie explique que la rencontre s'était très bien passée et que les filles avaient joué ensemble. Cette première rencontre s'était déroulée chez Philippe et s'était faite de façon spontanée sans trop de préparation.

L'emménagement

L'emménagement s'est fait progressivement. Sophie et Pauline ont d'abord logé une fois chez Philippe puis Sophie explique que Philippe venait de temps en temps passer le week-end chez elle avec ses filles. Ils dormaient ensemble quand les filles étaient chez leur maman. Philippe venait également quand Pauline était chez son papa, c'est-à-dire les mercredis. Ensuite, en avril 2015, Sophie est tombée enceinte. Elle explique qu'ils en avaient parlé, elle insista sur le fait que ce n'était pas un accident mais qu'ils ne savaient pas que cela allait arriver aussi vite. Pauline explique qu'à l'annonce de cette nouvelle, elle l'a très mal pris car elle avait toujours été fille unique, contrairement à Romane et Clémence qui ont toutes les deux été très contentes de la nouvelle dès le début. Suite à la nouvelle de la grossesse, Philippe explique qu'ils ont dû lancer les grandes opérations pour chercher une maison. La sienne était beaucoup trop petite et celle de Sophie était tout juste. Finalement, après avoir beaucoup cherché, ils ont arrêté les recherches et ont décidé de tous s'installer chez Sophie. Philippe énonce le fait qu'il était temps qu'ils vivent tous ensemble et qu'avec un petit bébé c'était d'autant plus important. Sophie explique que cet emménagement a été dur pour tout le monde car d'un côté Pauline s'est sentie envahie dans son espace parce qu'elle avait toujours vécu toute seule et d'un autre Romane et Clémence ont dû s'adapter à un nouvel environnement. Philippe renchérit en expliquant qu'elles avaient perdu leurs racines et qu'elles n'avaient plus leur chambre individuelle. Au niveau des chambres, Pauline avait la sienne, Romane et Clémence se partageaient une chambre et Martin dormait dans le dressing des parents. Le couple essayait de gérer les tensions qu'il pouvait y avoir mais globalement

les choses s'étaient quand même bien passées. C'est finalement en juillet 2017 qu'ils déménagent vers une nouvelle maison avec comme critère primordial que chacun devait avoir son espace et son intimité. Quand on demande à Pauline comment se passait la cohabitation dans cette nouvelle maison, elle baisse les yeux puis finit par dire « Moi j'aime bien mais euh… je trouve que c'est un peu loin de tout. Mon école, mes activités, mes copines. Au début c'était les vacances donc ça allait… mais je m'adapte quoi. C'était un peu difficile mais ça va ». Sophie, elle explique : « Ca s'est bien passé. Un peu déracinée quand même parce que ce n'est pas ma région d'origine donc un petit coup dur quand même mais le fait qu'on soit dans un confort ça a compensé largement ».

La recomposition familiale

Sophie explique qu'il y avait parfois des petites tensions dans la cohabitation avec Philippe et ses filles mais que ce sont des tensions qui pourraient avoir lieu dans une famille non recomposée. Ce qui est difficile, explique-t-elle, c'est qu'on ne peut pas dire la même chose à ses propres enfants qu'à ceux de l'autre. Philippe rétorque qu'au début il intervenait beaucoup et qu'à présent il laisse faire les choses. Sophie explique qu'on voyait la différence : « S'il punit Martin à tort, je vais me taire. Si ça se passe avec ma fille, je le dirai. (…) Il y a parfois des remarques qu'on a plus difficile à accepter concernant nos propres enfants. ».

Philippe raconte que ce qui est primordial à ses yeux c'est que les enfants s'entendent bien et pour lui c'est une réussite dans sa famille.

Ils expliquent qu'ils font très rarement des jeux à la maison. Parfois, des activités sont organisées entre Pauline, Clémence et Romane. Par exemple, Sophie explique qu'elles étaient déjà parties en vacances ensemble avec les grands-parents de Clémence et Romane. Dans le quotidien, elles ont tendance à rester toutes les trois ensemble. Chacune derrière leur écran mais rassemblées dans une même pièce.

Philippe explique que sa compagne lui avait demandé il y a quelques mois s'ils étaient une vraie famille et il lui répondit positivement. Quand on leur demande ce que c'était qu'une vraie famille, Pauline répond : « On est ensemble, on a un petit-frère ». Sophia confirme que l'arrivée du petit-frère avait participé à cela.

4.5. Le jeu du pique-nique

Déroulement du jeu

Nous remarquons que durant toute l'activité c'est majoritairement Philippe qui prend les initiatives et qui recadre l'activité quand cela est nécessaire.

On observe quelques courts moments de complicité entre Pauline et Clémence. Très peu d'interactions sont observées au sein du couple.

Pendant le jeu du pique-nique, on observe que Clémence s'occupe beaucoup de son petit-frère, Martin (elle cherche des jouets dans le sac, elle s'assied à ses côtés pour le divertir). Sophie explique qu'elle s'occupe énormément de lui au quotidien, qu'elle est la seule à avoir de la patience et qu'elle joue vraiment avec lui, tandis que quand Pauline va vers lui c'est juste pour le tenir occupé. Effectivement, durant l'activité, Martin réclame beaucoup d'attention. Il crie, il pleure, il veut monter sur les genoux de Sophie, il demande plusieurs fois à boire et à manger, il éteint la lumière.

A la fin de l'activité, Philippe dit « Ca a fait bizarre de jouer des rôles » et Sophie renchérit « Ca a été difficile d'être naturel ». Elle explique avoir été mal à l'aise par rapport à la caméra qui filmait. Le jeu de carte était salvateur, selon Philippe, car il a amené quelque chose de concret.

Codage

a. <u>Structuration de la tâche et transitions</u>

Nous décidons de mettre le score de 2. En effet, la structure n'est pas très visible. C'est Philippe qui initie le pique-nique (« Qui est-ce qui met la table ? Clémence ? Tu viens regarder ce qu'il y a comme trucs et tu mets la table ? »). Il lui propose ensuite d'ouvrir le second sac et de regarder ce qu'il y a comme jouets pour Martin. Pendant ce temps-là, Sophie dispose des jeux à terre pour que Martin joue avec et Pauline observe la scène. Sophie propose ensuite de faire une partie de UNO mais son compagnon s'y oppose (« On va d'abord mettre la table, non ? Sinon on ne va jamais y arriver »). Clémence sort de table pour jouer avec Martin. Finalement, Martin est laissé à terre avec les jouets pendant que tout le monde revient à table et s'active pour servir la dînette sauf Pauline qui reste spectatrice. Elle prend le jeu de UNO et annonce qu'elle va y jouer. Elle distribue les cartes dans les assiettes. Sophie va dans son sens en disant « On va d'abord jouer à UNO ». Philippe prend les dinosaures et les met dans les assiettes pour les manger. Finalement, la table est dressée mais personne ne

mange. On voit donc qu'il n'y a pas de transition claire entre les parties repas et jeu qui se superposent. Il n'y a présence d'aucun élément créatif (sauf quand, pour terminer l'activité, Philippe dit qu'il va pleuvoir).

b. Co-parentage

Nous codons cette dimension avec le score de 2. D'un côté, il y a Philippe qui gère ce qu'il se passe à table avec Pauline et Clémence et d'un autre, il y a Sophie qui s'occupe de Martin, le divertit et lui donne à manger. Il n'y a pas de compétition entre les parents. Il y a parfois un moment de soutien entre les parents (quand Clémence gagne la partie de UNO, Philippe dit « ça tombe bien parce qu'il commence à pleuvoir » afin de clôturer l'activité et Sophie renchérit qu'il va falloir vite ranger).

c. Échanges conjugaux

Nous décidons de coder cette dimension avec le score de 3. En effet, il n'y a aucun moment conjugal et il n'y a pas non plus de conflit. Le seul échange que le couple partage ne dure que quelques secondes (C'est quand Sophie demande à Philippe ce qu'il va manger et celui-ci lui répond « des dinosaures »).

d. Pose des limites / qualité de l'encadrement

Nous décidons de mettre le score de 3. On peut observer un certain laxisme (par exemple, quand Sophie propose de jouer à UNO et que Philippe lui conseille de d'abord mettre la table puis que quelques secondes après Pauline décide de distribuer les cartes du UNO et qu'on la laisse faire). Cependant, les recadrages sont systématiquement réalisés par Philippe (quand Clémence quitte la table pour jouer avec Martin et que Philippe lui rappelle qu'elle doit mettre la table, quand Martin coupe la lumière et que Philippe lui dit « Alexandre ! Alexandre, non ! Alexandre ! Non, c'est fini ! », quand Philippe clôture l'activité en disant qu'il va pleuvoir)

e. Chaleur familiale

Nous décidons de coder cette dimension avec le score de 3. On est témoin d'un premier fou rire entre les membres de la famille au début de l'activité suivi de quelques rires de la part de Clémence. On se rend compte d'un certain malaise de la part de la famille durant l'activité, ce qui peut expliquer l'ambiance familiale (Philippe dit « C'est bizarre hein ? On va essayer de prendre ça à la rigolade »). A plusieurs reprises, on observe Pauline rigoler avec son beau-père. On remarque un moment de complicité entre Pauline et Clémence (quand la

première donne une mauvaise carte à la deuxième, elle lui dit « Je t'aime Clémence mais voilà… »). Pendant la partie de UNO, l'atmosphère familiale devient silencieuse, personne ne parle excepté pour rappeler à la personne dont c'est le tour de jouer ou pour poser des questions pratiques sur le jeu.

4.6. Résultats des questionnaires

Pour cette famille, il n'a pas été possible de récolter les questionnaires de Pauline pour le Relational Ethics Scale et de Romane pour le Schwartz Outcome Scale. Nous analyserons donc avec prudence le reste des données recueillies.

Dyadic Adjustment Scale

Pour la dimension « Consensus », Sophie obtient le score de 56, tandis que Philippe obtient le score de 48. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 49,7, nous pouvons donc dire qu'elle présente un score supérieur à la moyenne et perçoit ainsi un haut degré d'accord au sein de son couple, alors que Philippe se situe dans la moyenne et perçoit un degré correct d'accord au sein de son couple.

Pour la dimension « Satisfaction », Sophie obtient le score de 34, tandis que Philippe obtient le score de 31. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 39, nous pouvons donc dire qu'ils présentent un score inférieur à la moyenne et perçoivent donc une fréquence un peu élevée de conflits et d'interactions négatives.

Pour la dimension « Cohésion », Sophie obtient le score de 10, tandis que Philippe obtient le score de 11. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 16,5, nous pouvons donc dire qu'ils présentent un score inférieur à la moyenne et perçoivent donc une faible fréquence d'activités communes.

Pour la dimension « Expression affective », Sophie obtient le score de 12, tandis que Philippe obtient le score de 7. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 8,4, nous pouvons donc dire que Sophie présente un score supérieur à la moyenne et perçoit donc qu'il y a peu de problèmes affectifs ou sexuels ou sein de son couple, alors que Philippe présente un score inférieur à la moyenne et perçoit donc plus que sa compagne des problèmes affectifs et sexuels.

Et enfin, pour l'échelle totale « Ajustement », Sophie obtient le score de 112 et Philippe le score de 97. Selon la littérature, la moyenne des couples à cette dimension est de 113,7. Nous avons trouvé deux seuils supplémentaires par rapport à ce score total dans la

littérature ; les scores inférieurs à 92 indiquent une détresse conjugale et les scores supérieurs à 107 indiquent qu'ils n'y a pas de détresse conjugale. Aucun des deux ne présente de détresse conjugale. Ils sont un peu en-dessous de la moyenne ce qui nous permet quand même de dire qu'ils présentent un niveau correct de satisfaction conjugale.

Relational Ethics Scale

Sophie obtient un score de 43 à la sous-échelle des relations verticales et un score de 50 pour les relations horizontales. Selon la littérature, les moyennes des individus à ces échelles sont respectivement de 24,8 et de 32,7, ce qui indique qu'elle se situe bien au-dessus des normes et présente donc une très bonne éthique relationnelle au sein de sa famille d'origine et dans sa relation de couple.

Philippe obtient un score de 43 à la sous-échelle des relations verticales et un score de 46 pour les relations horizontales. En se référant à la moyenne trouvée dans la littérature, cela indique qu'il se situe bien au-dessus des normes et présente dès lors une très bonne éthique relationnelle au sein de sa famille d'origine et dans sa relation de couple.

Schwartz Outcome Scale

Sophie présente un score de 40, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de 43,3 trouvée dans la littérature pour les 18 à 68 ans. On peut donc faire l'hypothèse qu'elle perçoit tout de même son bien-être et sa santé psychologique comme étant corrects.

Philippe présente un score de 31, ce qui est largement inférieur à la moyenne de 43,3 trouvée dans la littérature pour les 18 à 68 ans. On peut donc faire l'hypothèse qu'il perçoit son bien-être et sa santé psychologique comme n'étant pas bons.

Pauline présente un score de 42, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de 37,82 trouvée dans la littérature pour les 13 à 17 ans. On peut donc faire l'hypothèse qu'elle perçoit son bien-être et sa santé psychologique comme étant bons.

Child Behavior Check List

Martin obtient un score T de 33 pour les comportements internalisés, de 34 pour les comportements externalisés et de 29 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés et externalisés ainsi que son score total sont cliniquement normaux.

Clémence obtient un score T de 61 pour les comportements internalisés, de 49 pour les comportements externalisés et de 50 pour le score total. Ses résultats aux comportements externalisés ainsi que son score total sont cliniquement normaux. Ses résultats aux

comportements internalisés sont limites, cela peut s'expliquer par son score limite à la dimension « Plaintes somatiques » (score T de 65) de cette échelle.

Romane obtient un score T de 62 pour les comportements internalisés, de 51 pour les comportements externalisés et de 52 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés et externalisés ainsi que son score total sont cliniquement normaux.

Pauline obtient un score T de 67 pour les comportements internalisés, de 52 pour les comportements externalisés et de 58 pour le score total. Ses résultats aux comportements internalisés sont cliniquement anormaux, tandis que ses résultats aux comportements externalisés sont normaux. Son score total est également normal. En analysant en détails ses résultats, nous observons qu'elle présente un score cliniquement anormal à la dimension « Anxiété / dépression » (score T de 70) et un score limite à la dimension « Plaintes somatiques » (score T de 65), ce qui peut expliquer son score anormalement haut à l'échelle des comportements internalisés.

4.7. Analyse thématique des données

Le bien-être individuel

Sophie semble percevoir son bien-être et sa santé psychologique comme étant corrects. Ses résultats à la Schwartz Outcome Scale mettent en évidence qu'elle a suffisamment confiance en elle pour entretenir des rapports humains importants, elle trouve que sa vie se déroule selon ses attentes et elle vit avec l'esprit tranquille. Son compagnon perçoit les choses plus négativement. On voit qu'il n'évolue pas dans la vie avec l'esprit serein et que sa vie ne se déroule pas toujours selon ses attentes. Pauline, elle, présente de meilleurs résultats à cette échelle. On peut voir qu'elle est satisfaite de ce qu'elle peut accomplir au vu de son état physique, qu'elle est capable de s'amuser, qu'elle est satisfaite de son état de santé psychologique et qu'elle est capable de pardonner ses défauts.

Le bien-être relationnel

Au sein de cette famille, il semble planer une atmosphère chaleureuse. On observe quelques moments de complicité entre Pauline et son beau-père, ainsi qu'entre Pauline et Clémence. On voit que Clémence prend du plaisir à s'occuper de son petit-frère, Martin, et on apprend qu'au quotidien elle s'en occupe beaucoup. L'ambiance devient plus froide durant le jeu du Pique-Nique.

Il y a une très bonne entente entre les trois filles de la famille. Sophie rapporte que Pauline, Clémence et Romane sont toujours collées l'une à l'autre. Cela n'a pas toujours été le cas parce qu'au début de la recomposition familiale, Pauline avait du mal avec la situation dû au fait qu'elle se sentait un peu envahie dans son espace.

Il s'agit ici d'une famille très soudée. Pauline et Sophie mettent en évidence que le fait d'avoir un petit-frère avait contribué à leur idée d'être une vraie famille.

Le bien-être conjugal

Les étapes de leur vie de couple se sont suivies de manière assez rapide. En effet, ils se sont rencontrés en aout 2014, madame tombait enceinte en avril 2015 et ils emménagèrent ensemble quelques mois après.

Les moments où le couple se retrouve seul ne sont pas évoqués. Mais évaluant les systèmes de garde mis en place, il apparaît clairement que ceux-ci sont rares. En effet, Sophie a sa fille en garde exclusive, tandis que Philippe a ses filles en garde alternée. Ils expliquent que Martin et Pauline sont là tous les week-ends. Cela ressort également dans les résultats du couple à la dimension « Cohésion » de la Dyadic Adjustment Scale où ils indiquent n'avoir d'échange d'idées stimulant qu'une à deux fois par semaine, rire ensemble et discuter calmement que quelques fois par semaines. Durant le jeu du Pique-Nique, nous ne voyons pas de moment conjugal partagé par le couple plus de quelques secondes.

Le couple semble être relativement d'accord l'un avec l'autre. C'est en tout cas ce qu'indiquent les résultats à la dimension « Consensus » de la Dyadic Adjustment Scale. Ils sont presque toujours d'accord sur les sujets suivants : le budget familial, la religion, les conventions sociales, les objectifs de vie, les prises de décision importantes, les tâches ménagères et les décisions à propos de la vie professionnelles. Ils ont quelques fois des désaccords sur les amis, les façons d'agir avec les parents et beaux-parents, la quantité de temps passé ensemble, les loisirs, les amis, la philosophie de vie et les activités pendant les temps libres.

Comme la plupart des couples et encore plus dans le cas d'une famille recomposée, les partenaires se confrontent quelques fois à des conflits et à des interactions négatives. Au travers de la dimension « Satisfaction » de la Dyadic Adjustment Scale, nous remarquons ainsi qu'ils se disputent mais très rarement, qu'ils pensent souvent que les choses vont bien entre eux et qu'il leur arrive à l'occasion d'avoir des doutes quant au fait de vivre ensemble.

Le couple ne semble pas avoir les mêmes besoins d'expression affective. En effet, sur la dimension du même nom de la Dyadic Adjustment Scale, le couple présente des résultats différents. Sophie perçoit un accord avec son compagnon quant aux marques d'affection alors qu'il trouve qu'ils sont parfois en désaccord sur ce point. Elle indique qu'ils n'ont aucun problèmes affectifs et sexuels tandis qu'il évalue qu'ils ont quelques fois des différences d'opinion par rapport aux relations sexuelles et aux manifestations d'affection.

Les deux partenaires du couple tendent à percevoir qu'ils sont justes l'un avec l'autre. C'est en effet ce qu'indiquent leurs résultats à la dimension « Justice et vérité dans les relations horizontales » de la Relational Ethics Scale. Ils répondent positivement aux items suivants : « Cette personne est à mes côtés dans les moments de difficultés ou de joie », « Nous sommes des partenaires égaux dans cette relation », « Cette personne m'écoute et accorde de l'importance à mon point de vue ». De la même manière, chacun énonce prendre en compte l'autre quant à leur manière de fonctionner. C'est ce qu'indiquent leurs résultats à la dimension « Loyauté dans les relations horizontales » à cette même échelle. Ils indiquent ainsi essayer de rencontrer les besoins émotionnels de l'autre, lui demander son opinion avant de prendre une décision importante et donner le meilleur d'eux-mêmes pour le bien l'un de l'autre.

Le bien-être parental

Philippe donne l'impression d'être le parent qui cadre le plus. En effet, durant le jeu du Pique-Nique, les recadrages parentaux sont systématiquement effectués par lui à l'égard de ses propres enfants. Quand Pauline impose la transition entre la dînette et le jeu de UNO alors que Philippe avait conseillé de commencer par la première, il la laisse faire.

Le co-parentage n'est guère présent au sein de cette famille. C'est effectivement plutôt Philippe qui effectuait les recadrages, tandis que Sophie s'occupait plutôt de Martin pendant le jeu du Pique-Nique. Ils s'occupent chacun des enfants mais sans être très soutenant l'un vis-à-vis de l'autre.

Une des plus grosses difficultés rencontrées par cette famille et qui est habituelle au sein des familles recomposées est le fait de savoir ce qu'on peut se permettre de dire aux enfants de son conjoint. Sophie explique qu'elle a eu du mal à s'ajuster, tandis que Philippe raconte qu'il a eu du mal à ne pas intervenir.

Le bien-être des enfants

Nous remarquons durant l'entretien que Clémence a l'air particulièrement timide. En effet, elle se tourne chaque fois vers son papa comme pour attendre un encouragement ou une confirmation avant de répondre aux questions qui lui sont posées. Pauline n'a pas non plus l'air très à l'aise en début d'entretien. Quand on lui pose une question, elle répond systématiquement qu'elle ne sait pas.

En se fiant aux résultats de la Child Behavior Check List, nous pouvons remarquer qu'en dehors de certains légers problèmes de comportements, Martin et Romane ont l'air de présenter un comportement adapté. On observe cependant durant l'entretien et le jeu du Pique-Nique que Martin réclame beaucoup d'attention et n'hésite pas à se faire remarquer s'il ne l'obtient pas. Clémence, quant à elle, présente un certain nombre de plaintes somatiques (cauchemars, maux de tête, nausées, maux de ventre et vomissements). Sophie indique que Pauline présente des problèmes de comportements à la dimension « Anxiété / dépression ». Elle aurait peur de certains animaux, peur d'aller à l'école, estime qu'elle doit être parfaite, est très sensible, est anxieuse, est facilement mal à l'aise, a déjà parlé de se tuer et s'inquiète facilement.

Discussion

Dans un premier temps, il nous semble important de rappeler les différentes questions de recherche qui ont orienté notre étude. Nous voulions effectivement analyser l'impact du temps de transition entre la rencontre du couple et l'emménagement de la famille recomposée sous le même toit. Pour ce faire, nous voulions évaluer les différents types de bien-être et savoir s'ils étaient influencés d'une quelconque façon par ce facteur. Par les différents types de bien-être, nous voulions parler du bien-être individuel, du bien-être relationnel, du bien-être conjugal, du bien-être parental et du bien-être des enfants. Nous allons donc reprendre ces points en détails et exposer pour chacun ce qu'il en ressort par rapport aux résultats trouvés.

I. Le bien-être individuel

Le bien-être individuel fait référence à un état général de satisfaction et de bonne qualité de vie. Il s'évalue donc de manière subjective. Dans ce travail, nous avons décidé de l'évaluer en nous basant sur les réponses des personnes à la Schwartz Outcome Scale qui mesure effectivement la santé psychologique et le bien-être psychologique des personnes, ainsi que sur les éléments rapportés par les familles et par nos observations durant l'entretien.

1.1. L'espace personnel

Au sein d'une famille nombreuse et d'autant plus lorsque celle-ci est constituée de personnes avec qui l'individu ne partage pas de lien de sang, il est important que chacun puisse disposer d'un espace personnel et se déployer dans un territoire assez grand. Cela ne veut pas nécessairement dire que chaque enfant doit avoir sa propre chambre mais doit pouvoir profiter d'un espace qui lui soit personnel. Effectivement, la littérature nous apprend que les familles recomposées sont caractérisées par un niveau socio-économique plus bas (Pryor, 2014) et par un nombre plus élevé d'enfants ce qui ne rend pas toujours facile l'aménagement de l'espace. Ainsi nous avons pu apprendre que dans la première et la famille, il y a deux enfants par chambre mais celles-ci sont divisées par des cloisons afin que chacun puisse profiter d'un certain degré d'intimité. Priscilla explique qu'il était primordial pour elle que chaque enfant ait au moins son propre lit et sa propre armoire. Dans les deux autres familles, chaque enfant a sa propre chambre. Dans celle de Bernard et Isabelle François est peu présent à la maison étant donné qu'il a un kot.

1.2. Les besoins individuels

Comme l'expliquent Kheshgi-Genovese et Genovese (1997), il peut y avoir une désynchronisation entre le cycle de vie familial et le cycle de vie de chaque individu. Ainsi, la famille recomposée peut avoir besoin de cohésion, tandis que les adolescents peuvent exprimer un besoin d'indépendance. C'est un peu ce qu'il ressort dans la famille de Nathalie où son fils, François, a pris un kot dès son retour d'Erasmus. Il explique d'ailleurs haut et fort aimer son autonomie et avoir besoin de se retrouver quelques fois seul.

II. Le bien-être relationnel

Le bien-être relationnel fait référence à l'état de satisfaction qu'une personne perçoit à travers les relations qu'elle entretient. Nous avons fait le choix de l'évaluer par le biais des résultats obtenus par les familles à la Relational Ethics Scale, ainsi que par les éléments analysés par la dimension « Chaleur familiale » du jeu du Pique-Nique et par ce qu'il ressortait de l'entretien.

2.1. Les relations avec la famille élargie

Les relations avec la famille élargie sont également importantes à prendre en compte dans le cas des familles recomposées car ce sujet peut amener aussi des conflits au sein du nouveau couple post-divorce (Pryor, 2014). Nous apprenons ainsi qu'au sein de la première famille, le père de Mathieu n'apprécie pas Priscilla car il estime qu'il n'est pas normal de mettre ses enfants et sa carrière de côté pour une femme. Leurs résultats à la Dyadic Adjustment Scale mettent en évidence la présence de quelques désaccords concernant la façon d'agir avec les parents ou les beaux-parents.

2.2. Le temps dans la recomposition familiale

Nous apprenons que la façon dont le processus de la recomposition familiale est géré et s'inscrit dans le temps va laisser des traces chez chacun des membres de la famille, ainsi que dans les relations qui existent entre chacun d'eux (Lazartigues, 2002). Cela fait également référence à l'une des thématiques les plus importantes que nous voulions étudier au sein de cette étude, c'est-à-dire le temps de transition entre la rencontre du couple et l'emménagement de la famille recomposée ensemble. Ce processus a été particulièrement rapide pour deux des quatre familles que nous avons rencontrées. Ce temps de transition a été de 2-3 mois pour la première famille, de 8 mois pour la deuxième, de 2-3 mois pour la troisième et de 10 mois pour la quatrième. On sait que le temps permet l'élaboration des sentiments de perte liés à la

fin de la première union ou à la fin de la période de monoparentalité, ainsi que la construction des relations entre chaque membre de la famille. Dans le cas de la deuxième famille, Isabelle a voulu prendre en compte le plus possible l'avis de son fils en attendant qu'il revienne d'Erasmus pour avoir son accord quant à l'emménagement de Bernard chez elle. Dans le processus de recomposition familiale, il est également important de prendre en compte les familles pour qui il y a eu une grossesse au sein du nouveau couple. C'est le cas pour la troisième et la quatrième famille où les grossesses ont eu lieu respectivement 3 mois et 8 mois après la rencontre du couple. Souvent, ces grossesses signent une officialisation de la recomposition familiale. Dans la quatrième famille, tous les membres confirment qu'ils se sentent faire partie d'une vraie famille depuis l'arrivée de Martin.

2.3. Les fratries

Au niveau du sous-système des fratries, une modification de la place de chacun se produit dans le cas des recompositions familiales. Il est alors nécessaire qu'une redéfinition des scripts familiaux soit réalisée. Mais pour ce faire, la famille doit se sentir en sécurité (Bying-Hall, 1995). Dans le cas de la première famille, c'est Lola qui a perdu sa place de benjamine et Amélie sa place d'aînée. Ce sont également les deux mêmes qui s'entendent le mieux dans cette famille. Lola a dû se positionner dans un rôle de grand sœur en acceptant de partager ses jouets avec Amélie et Aurélie même si ce fût compliqué pour elle au début. Au sein de la deuxième famille, Samantha et François ont tous les deux dû quitter leur position d'enfant unique pour accepter la présence d'un autre enfant dans la cellule familiale. Isabelle et Bernard évoquent une grand bienveillance de la part de François à l'égard de Samantha. Isabelle explique quand même qu'elle a toujours essayé d'éviter à son fils de devoir avoir le rôle d'une baby-sitter vis-à-vis de la fille de Bernard. Dans la troisième famille, les modifications de place dans la fratrie ont été nombreuses. Les jumeaux sont passés de benjamins à cadets, Alex est passé d'aîné à enfant du milieu et Tom est passé de benjamin à enfant du milieu suite à la naissance de Lucas. Nathalie explique que l'annonce de sa grossesse a été un choc énorme pour Tom, sa première réaction a été de fondre en larmes, puis il s'est rapidement accoutumé à la situation n'hésitant pas à s'occuper beaucoup de son nouveau demi-frère. Dans la dernière famille, Pauline a dû abandonner sa place d'enfant unique pour prendre celle d'aînée tandis que Romane est passée d'aînée à cadette et que Clémence est passée de benjamine à enfant du milieu. Les deux filles de Philippe ont été enchantées par cette modification de place dans la fratrie. Il est rapporté que Clémence

s'occupe énormément de son nouveau demi-frère. Pauline a d'abord éprouvé beaucoup de difficultés face à l'envahissement qu'elle a vécu de la part des filles de Philippe.

Les parents jouent un rôle primordial dans la fratrie car cette dernière donne une indication de réussite familiale et c'est important pour les adultes qui sont en proie aux pressions sociales (Haxhe, 2010). Ainsi, Alice relate que Nathalie et Marc veulent absolument donner l'image d'une famille soudée alors qu'il existe des difficultés relationnelles entre certains membres de la famille, notamment dues aux différences de traitement entre les fratries. On voit que dans cette famille, les parents tendent à prendre trop de place dans ce sous-système pour tenter de favoriser les liens. Quant aux autres familles, les parents relatent avoir laissé les choses se faire d'elles-mêmes.

Pour que les fratries se constituent un sous-système distinct, il est important que les enfants se voient fréquemment sinon ce processus peut être ralenti (Dupont, 2017). Dans la première famille, les enfants se voient du mercredi au vendredi ou au dimanche, une semaine sur deux. Cela rend donc facile l'émergence d'une identité fraternelle commune. Dans la deuxième famille, François et Samantha se voient un week-end sur deux si François ne reste pas à son kot. En plus de leur grande différence d'âge, cela n'est pas facilitateur dans la création d'un sous-système fraternel. Au sein de la troisième famille, au vu du nombre de systèmes de garde différents en place, il est très rare que tous les enfants se retrouvent au complet. Cependant, les enfants croisent souvent l'un ou l'autre. On observe ainsi certaines complicités plus importantes entre certains des enfants. Dans la dernière famille, Pauline voit Clémence et Romane une semaine sur deux. Cela leur facilite la création d'une appartenance fraternelle. Il est d'ailleurs rapporté qu'elles s'entendent très bien l'une avec l'autre.

Il existe plusieurs facteurs favorisant la naissance de relations amicales au sein de la nouvelle fratrie (Appruzzese, 2016). Par exemple, l'existence d'un enfant unique. C'est le cas dans la famille de Philippe et Sophie où Pauline avait toujours été enfant unique. Les relations entre elle et ses quasi-sœurs sont très satisfaisantes selon le couple. Elles passent beaucoup de temps toutes les trois.

2.4. L'égalité des traitements

Nous apprenons que les difficultés relationnelles vécues au sein de la nouvelle fratrie sont fréquemment dues aux différences de traitement entre les enfants biologiques et les beaux-enfants de la part des adultes (Togliatti et Lavadera, 2010). Dans la première famille, Priscilla tend à renvoyer qu'elle et Mathieu traitent les enfants indépendamment du fait qu'ils

soient les leurs ou non. Nous remarquons des problèmes relationnels plus importants au sein de la troisième famille où Nathalie évoque le désir des enfants pour que des règles identiques soient appliquées à tous et sa réponse étant qu'ils ne peuvent être traités de la même façon étant donné leur bagage différent. Lors de mon dernier contact avec elle, elle m'explique que les jumeaux étaient partis habiter chez leur maman à cause de cette différence de traitement qu'ils ne supportaient plus. Enfin, dans la quatrième famille, on voit que les adultes ne se permettront pas de faire le même genre de remarques à leurs enfants ou à ceux de leur conjoint.

2.5. Les enfants en commun

Même si les enfants éprouvent parfois quelques difficultés à savoir de quelle manière considérer les enfants du conjoint de leur parent, il apparaît qu'ils considèrent leurs demi-frères ou demi-sœurs comme de simples frères ou sœurs (Pryor, 2014). C'est ce qu'on observe surtout dans la quatrième famille où Martin est vu comme l'élément qui a réellement permis aux membres d'élaborer une appartenance familiale.

2.6. L'appartenance familiale

Visher et Visher (1985) avaient mis en évidence que le fait d'arriver à « faire groupe » sans que tous les membres de la famille n'aient une histoire commune et partagée était un enjeu important de la recomposition. Nous ajoutons que l'âge des enfants a donc toute son importance car plus ces derniers sont grands plus leur histoire de vie est différente. Ainsi, nous observons que pour la famille de Nathalie et Marc, où il y a de grands enfants de 12 à 19 ans, il est encore difficile de se voir comme une famille soudée. Alors qu'au sein des autres familles où les enfants sont majoritairement plus jeunes, on sent le sentiment de faire groupe est plus présent.

2.7. Le logement

En dehors du temps qu'il a fallu à la famille pour emménager ensemble, il est également important de prendre en compte le lieu où va vivre la famille. Deux possibilités sont offertes à celle-ci : emménager dans la maison de l'un des partenaires ou emménager dans une nouvelle maison. La deuxième solution est bien souvent idéale car elle permet à la famille de construire une identité et une histoire commune en étant basée dans un lieu neutre. Tandis que la première solution peut entraîner un sentiment d'envahissement de son espace par les habitants d'origine de la maison et les nouveaux habitants peuvent avoir du mal à trouver leur place et sont également obligés de s'adapter au fonctionnement qui est déjà mis

en place. C'est ce qu'évoque Nathalie par rapport aux enfants de Marc qui ont perdu beaucoup de choses en emménageant chez elle. Dans les familles rencontrées, il n'y a que celle de Philippe et Sophie qui s'est installée dans une nouvelle maison après avoir connu une période de cohabitation dans celle de Sophie. Du côté de Priscilla, elle devait vendre la maison qu'elle avait acheté avec son compagnon et elle était donc dans l'urgence de trouver un logement. C'est également ce qu'il s'est passé pour Bernard. Quant à Marc et Nathalie, cette dernière avait une maison plus spacieuse et elle était plus proche des transports en commun.

2.8. Les relations entre le conjoint et ses beaux-enfants

Le fait d'avoir peu de contacts avec le parent biologique non gardien favorise les liens entre le beau-parent et les enfants (Dal Bo, 2017). C'est le cas pour la première famille où Amélie et Aurélie ne voient presque pas leur papa et considèrent que Mathieu s'est comporté avec elle comme un père.

2.9. Les recompositions multiples

Comme nous l'avons vu dans la littérature, les enfants qui ont connu plusieurs recompositions familiales et qui ont ainsi dû faire le deuil de plusieurs systèmes familiaux peuvent éprouver de plus grandes difficultés à développer de nouvelles relations ou peuvent, au contraire, présenter une plus grande facilité à fonctionner dans une famille recomposée suite aux apprentissages qu'ils ont fait au sein des précédentes (Pryor, 2014). Cette information semble se confirmer lorsque nous nous attardons sur la famille de Nathalie où nous observons un moindre bien-être psychologique chez les enfants de Marc qui, contrairement aux siens, n'ont jamais rien connu d'autre avant que le couple parental.

III. Le bien-être conjugal

Le bien-être conjugal fait référence à l'état de satisfaction que chacun des partenaires perçoit à travers son couple. Nous avons décidé d'évaluer ce thème en nous référant aux résultats des conjoints à la Dyadic Adjustment Scale, à ceux de la Relational Ethics Scale concernant les relations horizontales, aux éléments analysés par la dimension « Échanges conjugaux » du jeu du Pique-Nique, ainsi qu'à ce qui est ressorti de l'entretien.

3.1. La compétition entre le rythme conjugal et le rythme des enfants

La littérature nous apprend que dans la situation d'une recomposition familiale, le fait que les partenaires forment un couple après avoir été parent est compliqué à gérer. D'une part,

le couple voudrait une plus grande intimité, d'autre part ils doivent gérer les besoins des enfants par rapport à leur souhait de ne pas perdre les espaces et les temps alloués auparavant par leur parent (Togliatti & Lavadera, 2010). Dans le cas de la deuxième famille, on voit que Bernard a toujours donné la priorité à Samantha au début des relations avec les quelques femmes qu'il a déjà côtoyées. A présent, il lui octroie plusieurs moments pour réaliser des activités ensemble mais il se permet également d'en avoir avec Isabelle même lorsqu'il a la garde de sa fille. Les couples de la troisième et quatrième famille n'évoquent aucun moment conjugal partagé. Il ressort chez Sophie et Philippe la perception d'une faible fréquence d'activités communes partagées. Tandis que Marc et Nathalie ont l'air satisfaits de la fréquence d'activités communes partagées.

3.2. Les finances

Pryor (2014) a mis en évidence une liste de sujets délicats qui peuvent amener des conflits au sein du nouveau couple post-divorce. Parmi ceux-ci, il y a les arrangements à avoir par rapport aux finances. Au sein de la première famille, Priscilla précise à de nombreuses reprises qu'ils ne font aucune distinction entre les enfants quand il faut faire une dépense et qu'ils ont tout en commun. Fishman (cité par Kheshgi-Genovese, 1997) rapporte que des finances partagées entre les partenaires unifient plus le couple et la famille que lorsqu'elles sont séparées. De plus, il est à noter que les familles recomposées ne sont pas toujours indépendantes financièrement étant donné qu'il y a souvent l'un des partenaires qui doit verser une pension alimentaire à son ex-conjoint (Kheshgi-Genovese & Genovese, 1997).

3.3. Les ex-partenaires

Un second sujet qui peut amener des discordes au sein du couple est lié aux enjeux concernant les ex-partenaires de chacun. Nous pouvons apprendre que dans la première famille, Priscilla vit quelques fois des conflits avec son ex-conjoint tandis que Mathieu ressent une grande hostilité envers son ex-compagne. Cela n'a toutefois pas l'air d'avoir des conséquences sur leur couple actuel. Du côté de Bernard et Isabelle, ils relatent que cela n'a pas toujours été sans problème avec l'ex-femme du premier mais qu'à présent les choses se passent très bien.

3.4. La satisfaction relationnelle

Il a été mis en évidence que les couples se formant autour d'une recomposition familiale présentent un haut niveau de satisfaction relationnelle (Hetherington & Jodl, 1994).

C'est effectivement ce qu'il ressort des résultats de tous les partenaires à la Dyadic Adjustment Scale. Tous présentent un haut niveau de satisfaction conjugale.

3.5. La communication

La plupart des couples rencontrés (familles 1, 2 et 3) évoquent l'importance de la communication entre les partenaires à l'égard du fonctionnement à adopter et aux difficultés rencontrées dans la recomposition familiale. Nathalie précise que les discussions liées aux conflits qui se jouent au sein de la famille ne devraient pas avoir lieu devant les enfants, elle regrette que cela soit souvent le cas. Quant à elle, Priscilla explique qu'au travers de leurs discussions ils se comparent souvent aux autres familles dans lesquelles il y a tout autant de conflits et cela permet de les rassurer. On apprend qu'il est également bénéfique pour le couple de parler des attentes de chaque partenaire par rapport à la parentalisation, aux relations avec les ex-partenaires, au rôle du beau-parent, etc. Ainsi que de discuter des différences d'attentes et des attentes irréalistes (McKenna & Labozetta, 1997).

3.6. Les moments conjugaux

Nous sommes persuadés que le bien-être conjugal est lié à la quantité de moments conjugaux partagés. Par moments conjugaux, nous entendons le partage d'activités en couple à l'écart des enfants. Ainsi, nous observons que le couple (Bernard et Isabelle) qui rapporte la plus grande satisfaction conjugale est également celui pour qui il y a une fréquence élevée d'activités communes aux partenaires. Ils n'hésitent pas à réaliser des activités ensemble même lorsqu'ils ont la garde de Samantha.

IV. Le bien-être parental

Le bien-être parental fait référence à l'état de satisfaction que perçoivent le père et la mère dans leurs rôles de parents. Cette dimension a été évaluée sur base des dimensions « Co-parentage » et « Pose de limites » du jeu du Pique-Nique, ainsi que sur les éléments qui sont ressortis de l'entretien.

4.1. Le rôle du beau-parent

Aucun mode d'emploi n'est distribué aux parents dans leur tâche parentale, ce n'est jamais quelque chose de facile. Cela l'est encore moins pour un beau-parent qui doit s'adapter aux enfants de son conjoint et savoir quel rôle il va avoir vis-à-vis de ces derniers. Pryor (2014) met ainsi en évidence le fait que les désaccords en lien avec la discipline et la parenté peuvent amener des conflits au sein du nouveau couple post-divorce. Dans la première

famille, nous nous rendons compte que Priscilla et Mathieu traitent leurs beaux-enfants comme les leur, notamment au niveau disciplinaire. Cela transparaît effectivement durant le jeu du Pique-Nique où Priscilla recadre ses enfants et ceux de Mathieu à plusieurs reprises. Au sein de la deuxième famille, Isabelle relate le fait qu'au vu de sa profession d'institutrice primaire, elle n'a jamais eu du mal quant à l'autorité à avoir par rapport à Samantha. Son compagnon explique ne pas avoir à faire beaucoup de remarques à François au vu de son âge et de son autonomie mais estime les faire quand cela est nécessaire. Dans la troisième famille, Nathalie évoque plutôt une distance à avoir quant à l'éducation des enfants de l'autre. A travers le jeu du Pique-Nique, nous observons quand même qu'elle n'hésite pas à recadrer avec douceur Thomas qui utilise son téléphone pendant l'activité. Et enfin, dans la quatrième famille, nous apprenons qu'au début il était difficile pour chacun des parents de laisser leurs conjoint faire des remarques à leurs enfants sans intervenir. Nous remarquons qu'il a l'air plus facile pour le beau-parent de se glisser dans un rôle disciplinaire lorsque la rencontre avec le partenaire s'est faite quand les enfants étaient petits. C'est le cas pour les deux premières familles.

Nous apprenons par Crosbie-Burnet et Giles-Sims (1994) que quand le beau-parent arborait un style parental permissif (être chaleureux sans remplir un rôle disciplinaire), le niveau de bonheur familial et la qualité de la relation était plus élevés. C'est ce que l'on observe dans la dernière famille où Philippe ne se permet pas de faire des remarques disciplinaires à Pauline mais échange avec elle plusieurs moments de complicité. Dans la première famille, on remarque que Priscilla se place dans un rôle plutôt disciplinaire à l'égard de ses beaux-enfants. Dans la deuxième famille, Bernard se montre cadrant à l'égard de François durant le jeu du Pique-Nique mais partage également avec lui au quotidien des moments de partage autour de sujets communs. Dans la troisième famille, Nathalie n'évoque pas le partage de moments chaleureux avec ses beaux enfants et Marc non plus.

La relation qui s'installe entre le conjoint du parent et ses beaux-enfants est influencée par plusieurs facteurs : le genre de chacun, l'âge de chacun (Togliatti & Lavadera, 2010), l'existence d'enfant(s) à ce conjoint (Dupont, 2017), etc. On voit par exemple dans la première famille que Mathieu a de bonnes relations avec ses belles filles qu'il a connues quand elles avaient 4 mois et un an. Tandis que dans la troisième famille, Nathalie a plus de difficultés avec les enfants de Marc qui avaient entre 15 et 17 ans lors de leur rencontre.

V. Le bien-être des enfants

Le bien-être des enfants fait référence à l'état de satisfaction que perçoivent les enfants dans leur rôle. Nous avons décidé d'évaluer ce thème en nous basant sur les résultats des enfants à la Child Behavior Check List, ainsi que sur les différents éléments qui sont ressortis de l'entretien.

5.1. Le deuil du premier couple

Nous apprenons que suite à la séparation ou au divorce de leurs parents, les enfants doivent faire le deuil par rapport à l'image qu'ils avaient de la famille idéale et du couple parental. Ainsi, ils doivent abandonner leur rêve d'une réconciliation, accepter la perte d'un contact quotidien avec les deux parents et la disparition de la famille comme ils l'avaient toujours connue (Goldbeter-Merinfeld, 2010). Cela est observé au sein de la troisième famille quand Alice explique que les choses ont été trop vite pour elle entre le divorce de ses parents et la rencontre entre son père et Nathalie. Elle évoque que lors du déménagement, elle a eu l'impression d'abandonner son passé et tout ce qu'elle avait construit qui y était lié (ses amis, son foyer, etc.). Nous faisons l'hypothèse qu'Alice n'a pas pu élaborer le deuil de l'union de ses parents. Cela rend difficile pour elle l'élaboration de sentiments positifs par rapport à la recomposition familiale qu'elle a vécu. Effectivement, on observe que c'est elle qui évoque le plus les difficultés vécues par sa famille.

5.2. Les relations avec l'autre parent

Concernant les relations que les enfants gardent avec leur père après la séparation de leurs parents, la littérature indique que lorsque ces derniers gardent une implication active et une relation proche avec leurs enfants, ils ont moins de risque de présenter des problèmes comportementaux et des échecs scolaires (Hawkins, Amato & King, 2007). Il n'est pas possible de confirmer ou affirmer cela sur base du petit échantillon utilisé pour cette étude mais nous mettrons quand même en évidence qu'aucun résultat trouvé par ce présent travail ne va dans le sens de cette hypothèse.

5.3. Les problèmes comportementaux

Nous apprenons à travers la littérature que les enfants de familles recomposées sont plus à risque de présenter certains problèmes de comportements comme un faible niveau d'éducation, un haut niveau de délinquance et des comportements externalisés (Barret & Turner, 2005).

5.4. La prise en compte des besoins de l'enfant

Plusieurs facteurs propres au parent biologique vont aider les enfants à s'adapter à la recomposition familiale : prendre du temps avec l'enfant, respecter ses émotions, continuer à être parent en faisant passer les enfants en premier, etc. (Cartwright & Seymour, 2002). Nous illustrons cela avec Bernard qui explique avoir toujours donné la priorité à sa fille, à lui consacrer des moments pour réaliser des activités ensemble et à lui permettre d'avoir une place et un avis au sein de la recomposition. Par ses résultats au Child Behavior Check List, nous pouvons remarquer que Samantha est une petite fille qui a l'air bien adaptée et ne présente pas de problème de comportements.

VI. Le temps de transition

Lorsque l'on compare les familles pour lesquelles ce temps de transition est très court (familles 1 et 3) par rapport à celles pour qui il est plus long (familles 2 et 4), plusieurs éléments nous sautent aux yeux. Dans la famille de Nathalie (l'emménagement s'est réalisé après 2-3 mois), nous apprenons qu'il y a plusieurs difficultés relationnelles en son sein (Jean vivait déjà principalement chez sa mère mais il y a peu ce sont les jumeaux qui ont décidé de ne plus venir chez leur père). Alice évoque clairement que les choses ont été beaucoup trop vite pour elle. Cela se confirme par les résultats au Child Behavior Check List qui rendent compte de plusieurs problèmes de comportements chez les enfants de Marc. Du côté de Priscilla (l'emménagement s'est fait également après 2-3 mois), les outils utilisés rendent compte d'un moindre bien-être chez les parents, ainsi que la présence de conflits et le manque d'activités communes. Cela nous laisse imaginer qu'il n'a pas dû être facile pour ce couple de passer directement à la vie en cohabitation avec tout ce que cela suppose sans rester très longtemps dans la phase de consolidation du couple (Togliatti et Lavadera, 2010). Quand nous regardons la famille d'Isabelle (temps de transition de 8 mois), nous remarquons un net meilleur bien-être chez chacun des membres. Et enfin, dans la famille de Sophie (temps de transition de 10 mois), le bien-être conjugal et individuel des adultes ne vont pas dans le sens d'une hypothèse selon laquelle plus le temps de transition est grand, meilleur est le bien-être général au sein de la famille. On remarque tout de même que le bien-être des enfants est très satisfaisant. Au vu de la taille de l'échantillon et du nombre d'autres variables qui rentrent en ligne de compte nous ne pouvons aller bien loin dans cette hypothèse.

Conclusion et perspective

Le thème des familles recomposées n'est pas analysé pour la première fois à travers cette étude et elle ne sera certainement pas la dernière à focaliser son attention dessus. C'est effectivement une problématique actuelle de plus en plus répandue qui mérite qu'on s'y intéresse. L'originalité de notre travail repose sur l'angle que nous avons utilisé pour nous pencher sur ce sujet. Nous désirions déterminer l'impact du temps de transition entre la rencontre du couple et l'emménagement de la famille sous le même toit sur le bien-être général de cette dernière. Nous entendons par bien-être général le bien-être individuel, relationnel, conjugal, parental et celui des enfants. Pour ce faire, nous avons eu l'occasion d'étudier également les différents enjeux intégrés aux recompositions familiales (le rôle du beau-parent, le cycle de vie, la cohabitation, les rythmes de chacun, la place de la famille élargie, etc.).

Nous rappelons qu'au-delà de notre intérêt pour le sujet, cette étude comporte une série de limites nous empêchant de pouvoir généraliser les résultats trouvés à l'ensemble de la population de familles recomposées. La première est liée à la taille de l'échantillon qui est fort restreint. En effet, nous avons travaillé de manière qualitative. C'est donc avec la plus grande prudence que nous avons traité les résultats. Une seconde limite concerne l'incomplétude des données qui s'explique par certains problèmes relationnels rendant impossible la récolte de tous les éléments escomptés. Et enfin, il apparaît aller de soi que nous n'avons pu étudier le bien-être dans toute sa complexité avec les outils utilisés. Nous espérons que ce dernier fera l'objet de recherches plus approfondies, utilisant la multitude d'autres outils disponibles.

Nous conseillons aux futurs chercheurs qui se pencheront sur la recompositions familiales d'interroger chaque membre de la famille séparément du groupe familial complet, ceci dans l'objectif d'avoir accès au fond de la pensée de chacun et non simplement au point de vue des adultes sur la situation. Nous leur suggérons également l'idée de comparer deux groupes de familles avec des temps de transition différents pour évaluer de manière plus complète l'impact que cela a. C'était d'ailleurs l'objectif premier que nous avions.

Nous tenions à souligner que le temps de transition a bien un impact sur le bien-être général au sein d'une recomposition familiale mais au vu de la quantité de facteurs qui influencent également ce paramètre, nous ne pourrons pas définir clairement de quelle

manière. Nous sommes tout de même persuadés que les résultats qui ressortent de cette étude peuvent être intéressants pour la clinique.

C'est avec beaucoup de joie que nous avons passé les deux dernières années à étudier le thème des recompositions familiales qui nous tient particulièrement à cœur. Nous clôturons ce travail en espérant qu'il ait pu amener de nouvelles pistes de réflexion autour de ce sujet. Les familles dans ce cas méritent qu'on leur attache de l'importance afin de pouvoir les accompagner de la meilleure manière qui soit dans leurs projets.

Bibliographie

Abraham, P., Gratiot-Alphandéry, H., Blondel, C., Delacroix, H., Dumas, G., Friedmann, G. ... Wallon, H. (1938). *Encyclopédie française: Tome VIII*. Paris: Société de gestion de l'Encyclopédie française.

Al-Hendawi, Maha, Keller, Clayton, & Cloninger, Lea. (2016). A Psychometric Analysis of the Child Behavior Checklist for Elementary School Children in Qatar. *Assessment for Effective Intervention, 41*(4), 220-229.

Apruzzese, J. (2016). *Étude exploratoire chez les quasi-frères et sœurs: Quels sont les facteurs facilitateurs et inhibiteurs dans la recomposition familiale ?* (Mémoire de master en psychologie). Université de Liège, Liège, Belgique.

Baillargeon, J., Dubois, G., Marineau, R., & Craig, Kenneth D. (1986). Traduction française de l' Échelle d'ajustement dyadique. *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue Canadienne Des Sciences Du Comportement, 18*(1), 25-34.

Bandura, A. (1977). *Social learning theory*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall. Baumrind, D. (1971). Current patterns of parental authority. *Developmental Psychology, Monograph, 4*(2), 1-103.

Barrett, A. E. & Turner, R. J. (2005). Family structure and mental health: The mediating effects of socioeconomic status, family process, and social stress. *Journal of Health and Social Behavior, 46*(2), 156-169.

Blais, M. A., Lenderking, W. R., Baer, L., deLorell, A., Peets, K., Leahy, L., et al. (1999). Development and initial validation of a brief mental health outcome measure. *Journal of Personality Assessment, 73*, 359–373.

Blais, M. A. (2012). The Schwartz Outcome Scale – 10 (SOS)-10. *Integrating Science and Practice, 2*, 40-42.

Boss, P. & Greenberg, J. (1984). Family boundary ambiguity: A new variable in family stress theory. *Family Process, 25*, 535-546.

Byng-Hall, J. (1995). *Rewriting family scripts: Improvisation and systems change*. New York, NY: Guilford Press.

Cadolle, S. (2005). La transformation des enjeux du divorce: La coparentalité à l'épreuve des faits. *Informations sociales, 122*(2), 136-147.

Cartwright, C. & Seymour, F. (2002). Young adults' perceptions of parents' responses in stepfamilies: What hurts? What helps? *Journal of Divorce and Remarriage, 37*(3/4), 123-141.

Casman, M-T. (2015). Comment vont les parents de jeunes enfants – 0 à 3 ans ? (Le thermomètre Solidaris). Bruxelles, Belgique: Solidaris

Cigoli, V. (2006). *L'albero della discendenza. Clinica dei corpi familiari*. Milano: Franco Angeli.

Crosbie-Burnett, M. & Giles-Sims, J. (1994). Adolescent adjustment and stepparenting styles. *Family Relations, 43*(4), 394-399.

Cyrulnik, B. (1993). *Les nourritures affectives*. Paris, France: Odile Jacob.

D'Amore, S. (2010). *Les nouvelles familles: Approches cliniques*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur. doi:10.3917/dbu.damo.2010.01.

Daron, C. (2015). *Statistiques et données socio-économiques sur les familles*. Ixelles, Belgique: La Ligue des familles.

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (2017). *Divorce*. Retrieved from http://www.cnrtl.fr/definition/divorce

Dortier, J.-F. (2002). La famille aujourd'hui : Bouleversements et recomposition. In J.-F. Dortier, *Familles: Permanence et métamorphoses (pp. 1-7)*. Auxerre Cedex, France: Sciences Humaines Editions.

Dupont, S. (2017). *La famille aujourd'hui: Entre tradition et modernité*. Auxerre Cedex, France: Sciences Humaines Editions.

Emery, R. E. (2004). *The truth about children and divorce. Dealing with the emotions so you and your children can drive*. USA: Penguin Group Inc.

Eurostat. (2017). *Marriage and divorce statistics*. Retrieved from http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Marriage_and_divorce_statistics

Favez, N., Frascarolo, F. & Grimard, N. (2016). The picnic game: Presentation of a situation of observation to assess interactions. *Infant Mental Health Journal, 37*, 235–246. doi:10.1002/imhj.21561

Ferréol, G. & Noreck, J.-P. (1989). *Introduction à la sociologie*. Paris, France: Armand Colin.

Fisher, P. A., Leve, L. D., O'Leary, C. C., & Leve, C. (2003). Parental monitoring of children's behavior: Variation across stepmother, stepfather, and two-parent biological families. *Family Relations, 52*, 45-52.

Frascarolo-Moutinot, F. & Favez, N. (2013). Observation des interactions dans les familles avec plusieurs enfants : le Jeu du Pique-Nique. In N. Favez (Eds.), *Naître et grandir au sein de la triade: le développement de l'alliance familiale* (pp. 55-73). Bruxelles, Belgique: De Boeck.

Gallus, N. (2015). Les fondements et la représentation juridique de la parenté. In N. Gallus (Eds), *Les recompositions familiales: Nouveaux enjeux de la parentalité et de la filiation* (pp. 7-21). Limal, Belgique: Anthemis.

Gangamma, R. (2008). *Relational Ethics Among Couples in Therapy* (Mémoire de psychologie). The Ohio State University, Ohio, USA

Gangamma, R., Bartle-Haring, S., Holowacz, E., Hartwell, E., & Glebova, T. (2015). Relational Ethics, Depressive Symptoms, and Relationship Satisfaction in Couples in Therapy. *Journal of Marital and Family Therapy, 41*(3), 354-366.

Gillot-de Vries, F. & Mottrie, C. (2015). Analyse conceptuelle des notions de parentalité et de filiation du point de vue psychologique. In N. Gallus (Eds), *Les recompositions familiales: Nouveaux enjeux de la parentalité et de la filiation* (pp. 25-71). Limal, Belgique: Anthemis.

Haggerty, G., Blake, M., Naraine, M., Siefert, C., & Blais, M. (2010). Construct validity of the Schwartz outcome scale-10: Comparisons to interpersonal distress, adult attachment, alexithymia, the five-factor model, romantic relationship length and ratings of childhood memories. *Clinical Psychology & Psychotherapy, 17*(1), 44-50.

Haggerty, G., Kahoud, D., Walsh, E., Forlenza, N., Ahmed, Z., & Ditkowsky, K. (2013). A Brief Measure of Psychological Health and Well-Being: Initial Validation of the Schwartz Outcome Scale for an Adolescent Inpatient Sample. *The Journal of Nervous and Mental*

Disease,201(3), 216-221.

Hargrave, T. D., Jennings, G. & Anderson, W. (1991). The development of a relational ethics scale. *Journal of Marital and Family Therapy, 17*, 145–158. doi:10.1111/j.1752-0606.1991.tb00877.x

Hawkins, D., Amato, P., & King, V. (2007). Nonresident Father Involvement and Adolescent Well-Being: Father Effects or Child Effects? *American Sociological Review, 72*(6), 990-1010.

Heireman, M. (1989). *Du côté de chez soi : La thérapie contextuelle d'Ivan Boszormenyi-Nagy*. (Sciences humaines appliquées). Paris: Editions sociales françaises (ESF).

Haxhe, S. (2017). PSYC0049-2 : Psychologie des nouvelles familles. Université de Liège.

Hetherington EM, Jodl KM. Stepfamilies as settings for child development. In Booth A, Dunn J (Eds.) *Stepfamilies: Who benefits? Who does not?* (pp. 55–79). Hillsdale, NJ: Erlbaum.

Jacobs, K. & Sillars, A. (2012). Sibling support during post-divorce adjustment: An idiographic analysis of support forms, functions, and relationship types. *Journal of Family Communication, 12*(2), 167-187. doi: 10.1080/15267431.2011.584056

Kheshgi-Genovese, Z. A., & Genovese, T. (1997). Developing the spousal relationship within stepfamilies. *Families in Society, 78*(3), 255-264.

King, V. (2009). Stepfamily formation: Implications for adolescents ties to mothers, non-resident fathers, and stepfathers. *Journal of Marriage and Family, 71*(4), 954-968.

Lambert, A. (2009). Des causes aux conséquences du divorce : Histoire critique d'un champ d'analyse et principales orientations de recherche en France. *Population, 64*(1), 155-182. doi:10.3917/popu.901.0155.

Lazar, A., Guttmann, J. & Abas, L. (2009). Parental authority in divorced families. *Journal of Divorce & Remarriage, 50*(5), 356-368. doi: 10.1080/10502550902766514

Lazartigues, A. (2002). Beaux-parents, beaux-enfants, rien n'est simple ! *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, 51*(3), 153—15.

Le Gall, D. & Martin, C. (1993). Transitions familiales, logiques de recomposition et modes de régulation conjugale. In M.-T. Meulders-Klein & I. Théry (Eds), *Les recompositions familiales aujourd'hui* (pp. 137-158). Condé-sur-Noireau, France: Nathan.

Le Gall, D. (2005). La conception de l'habiter à l'épreuve de la recomposition familiale. *Espaces et sociétés*, 120-121,(1), 45-60. doi:10.3917/esp.120.0045.

Locke, H. J., & Wallace, K. M. (1959). Short marital adjustment and prediction tests: Their reliability and validity. *Marriage and Family Living, 21*, 251–255.

Malagoti Togliatti, M. & Lubrano Lavadera, A. (2002). *Dinamiche relazionali e ciclo di vita della famiglia*. Bologna: Il Mulino.

Manning, W. D., & Lamb, K. A. (2003). Adolescent well-being in cohabiting, married, and single- parent families. *Journal of Marriage and Family*, *65*, 876 – 893.

Mazzoni, S. (2002). *Nueve costellazioni familiari: La famiglie ricomposte*. Milano, Italy: Giuffrè

McGoldrick, M., GERSON, Randy, & ACKERMANS, Alain. (1994). *Génogrammes et entretien familial*. (2e édition. ed., Sciences humaines appliquées L'art de la psychothérapie). Paris: Editions sociales françaises (ESF).

McKenna, M., & Labozetta, J. (1997). Successful stepfamilies: The spousal relationship is key. *Families in Society, 78*(3), 261.

Michard, P. (2005). Bibliographie. Dans P. Michard, *La thérapie contextuelle de Boszormenyi-Nagy: Une nouvelle figure de l'enfant dans le champ de la thérapie familiale* (pp. 343-344). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.

Miermont, J. (2001). *Dictionnaire des thérapies familiales*. Paris, France: Payot.

Milevsky, A. (2004). Perceived parental marital satisfaction and divorce: Effects on sibling relations in emerging adults. *Journal of Divorce & Remarriage, 41*(1-2), 115-128. doi: 10.1300/J087v41n01_07

Monnier, S. (2010). Le couple dans la famille pluricomposée: Composer avec la complexité. *Gestalt, 37*(1), 99-116.

Papernow, P. (2008). A clinician's view of 'stepfamily architecture'. In J. Pryor (Ed.); *The*

International Handbook of Stepfamilies: Policy and Practice in Legal, Research, and Clinical Environments (pp. 423-454). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.

Peille, F. (2005). *Frères et sœurs: Chacun cherche sa place*. Paris, France: Hachette Pratique.

Poittevin, A. & Singly, F. (2003). *Les liens dans les fratries recomposées*, Dossiers d'études. Allocations familiales n° 47.

Pryor, J.(2014). *Stepfamilies: A Global Perspective on Research, Policy and Practice*.

Routlegde, England: Taylor & Francis Group Sweeney, M. M. (2007). Remarriage and stepfamilies: Strategic sites for family scholarship in the 21st century. *Journal of Marriage and Family, 72*(3), 667-684.

Sabourin, Stephane, Valois, Pierre, & Lussier, Yvan. (2005). Development and Validation of a Brief Version of the Dyadic Adjustment Scale With a Nonparametric Item Analysis Model. *Psychological Assessment, 17*(1), 15-27.

Spanier, G. (1976). Measuring Dyadic Adjustment: New Scales for Assessing the Quality of Marriage and Similar Dyads. *Journal of Marriage and Family, 38*(1), 15-28.

Sweeney, M. (2007). Stepfather Families and the Emotional Well-Being of Adolescents∗. *Journal of Health and Social Behavior, 48*(1), 33-49.

Théry, I. (2001). *Le démariage : Justice et vie privée*. (Poches, 60). Paris, France: Odile Jacob.

Théry, I. (2002). Le temps des recompositions. In J.-F. Dortier, *Familles: Permanence et métamorphoses (pp.55-61)*. Auxerre Cedex, France: Sciences Humaines Editions.

Visher, E. B. & Visher, J. S. (1985). Stepfamilies are different. *Journal of Family Therapy, 7*, 9–18. doi:10.1046/j..1985.00661.x

Weiss, D. (2010). Évolution sociohistorique de la famille. *Journal Français de Psychiatrie, 37*(2), 23-24. doi:10.3917/jfp.037.0023.

Annexes

I. Légende des génogrammes

	Femme
	Homme
a	Décès
	Jumeaux
a b	Mariage
a b	Aventure d'un soir
a b	En cohabitation
a b	Relation épisodique
a b	Séparation
a b	Divorce
a b	Veuvage
a b	Amitié / proche
a b	Conflit
a b	Hostilité

II. Le « Revised Picnic Assessment Scales » (Re-PAS)

Structuration de la tâche et transitions

1	Pas de structure ; quasiment le même épisode tout au long ; pas de repas, ne dressent même pas la table
2	
3	Structure visible mais transitions chaotiques ou brusques / Temps de jeu très court / dressent la table et se servent un peu à manger mais ne mangent pas vraiment.
4	
5	Le jeu présent une structure nette, tous les épisodes sont clairement distincts et on note la présence d'éléments créatifs (attaque de fourmis rouges, crocodiles dans la rivière, faire du feu pour rôtir les saucisses, etc.)

Coparentage

1	Climat global d'hostilité, conflits, compétitivité (compétition comportementale ou verbale), dénigrement / Un seul parent s'investit, l'autre est un « poids mort » ou opposant / coalition parentale massive (coordination entre les parents au détriment de l'enfant qui exprime de la souffrance) / parentification massive
2	
3	Absence de compétition et de soutien (chacun pour soi) / L'un des parents soutient l'autre mais ce n'est pas mutuel / Déséquilibre net dans l'engagement parental (l'un fait plus que l'autre qui soutient ou suit) / Moments de compétition contrebalancés par des moments de soutien actif
4	
5	Réel soutien, coparentage actif, complémentarité coparentale, coopération, le tout avec complicité

Echanges conjugaux

1	Refus clair d'échanges conjugaux (refus de répondre) / Escalade verbale / persistance d'un conflit sans rapport avec l'enfant
2	
3	Pas de moment conjugal, et pas de conflit (les conjoints se parlent à la cantonade ou via les enfants, mais pas d'échanges directs) / quelques échanges neutres, 1-2 piques verbales suivies de réparations
4	
5	Moment conjugal chaleureux et complice (plus que quelques secondes)

Pose de limites

1	Incohérences dans l'attitude des parents, alternance entre laxisme et coercition ; laxisme d'un parent et coercition de l'autre ; laxisme/négligence avec un enfant et coercition/sur-stimulation avec l'autre // beaucoup d'intrusion parentale
2	
3	Alternance laxisme et limites claires ou coercition et limites claires (s'il y a laxisme et coercition alors note 2 ou 1) // stimulations généralement ajustées mais comportements

	et initiatives de l'enfant peu pris ou trop pris en compte / un parent très ajusté et l'autre pas (dans le trop ou le trop peu)
4	
5	Limites claires, énoncées et appliquées avec souplesse dans chaque situation pertinente (consistance) // stimulations ajustées aux besoins actuels de l'enfant avec moments de répit, prise en compte des réponses et initiatives de l'enfant

Chaleur familiale

1	Atmosphère familiale froide, aucune expression d'émotions positives et expression d'émotions négatives / les se chamaillent verbalement, se disqualifient, hostilité / émotions « pseudo » de façon massive (une personne quasi tout le temps / un épisode clair impliquant plusieurs membres)
2	
3	Atmosphère neutre / expression spontanée d'affects négatifs et positifs / validation comportementale et factuelle mais non émotionnelle
4	
5	Atmosphère familiale chaleureuse avec moments de partage de plaisir tous ensemble, grande variété d'émotions positives exprimées verbalement et/ou non verbalement, habileté des membres de reconnaître et de répondre aux besoins de chacun, empathie ; compréhension mutuelle, harmonisation affective, connectivité positive ; validation émotionnelle y compris des affects négatifs des enfants s'il y a lieu

III. Consentements

Faculté de Psychologie
et des Sciences de l'Education

Service de Clinique Systémique et Psychopathologie Relationnelle

Formulaire de consentement de participation et d'explication de la recherche

Vous avez été contactés pour participer à une étude qui porte sur la recomposition familiale.

Vous trouverez dans ce document un bref descriptif de l'étude et un formulaire de consentement écrit de participation.

Merci d'en prendre connaissance et de le remplir si vous êtes d'accord de participer (et/ou que votre (vos) enfant(s) participe(nt)).

L'équipe du service de clinique systémique de l'Université de Liège

Fanny Montulet, responsable de la recherche

Une copie du présent document est remise au participant. CE-Cons_écl-1

Descriptif de l'étude

Cette étude a pour objectif de comprendre les relations entre les différents membres d'une famille recomposée.

Comment se considèrent-ils entre eux ? Comment qualifient-ils leurs relations ? Quels éléments favorisent une bonne cohésion ? Se sentent-ils appartenir à un même groupe ou non ? Le fait de vivre ensemble a-t-il un impact sur leurs relations ? Quelles sont les ressources et les difficultés rencontrées lorsqu'on est une famille recomposée ?

Les rencontres se font avec l'ensemble des membres de la famille.

Concrètement, si vous (et/ou votre enfant) marquez votre accord après avoir pris connaissance de l'étude, il sera proposé :

- une interview réunissant les membres concernés par la recomposition familiale,
- un jeu à réaliser ensemble,
- plusieurs questionnaires à compléter

Consentement de participation à la recherche et à l'enregistrement audio/vidéo

Les membres de la famille recomposée :

Monsieur/Madame/enfant: ..... Date de naissance: .....
Monsieur/Madame/enfant: ..... Date de naissance: .....
Monsieur/Madame/enfant: ..... Date de naissance: .....
Monsieur/Madame/enfant: ..... Date de naissance: .....
Monsieur/Madame/enfant: ..... Date de naissance: .....

Après avoir pris connaissance de la recherche, conduite sous la responsabilité du service de Clinique systémique et psychopathologie relationnelle de l'université de liège, nous acceptons d'y participer dans la mesure de nos possibilités et d'être enregistrés en vidéo ou en audio dans le cadre des rencontres avec l'étudiante réalisant son mémoire. Nous avons compris que ces enregistrements seront stockés à L'ULG sous la responsabilité de sa direction. Toutes les données sont soumises au secret professionnel et restent totalement anonymes ; un numéro de code est attribué à l'ensemble des documents que nous aurons remplis et aux enregistrements auxquels nous aurons participé, sans aucune information sur notre identité. Eu égard à l'ensemble de ces conditions, nous autorisons la publication des résultats de la recherche dans des revues ou livres scientifiques**.**

❒ OUI ❒ NON

Nous pouvons décider à n'importe quel moment de retirer l'une ou la totalité de ces autorisations sans fournir de justification et demander à ce que les bandes et tous les documents nous concernant soient détruits. Par ailleurs, nous avons pris note que les enregistrements vidéo sont détruits d'office après la fin de la recherche.

Lieu et date :.....

Signature : ..... Signature : .....

Signature du consultant de l'ULg : .....

Une copie du présent document est remise au participant. CE-Cons_écl-1

FACULTE DE PSYCHOLOGIE, LOGOPEDIE
ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

COMITE D'ETHIQUE

Président : Fabienne Collette
Secrétaire : Stéphane Adam

CONSENTEMENT ECLAIRE

POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES SUJETS HUMAINS

Titre de la recherche	« Le bien-être individuel et relationnel au sein des familles recomposées »
Chercheur responsable	Fanny Montulet
Promoteur	Stéphanie Haxhe
Service et numéro de téléphone de contact	Service de psychologie clinique systémique 043662391

Je, soussigné(e) ..... déclare :

- *avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;*
- *avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.*

Je sais que :

- *je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit ;*
- *je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche ;*
- *les données recueillies seront strictement confidentielles et il sera impossible à tout tiers non autorisé de m'identifier.*

Je donne mon consentement libre et éclairé pour participer en tant que sujet à cette recherche.

Lu et approuvé,

Date et signature :

Une copie du présent document est remise au participant. CE-Cons_écl-1

FACULTE DE PSYCHOLOGIE, LOGOPEDIE
ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

COMITE D'ETHIQUE

Président : Fabienne Collette
Secrétaire : Stéphane Adam

CONSENTEMENT ECLAIRE

POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES SUJETS HUMAINS

Titre de la recherche	« Le bien-être individuel et relationnel au sein des familles recomposées »
Chercheur responsable	Fanny Montulet
Promoteur	Stéphanie Haxhe
Service et numéro de téléphone de contact	Service de psychologie clinique systémique 043662391

Je, soussigné(e), ……, en ma qualité de père, mère, tuteur ou tutrice de ……, déclare :

- *avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;*
- *avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.*

Je sais que, en ce qui concerne …… :

- *je peux à tout moment mettre un terme à sa participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision et sans que quiconque subisse aucun préjudice ;*
- *son avis sera sollicité et il pourra également mettre un terme à sa participation à cette recherche sans devoir motiver sa décision et sans que quiconque subisse aucun préjudice ;*
- *je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à sa participation à la recherche ;*
- *les données recueillies seront strictement confidentielles et il sera impossible à tout tiers non autorisé de l'identifier.*

Je donne mon consentement libre et éclairé pour que …….participe en tant que sujet à cette recherche.

Lu et approuvé,

Date et signature :

Une copie du présent document est remise au participant. CE-Cons_écl-2

LIÈGE université

Objectifs de la recherche :

Le service de Clinique Systémique recherche des familles recomposées avec au moins un enfant propre à chaque partenaire du couple. Cela afin de participer à une étude sur le jeu en famille. Il y aura deux rencontres d'une durée d'une heure.

Nous sommes actuellement à la recherche des familles suivantes :

- Chaque partenaire doit avoir au moins un enfant d'une première union
- La première union s'est clos par un divorce ou une séparation (pas un décès)
- Au moins un enfant est âgé de moins de 12 ans

Avantages :

- Vous pourrez obtenir un feedback sur les observations qui auront été faites
- Vous pourrez repartir avec le DVD du jeu fait en famille
- Vous contriburez à faire avancer les connaissances dans le domaine des recompositions familiales et à faire évoluer les représentations concernant les nouvelles familles

Jouez en famille !

Si vous ou une personne de votre entourage êtes intéressé et souhaitez davantage d'informations, merci de contacter **Fanny Montulet**, étudiante en deuxième master à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Liège :
- Tel : 0476018300
- Mail : fanny.montulet@student.ulg.ac.be

L'anonymat est garanti et vos données personnelles seront traitées et protégées selon les lois en vigueur.

Nous vous remercions dès à présent pour l'aide que vous pourriez nous apporter dans cette recherche.

Résumé

Objectifs : le but de cette recherche était d'évaluer le bien-être au sein des familles recomposées. Effectivement, il s'agit d'une problématique de plus en plus répandue mais qui n'est pas encore analysée sous tous les angles. Nous voulions étudier ce sujet en nous focalisant sur l'impact du temps de transition entre la rencontre du couple et l'emménagement de la famille recomposée sous le même toit. Nous cherchions à savoir si ce temps de transition impactait le bien-être des membres et de quelle manière.

Méthode : nous avons travaillé avec quatre familles et ce, de manière qualitative. Lors de la première rencontre, nous avons mené un entretien durant lequel nous avons réalisé un génogramme et avons abordé l'histoire de leur famille puis nous leur avons demandé de jouer au jeu du Pique-Nique (Frascarolo & Favez, 2005). Ensuite, nous leur avons demandé de répondre à quatre questionnaires : le Dyadic Adjustment Scale (Spanier, 1976) évaluant le bien-être conjugal, le Relational Ethics Scale (Hargrave, Jennings et Anderson 1991) évaluant le bien-être relationnel, le Schwartz Outcome Scale (Blais et al., 1999) évaluant le bien-être individuel et le Child Behavior Check List (Achenbach, 1991) évaluant le bien-être des enfants.

Résultats : nous avons pu mettre en évidence le fait qu'un temps de transition très court entre la rencontre du couple et l'emménagement de la famille ensemble pouvait impacter de manière négative les membres de la famille. En effet, les enfants peuvent sentir un manque de prise en compte de leurs besoins ou encore ne pas trouver un espace nécessaire pour élaborer les deuils du couple parental. Cela fait référence à la différence de rythme entre les partenaires du couple et leurs enfants dans le processus d'une recomposition familiale. D'autres variables importantes pour la recomposition familiale sont également ressorties.

Limites : notre échantillon est constitué de quatre familles, il s'agit donc d'une étude qualitative et nous ne pouvons ainsi généraliser les résultats trouvés à l'ensemble de la population des familles recomposées. Au vu de la petite taille de l'échantillon, il apparaît clairement que les résultats révélés doivent être analyser avec prudence. D'autres limites sont également à prendre en compte comme le fait qu'il manque certains questionnaires.